Intégration des étrangers à Genève
Un inventaire raisonné

sur mandat du Conseil d'Etat

Ismail Metin Türker

avec la collaboration de
Martin Georgos Kelemenis

Vol. 2/2
Fiches descriptives des acteurs de l'intégration

Genève, le 22 octobre 2007

Notes introductives

Ce volume regroupe l'ensemble des réflexions collectées lors de nos entretiens et de nos contacts avec les acteurs collectifs concernés par l'intégration : les organismes publics et parapublics et les associations subventionnées et privées, d'une part et les associations d'immigrés, d'autre part. il est donc constitué de deux parties distinctes :

La première est constituée de l'ensemble des fiches présentant les activités déployées par les organismes publics, parapublics et les associations subventionnées et privées avec lesquels nous eu un contact, d'une manière ou d'une autre. Nous avons écrit à une centaine d'entre eux ainsi qu'à toutes les communes et à tous les partis. Les 73 fiches correspondent à celles et ceux avec qui nous avons eu un entretien sur la base du questionnaire (annexe 2). De plus, nous avons eu des contacts (téléphoniques essentiellement mais aussi par courrier) avec les autorités des communes suivantes (non comprises celles qui sont présentées par une fiche) :
Aire-la-Ville, Bellevue, Bernex, , Choulex, Collonge-Bellerive, Cologny, Gy, Lancy, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Presinge, Puplinge, Satigny.
Nous ont également écrit : ATD Quart-Monde, la CICAD, le Collectif du 14 Juin, La fondation de sociétés immobilières de droit public, le parti Libéral.

La deuxième partie présente les activités des associations d'immigrés ayant répondu à notre questionnaire (annexe 3). Elles sont 45 sur quelques 250 à avoir répondu.

PREMIERE PARTIE

Fiches descriptives des institutions publiques, parapubliques et privées

1. AGE (Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie)
2. AGORA (Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile)
3. Anières (commune)
4. Appartenances Genève
5. ASLOCA
6. Au cœur des Grottes
7. CAGI (Centre d'accueil de la Genève internationale)
8. Camarada (centre)
9. Carouge (ville)
10. CCSI (Centre de contact Suisses-Immigrés)
11. CFP (Services, Hôtellerie et Restauration)
12. Chêne-Bougeries (commune)
13. Chêne-Bourg (commune)
14. CRG (Croix-Rouge genevoise)
15. CSM (Centre santé migrants) – HUG
16. CSP (Centre social protestant)
17. Département de médecine communautaire et de premier secours – HUG
18. DGAS (Direction générale de l'action sociale)
19. DGOJ (Direction générale de l'office de la jeunesse)
20. DIP (Département de l'instruction publique) – école
21. Direction du logement
22. ECR (Eglise catholique romaine)
23. Elisa-Asile
24. Emmaüs
25. FAC (Fédération des artisans et commerçants)
26. FAPECO (Fédération des associations de parents d'élèves du cycle d'orientation)
27. FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle)
28. FER (Fédération des entreprises romandes)
29. F-Information
30. FSASD (Fondation de services d'aide et de soins à domicile)
31. GAPP (Groupement des associations de parents d'élèves du primaire)
32. Genève (ville)
33. GIM (Gérance immobilière municipale – Genève)
34. Grand Saconnex (commune)
35. HG (Hospice général)

36. IFAGE (Formation pour la fondation des adultes)
37. Kultura
38. LAVI (Association du centre genevois de consultation pour les victimes d'infraction)
39. Les Verts
40. LICRA
41. Maison de quartier de la Jonction
42. Maison de quartier de Plainpalais
43. Meyrin (commune)
44. OCE (Office cantonal de l'emploi)
45. OCP (Office cantonal de la population)
46. OFPC (Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue)
47. Onex (ville)
48. OSEO Genève (Œuvre suisse d'entraide ouvrière)
49. Paidos
50. PDC Genève (Parti démocrate chrétien)
51. Pluriels
52. Police cantonale de Genève
53. Pro-Juventute
54. Reflets (Réfugiés-emploi-logement-tremplin social)
55. La Roseraie (Centre d'accueil et de formation pour personnes migrantes)
56. SCRHG (Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers de Genève)
57. SIT (Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs)
58. Solidarité Femmes
59. SOS Femmes
60. SOS Racisme
61. SPPE (Service pour la promotion de l'égalité)
62. SRG (Société des régisseurs de Genève)
63. SSI (Fondation suisse du service social international)
64. Tierra Incognita
65. Trialogue (le)
66. UMSCO (Unité mobile de soins communautaires) - HUG
67. UNIA
68. UOG (Université ouvrière de Genève)
69. UPA (Université populaire albanaise)
70. UPCG (Université populaire du canton de Genève)
71. Vernier (commune)
72. Viol Secours
73. Voie-F

1. Association genevoise pour l'ethnopsychiatrie (AGE)

►Coordonnées

Adresse :	Rue Saint-Léger 18, 1204 Genève	*Tél :*	022 311 34 11
E-mail :	franceline.james@bluewin.ch	*Web :*	n/a

Institution représentée par Franceline James (présidente)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Ethnopsychiatrie

►Population

Statut :	Tous	*Origine :*	Tous
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

►Nombre de personnes touchées

La consultation d'ethnopsychiatrie est une très petite structure qui travaille sur un mode bénévole, elle dispense environ 80 consultations par an (pour environ 15 situations différentes par an).

►Descriptif des actions

- Les membres de l'AGE dispensent des consultations ethnopsychiatriques, en groupe de co-thérapeutes pour une situation donnée. Les bases du travail ethnopsychiatrique de l'AGE sont la *réaffiliation*, consistant à reconnecter le consultant avec ses origines (un processus nécessaire pour permettre l'intégration dans la société d'accueil)
- L'AGE propose des séminaires pour les enseignants du cycle d'orientation où sont présentées des situations difficiles liées à la migration, quand les enseignants se sentent dépassés. Elle assure une supervision de cas dans différentes institutions
- L'AGE dispense une formation post-graduée (dans le cadre de la formation continue des psychologues), et des supervisions de cas dans les différentes institutions susmentionnées.

L'intérêt de l'AGE réside dans le modèle radicalement différent qu'elle propose pour la prise en charge des patients migrants. Ce modèle, qui intègre la dimension culturelle à l'approche des migrants, intéresse une série d'autres structures qui se trouvent en difficulté avec des patients/clients venus d'ailleurs (AGORA, VIRES, Cycle d'Orientation, Evaluation des Lieux de Placement de l'Office de la Jeunesse,...).

►Accès aux activités

Payant ou gratuit, en fonction des possibilités financières des consultants.

►Ressources

L'AGE est un groupe d'une quinzaine de thérapeutes qui ne bénéficie d'aucune subvention.

►Liens

Cycles d'Orientation, DGOJ, AGORA, VIRES, etc.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Le système de santé étant basé sur une vision universaliste de l'être humain, l'accès aux soins est garanti, mais il y a une inadéquation de l'offre, cette dernière ne prenant pas en compte la question de la réaffiliation. Les patients migrants sont ainsi systématiquement réduits à une identité dévalorisée, qui rend bien plus difficile leur intégration dans le pays d'accueil.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup de choses se font. Toutefois, la politique d'intégration s'apparente trop à une politique d'assimilation, à cause de l'écueil relevé ci-dessus.

►Propositions/Priorités : 1. Mieux tenir compte du passé et du présent dans le processus d'intégration des migrants : une intégration efficace passe par la prise en compte de l'origine des personnes. Il s'agit de faire une place concrète, dans les prises en charge, de l'origine culturelle des personnes (en passant systématiquement par leur langue maternelle), de l'histoire de leur famille et de l'histoire de leur migration, 2. Créer des structures de référence culturelle, dans tous les lieux d'intégration (système de soins, écoles), qui permettent aux migrants de partir de leur langue et de leur réalité culturelle d'origine pour aborder le pays d'accueil, seule manière de favoriser réellement leur intégration.

2. Aumônerie genevoise œcuménique auprès des requérants d'asile (AGORA)

►Coordonnées

Adresse :	Rte de Vernier 158, 1214 Vernier	*Tél :*	022 807 27 30
E-mail :	durrenm@freesurf.ch	*Web :*	www.agoralacroisette.ch

Institution représentée par Michel Bavarel

A. DESCRIPTIF

►Population

Statut :	Personnes relevant du domaine de l'asile	*Origine :*	Tous
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Cours de français et d'autres langues, Cours d'informatique

►Descriptif des actions

- Accueil et Information : Les personnes sont accueillies, écoutées, orientées vers les services compétents et informés.
- Cours de langues à fréquentation irrégulière
  - Français
  - Allemand
  - Anglais
- Cours d'informatique : préparation pour les examens de l'IFAGE (certification européenne)
- Mise à disposition de jardins : une vingtaine de parcelles deviennent un espace de vie et de rencontre pour les familles qui les cultivent
- Visites de foyers de requérants et de NEM
- Visites de centres de détention
- Présence à l'aéroport
- Sport : entraînement de football hebdomadaire pour les NEM, participation à des tournois

►Accès aux activités

Gratuits

►Ressources

Personnel: 3 aumôniers (EPT : 1.5), 1 professeur d'informatique (ECT), 1 civiliste

Bénévoles : environ 40

Budget : 200'000 CHF

(dont subventions des Églises : 10'000 CHF, Subvention Ville-GE : 15'000 CHF, Dons des amis de l'AGORA et des paroisses : 62'000 CHF)

►Liens

ELISA, les Scribes pour l'asile, CSP, Camarada, Caritas, tous les membres de la coordination genevoise pour l'asile, SSI, HG

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

► Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : des différences de point de vue, émanant d'une différence de rôles, peuvent survenir dans les contacts avec des services officiels.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Pendant longtemps, les autorités ont considéré que les RA ne devaient pas être intégrés, surtout pour les personnes détentrices d'un permis N. Il semblerait que récemment, l'HG ait changé de perspective. Pour les NEM par contre, la situation est différente. Pour les forcer les à partir, on leur enlève tout moyen d'accéder à des vecteurs d'intégration. L'AGORA voit ces personnes comme des êtres humains indépendamment de leur permis, de plus certaines d'entre elles peuvent rester des années : il faudrait donc commencer l'action d'intégration dès l'arrivée des personnes.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : En ce qui concerne l'asile, on économiserait beaucoup d'argent en intégrant les personnes. De nombreux problèmes psychosociaux, qui entraînent des coûts importants, pourraient par exemple être évités si l'on faisait un bilan des personnes qui arrivent en vue de les intégrer. Le discours de certains partis politiques joue en défaveur de l'intégration en fragilisant des personnes déjà vulnérables.

►Propositions/Priorités : 1. Engager des personnes pour entourer et soutenir les RA jusqu'à ce qu'ils puissent voler de leurs propres ailes. 2. Veiller particulièrement au sort des enfants et des jeunes, qui ne peuvent pas comprendre qu'on leur refuse tout alors que leurs camarades ont beaucoup. Un sentiment de frustration qui peut être destructeur est engendré par l'exclusion. 3. Mettre plus de moyens à disposition des personnes les plus vulnérables. La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres (préambule de la Constitution).

Les RA sont certes un coût pour la société d'accueil. Toutefois, ils peuvent aussi contribuer à son bien-être et à son enrichissement, pour autant qu'on accepte de leur donner une chance.

3. Commune d'Anières

►Coordonnées

Adresse :	Route de la Côte d'Or 1, 1247 Anières	*Tél :*	022 751 11 45
E-mail :	info@anieres.ch	*Web :*	www.anieres.ch

Commune représentée par : Patrick Ascheri, maire

A. DESCRIPTIF

►Population

2'400 habitants (dont 32% d'étrangers)

►Politique communale, actions

Les étrangers ne sont pas pris à part par des mesures ciblées.

Tous les nouveaux résidants ainsi que les naturalisés sont invités chaque début d'année à participer à un rassemblement communal avec le conseil communal et les sociétés communales.

Tous les nouveaux habitants reçoivent un courrier de bienvenue avec les informations pratiques relatives à la vie dans la commune

Par ailleurs, Anières compte un foyer de requérants d'asile. Les autorités communales sont en contact permanent avec la structure d'encadrement. Les requérants tiennent notamment un stand lors de la fête du village et participent à l'entretien du centre et ses environs, ce qui améliore l'image des requérants au sein de la population.

►Ressources

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : pas de ressource particulière.

►Liens

Hospice Général (foyer)

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : La volonté politique est exprimée mais les outils ne sont pas en place, notamment pour cause de manque de continuité à la tête du BIE. Il est difficile d'évaluer ce qui est fait, car l'action des acteurs de l'intégration manque de visibilité. Le nombre d'interlocuteurs pour l'Etat est trop important (dilution du message).

►Propositions/Priorités : 1. L'Etat doit limiter le nombre d'interlocuteurs le séparant de la réalité du terrain afin de lui permettre d'identifier au mieux les besoins. 2. Mettre en place une véritable politique d'accueil. 3. Améliorer la visibilité des actions

4. Appartenances - Genève

►Coordonnées

Adresse : Bd. St-Georges 72, 1205 Genève *Tél :* 022 781 02 05
E-mail : appartenances@appartenances-ge.ch *Web :* www.appartenances-ge.ch

Institution représentée par Nathalie Dizz-Marchand, Muriel Dreifuss-Bisson

A. DESCRIPTIF

►Domaine d'activité : Santé

►Population

Statut :	Tous (y compris asile)	*Origine :*	Balkans & Eur. de l'est 50%, Afrique 20%, Amérique du sud et centrale 14%
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

►Descriptif des actions

Appartenances est un centre de prévention, de formation, de recherche et de consultation psychologique pour les migrants. En ce sens, le travail en réseau avec les HUG et Arcade Sages-Femmes est important.

- Consultation psychologique individuelle, familiale ou de groupe pour des personnes souffrant pour la majorité d'entre elles de stress post-traumatique (ayant vécu des situations de guerre, violence extrême, etc.)
    - La moitié des consultations sont réalisées en présence d'un interprète communautaire
- Actions de prévention
- Activité de formation (engagement de licencié-e-s en psychologie en tant que stagiaires)
- Une commission « Recherche » a été crée au sein d'Appartenances - Genève.

► Accès aux activités

Les consultations sont payantes, mais remboursées par l'assurance maladie

►Ressources

Personnel : 12 personnes, correspondant à 6,5 postes à plein temps. Appartenances n'a plus de bénévoles.

Budget courant: 416'000 CHF[1]
(Revenus propres 216'000 CHF, Subventions Ville-GE 95'000 CHF, Canton 40'000 CHF, divers dons : 68'000)

Les frais d'interprétariat (CRG) s'élèvent à 170'000 CHF/an

►Liens

HUG, Arcade Sages-Femmes, Hospice Général, Croix Rouge, DIP, Services Sociaux, CCSI, Camarada, CSP, Caritas, Voie-F

Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Suffisant

[1] Ce chiffre ne tient pas compte des honoraires remboursés par l'assurance maladie

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration des acteurs de l'intégration : Insuffisant (manque de coordination, de visibilité)

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Suffisant. A Genève, l'accès à la santé est garanti pour toutes et tous.
Problème récurrent, celui du financement des interprètes communautaires, qui n'est ni remboursé par l'assurance maladie, ni pris en charge par les autorités, ce qui a entraîné une dette de 170'000 CHF auprès de la Croix Rouge. Appartenances souhaite que l'Etat subventionne l'engagement des interprètes, indispensables pour mener à bien sa tâche.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il n'y a pas de projet d'intégration au plan cantonal ; ce qui se fait n'est pas suffisamment rendu visible. Manque de coordination entre les différents acteurs. Nécessité d'un inventaire de tout ce qui se fait.

►Propositions : 1. Améliorer l'Information auprès de la population et des entreprises (savent-elles qu'elles peuvent engager des permis F et N ?) 2. Prioriser le problème des jeunes adolescents 3. Améliorer l'infrastructure du logement pour les requérants d'asile. Certains foyers ne sont pas adaptés. 4. Régulariser la situation des sans-papiers. 5. Favoriser une meilleure communication avec le BIE, notamment pour pouvoir l'informer des violations des droits des migrants.

5. ASLOCA

►Coordonnées

Adresse : 12, Rue du Lac, 1207 Genève *Tél :* 022 716 18 00
E-mail : ukvannini@asloca.ch *Web :* www.asloca.ch

Institution représentée par Uzma Khamis Vannini

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Logement, association de défense des locataires

►Population
L'ASLOCA défend tous les locataires sans distinction. Parmi ses usagers et membres, elle compte un nombre important d'étrangers. Elle ne tient toutefois pas de statistiques.

►Descriptif des actions
Pour l'ASLOCA, une bonne intégration passe aussi par un accès au logement convenable, correspondant aux moyens financiers des migrants.

Avec la crise du logement, l'ASLOCA constate que les nouveaux arrivants ont un accès très limité à du logement convenable et à prix abordable. Ce problème touche toutes les catégories de revenus parmi les nouveaux arrivants (OI, multinationales, travailleurs à bas revenu dans le tertiaire et secondaire). Des intermédiaires peu scrupuleux abusent de leur situation et font des contrats de location précaires (durée déterminée, loyers exorbitants).

Il en va de même de la problématique des sans-papiers qui ne peuvent pas signer de contrats de location. Ayant recours à des sous-locations, ils doivent se contenter de logements insuffisants à des prix très élevés (ex : 2'000 CHF pour une petite chambre). Même si les droits des locataires leur sont applicables, les sans-papiers ne sont pas au courant des possibilités de les faire valoir.

Dans la mesure de ses capacités, l'ASLOCA combat ces pratiques et cet état des faits pour garantir autant que possible l'égalité face au logement.

- L'ASLOCA met en place un espace de parole pour tout nouvel arrivant quel que soit son origine. Des permanences informent également les locataires sur leurs droits.

- Une brochure en 11 langues a été publiée en partenariat avec différents acteurs nationaux. Elle explique le système du logement, le droit du bail, et les règles du « vivre ensemble » en Suisse.

- L'ASLOCA lutte contre les discriminations liées à la couleur, à la nationalité ou au revenu - mais ceci est souvent difficile à prouver.

►Accès aux activités
Les consultations sont gratuites pour les membres individuels et collectifs. Les prises en charge de dossiers sont payantes.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : La prise en compte existe mais le contexte de crise définit la marge de manœuvre.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'ASLOCA s'interroge sur le sens du terme « intégration ». Qui intègre qui ? Beaucoup d'endroits et d'actions existent à Genève, mais peu de lieux de rencontre et de parole ouverts à tous sont à disposition.

►Propositions/Priorités : 1. Créer un lieu d'accueil et d'information permettant à chaque nouvel arrivant de recevoir l'information. L'accueil devrait porter sur les droits et devoirs et le fonctionnement de la société et devrait avoir lieu dans la première semaine. L'ASLOCA souligne en effet que dans le droit du bail, toute opposition doit être faite dans les premiers 30 jours. 2. Il faut proposer un contre-discours à celui de la stigmatisation qui prévaut aujourd'hui et lutter contre les préjugés. 3. Tenir compte des différentes cultures et leur permettre d'exister.

6. AU CŒUR DES GROTTES

► Coordonnées

Adresse :	14, rue de l'Industrie, 1201 Genève	*Tél :*	022 338 24 80
E-mail :	info@coeur.ch	*Web :*	www.coeur.ch

Institution représentée par : Evelyne Gosteli, directrice ; Anne-Marie von Arx-Vernon, directrice-adjointe

A. DESCRIPTIF

► Domaine d'activité : Femmes & Enfants, Hébergement et accompagnement psychosocial, Intégration

► Population

S'adresse à toute la population genevoise. Dans les faits, Au Cœur des Grottes est fréquenté à 77% par des étrangers

Statut :	permis L, B, C ou sans-papiers. Exceptionnellement : asile	*Origine :*	Tous
Age:	Tous	*Sexe :*	Femmes

Nombre de personnes touchées : d'avril à décembre 2006, 102 femmes et 73 enfants ont été accueillis.

► Accès aux activités

Le prix de la pension complète, avec accompagnement personnalisé, est de 84 CHF/jour ou 2'500 CHF/mois. Dans des circonstances de précarité financière, un paiement partiel de la pension, voir la gratuité, sont envisageables.

► Ressources

Personnel : 11 personnes

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 910'140 CHF (soit 77% du budget total)
(40% Subventions diverses et 60% de revenus propres)

► Descriptif des actions

- Accompagnement de femmes victimes de violences conjugales ou sur leur lieu de travail ou sans domicile (avec leurs enfants)
    - Hébergement, durée fixée en fonction du projet
    - Suivi personnalisé, aide à la « reconstruction »
    - Aide à la réinsertion professionnelle

► Liens

OCP, HG, Ville, Canton, diverses institutions parapubliques.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

► Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : excellente collaboration

►Evaluation de la collaboration des acteurs de l'intégration : dans certains cas, des problèmes de coordination surviennent entre l'OCE et l'Hospice Général. Des problèmes surviennent avec l'Etat Civil pour obtenir des actes de naissance (enfants nés sans-papiers).

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Satisfaisant.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : plutôt satisfaisant. Manque une ligne directrice claire et une vraie coordination, rendues nécessaires du fait de la grande diversité des acteurs.

►Propositions/Priorités : 1. Proposer des cours de français et de civisme aux nouveaux arrivants. 2. Favoriser la coordination des différents acteurs. 3. Combattre le mariage forcé, l'excision. 4. Permettre aux femmes migrantes d'avoir un contact avec le tissu social local. 5. Expliquer aux arrivants leurs droits et leurs devoirs ainsi que le système scolaire.

7. Centre d'accueil de la Genève Internationale (CAGI)

►Coordonnées :

Adresse :	Route de Ferney 106, CP 103, 1211 Genève 20	*Tél :*	022 918 02 70
E-mail :	françois.schmidt@etat.ge.ch	*Web :*	www.cagi.ch

Institution représentée par François Schmidt (directeur)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Intégration (pour employés des Missions permanentes, des OI, des ONG et des Consulats généraux travaillant à Genève)

Spécificité du CAGI : il a été crée au moment de l'arrivée de l'OMC à Genève et sur demande de cette dernière, par la Confédération et l'Etat de Genève. Il est soutenu financièrement et structurellement par les instances cantonales et municipales des cantons de GE et VD ainsi que par le secteur privé genevois,

►Population

Statut :	permis diplomatiques, cartes de légitimation, permis Ci	*Origine :*	Tous
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : 41'000 personnes, soit l'ensemble des fonctionnaires internationaux, du personnel diplomatique et consulaire et des collaborateurs des ONG internationales travaillant à Genève.

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Personnel: 9 postes (5.8 EPT) + 2 ETC et 1 civiliste

Bénévoles : une trentaine pour "le Réseau d'Accueil pour les nouveaux arrivants"

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 1'200'000 CHF
(Confédération 170'000 CHF (= salaire du Directeur), Canton GE 185'000 CHF (+ infrastructure), Canton VD 100'000 CHF, banquiers privés 50'000 CHF, FER 50'000, Fondation pour Genève 50'000 CHF, Ville-GE 50'000 CHF. Divers privés et parapublics 200'000 CHF – ainsi que la mise à disposition de deux ETC et un civiliste.

► Descriptif des actions
Le CAGI a deux objectifs : Accueil & Information et Intégration. Par ailleurs lorsque des problèmes légaux surviennent, le CAGI oriente les personnes vers la Mission permanente de la Suisse, qui les prend en charge.

a) Accueil (première année)
Tous les mois, environ 130 personnes arrivent à Genève pour travailler dans les organisations internationales.

- CAGI envoie des lettres de bienvenue ainsi que des brochures sur ses activités et prestations.

- Invite ces personnes à une séance d'information et de bienvenue (bimestrielle, au cours de laquelle est remis un « kit de bienvenue » consistant en une sacoche remplie de documents)
- Visites guidées des communes genevoises, entreprises et autres endroits culturels
- Invite ces personnes à participer à des rencontres avec des Genevois et d'autres fonctionnaires internationaux.
- Lors de la première année à Genève, les nouveaux résidents peuvent profiter du programme « Accueil – première année », comportant notamment :
    - Aide au logement : CAGI fournit un effort avec les partenaires cantonaux (publics et privés) pour que les employés des OI puissent trouver un logement – correspondant aux moyens des personnes concernées
    - Aide à la scolarisation et explication sur le système scolaire : à ce titre, CAGI aide les parents à inscrire leurs enfants dans le public comme le privé
    - Renseignements quant à la procédure de recherche d'emploi pour les conjoints des fonctionnaires internationaux
    - Des explications sur le système de santé
    - Des explications sur le système politique suisse
    - Des activités culturelles
- CAGI organise des soirées « Happy Hours »
    - Tous les troisièmes jeudis du mois, un espace de rencontre autour d'un thème (un pays ou une région suisse) (200 à 400 personnes)
    - Tous les premiers jeudis du mois, organisation de moments de convivialité dans un espace public de Genève, un bar, ou un restaurant. (40 à 150 personnes)
- CAGI organise aussi une fête de l'Escalade une semaine avant la fête officielle pour expliquer les us et coutumes locales, en présence du président du Conseil d'Etat, de représentants officiels de la Ville de Genève, de la Confédération et de l'ONU.

b) Intégration durant le séjour (dès le 13ème mois)

CAGI intervient activement pour l'intégration des employés des organisations internationales. Elle organise les activités suivantes :

- Excursions dans différents cantons et communes en partenariat avec les offices du tourisme locaux.
- D'autres excursions pour les épouses, y compris celles qui n'ont pas les moyens financiers (pris en charge financièrement par CAGI)
- Le Kiosque, antenne culturelle et touristique du CAGI au Palais des Nations. Il s'agit d'un lieu permettant aux employés des OI et diplomates d'avoir accès aux activités culturelles du canton (billetterie informatisée, information, etc.)
- Services touristiques : en partenariat avec les offices du tourismes, CAGI informe sur les possibilités de tourisme en Suisse
- Toutes les prestations du CAGI (aide à la recherche d'un logement, informations, etc.) restent accessible durant tout le séjour de la personne)

c) Service ONG

Ce service vise à favoriser l'implantation d'ONG à Genève. Dans ce contexte, il soutient les ONG notamment par rapport aux questions suivantes :

- exonération fiscale
- octroi de permis de travail
- recherche et/ou financement de locaux
- soutien financier pour un projet ou une manifestation à Genève en lien avec la solidarité internationale.

d) Site web www.cagi.ch

Le site web du CAGI joue un rôle très important. Disponible en deux langues, il est visité 750'000 fois par année (de 134 pays, signifiant que les personnes préparent leur arrivée grâce aux informations figurant sur le site).

e) Bourse d'échanges linguistiques

La bourse d'échanges linguistiques permet non seulement aux internationaux mais aussi aux Genevois de trouver un partenaire pour un échange linguistique. L'ONU, certaines organisations internationales et certaines missions permanentes organisent des cours de français pour leurs employés. Toutefois, pour certaines représentations à Genève dont les membres font face à des difficultés financières, l'accès à des cours de français est limité et ce, bien que les cours de l'ONU soient gratuits, y compris pour les familles. La bourse est un complément aux cours de langues. Ce service est gratuit et permet de lier des contacts entre les différentes communautés.

Par ailleurs, un système de parrainage permet aux personnes ne trouvant pas de partenaire d'être suivies par une marraine pendant deux mois (à raison d'une rencontre hebdomadaire).

►Liens
Le CAGI travaille principalement avec : la Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU et des autres organisations internationales à Genève, Etat de Genève (Chancellerie d'Etat et Bureau du Délégué aux affaires de la Genève Internationale), Ville de Genève, Etat de Vaud. Le CAGI compte plus d'une trentaine de partenaires institutionnels dont deux tiers provenant du secteur privé et un tiers du secteur public.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Bonne

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Des moyens suffisants sont mis à disposition pour intégrer la population cible du CAGI. L'existence d'une radio anglophone à Genève joue un rôle très important.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Peu au fait de la problématique de l'immigration à Genève, le CAGI n'est pas en mesure de porter un jugement.

►Propositions/Priorités : 1. Il faudrait absolument instaurer à Genève un lieu d'accueil et d'intégration qui correspondrait plus ou moins à ce que CAGI fait dans le domaine des OI (lettres de bienvenue, information sur les droits et devoirs, ainsi qu'un guichet unique et un site Internet servant de véritable portail d'information (peut être mis en lien avec celui du CAGI).

8. Centre Camarada

►Coordonnées :

Adresse :	19, Chemin de Villars, 1203 Genève	*Tél :*	022 344 03 39
E-mail :	centre@camarada.ch	*Web :*	www.camarada.ch

Institution représentée par : Janine Moser, Carole Breukel

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Centre d'accueil et de formation pour femmes exilées et leurs enfants, Intégration.

►Population

Statut :	Tous, y compris quelques sans-papiers	*Origine :*	Tous (94% non-UE, 3% CH d'origine étrangère, 3% UE)
Age:	Tous (y compris enfants)	*Sexe :*	Femmes

Nombre de personnes touchées : 1'000 par année (dont 650 suivant une formation, correspondant à 44'572 heures)

► Accès aux activités

Payés par le CF ou l'OCE, ou, pour les personnes n'y ayant pas droit, participation symbolique des usagères de 20 CHF/mois

► Ressources

Personnel: 12 personnes (EPT : 5.8) + 2 (délégation à la petite enfance) + 1.5 ETC/RMCAS

Bénévoles : 30 (EPT : 7)

Budget : 910'000 CHF + bénévoles, ETC/RMCAS + 2 personnes de la délégation à la petite enfance

(Canton: 240'000, Ville-GE : 51'000, Communes : 48'000, Confédération : 147'000, Participation pour formation : 112'500, Recettes propres : 76'000, Dons divers : 225'000)

► Descriptif des actions

Le but de Camarada est d'accueillir et de former des femmes marquées par la migration.

Elle offre un large éventail de cours allant de l'alphabétisation à la réinsertion professionnelle.

a) Cours de français et d'alphabétisation : différents niveaux de cours organisés à des horaires adaptés
b) Appui à la réinsertion professionnelle : permettre aux femmes de se préparer à une prise d'emploi.
   - Trois sessions de cours de 12 semaines chacune sont organisées.
   - Aide à l'organisation de stages et suivi
   - Cours intensif de français/d'alphabétisation (arrêté en juin 07)
c) Espace enfant de 0 à 4 ans : pendant que les usagères de Camarada suivent des cours, elles peuvent laisser leur enfant aux soins de l'association. Cet espace permet aussi aux enfants en âge pré-scolaire de se préparer à intégrer une classe. 50% des demandes ne peuvent pas être satisfaites, par manque de place.
d) Prévention et promotion de la santé en partenariat avec les HUG et d'autres partenaires :
   - Organisation de séances d'information sur des thèmes liés à la santé
   - Entretiens individuels et suivi d'orientation ou accompagnement dans le réseau sanitaire genevois

e) Ateliers d'insertion sociale : cours organisés en complémentarité avec les cours de français ayant pour but de pratiquer la langue, de créer du lien social et de favoriser l'ouverture sur l'extérieur.
   - Couture, Cuisine
   - Informatique, Calcul
   - Natation, gymnastique, etc.
   - Groupes de parole
   - Sérigraphie et papeterie artisanale
f) Service de soutien scolaire aux enfants scolarisés (dont les mères sont usagères du centre)
g) Organisation de sorties diverses : bibliothèque, école, cybercafé, cinéma, théâtre, concert, excursions, bains, expositions, etc.

►Liens
BIE, Coordination cantonale des programmes d'occupation pour requérants d'asile, AOMAS, CIFEF, DIP (SCAI), Centres Femmes romands, UOG, CFE, Ville-GE, Communes, Caritas, CSP, OSAR, HUG, HG, SPPE, Voie-F, SOS Femmes, Pluriels, Appartenances, AGORA, etc.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : très bonne

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Pour répondre aux besoins dans le domaine d'activité, il faudrait ouvrir un autre centre Camarada sur l'autre Rive.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : D'une manière générale le canton dispose d'un large dispositif. Toutefois, il n'existe pas de coordination systématique de l'action des acteurs. La coordination est plus l'œuvre d'individus que le résultat d'un processus organisé. Il manque également des directives claires et surtout suffisamment de moyens...

L'incertitude régnant quant au subventionnement à moyen terme force les acteurs privés de l'intégration à consacrer une part considérable de leur énergie à des activités de recherche de fonds, les détournant ainsi de leur vocation originelle. Dans l'exemple de Camarada, 50% de la force de travail est bénévole. Ces bénévoles ne seraient pas en mesure d'opérer sans un encadrement professionnel, qu'il convient à tout prix de préserver si l'on veut maintenir la qualité et la cohérence de l'offre.

►Propositions/Priorités : 1. Prise en charge des enfants en bas âge (0-4 ans) afin de permettre aux femmes d'entrer dans un processus de formation et d'intégration sociale. 2. Mise en place de structures décentralisées pour les femmes dans les grandes communes (ex : CEFAM Meyrin). 3. Assurance d'une stabilité de financement des organismes oeuvrant dans le domaine de l'intégration. 4. Adaptation de l'offre de cours de français à la demande.

Remarque : Prendre en compte les besoins spécifiques des femmes c'est :
- aider les enfants : prévention de l'échec scolaire et de la violence ;
- limiter le recours aux soins : médications, hospitalisations, dépressions.

9. Ville de Carouge

►Coordonnées :

Adresse :	14, Place du Marché, 1227 Carouge	*Tél :*	022 307 89 87
E-mail :	j.dehaller@carouge.ch	*Web :*	www.carouge.ch

Institution représentée par : Jeannine de Haller, Maire

A. DESCRIPTIF

►Population
19'155 (36.5% Genevois, 27% Confédérés, 36.5% étrangers)

► Politique communale, actions
La ville de Carouge applique de manière stricte les principes de la non-discrimination et de l'égalité de traitement. Carouge a une politique d'intégration qui date du 18ème et du 19ème siècle, basée sur les droits et les devoirs. Elle s'applique à développer une identité carougeoise perçue comme facilitant l'intégration.

Pour expliquer au mieux aux Carougeois l'histoire forgée par l'immigration de la commune, la ville a édité à deux reprises des livres expliquant les spécificités carougeoises depuis 1816 (histoire et politique d'intégration).

Le législatif carougeois a créé à l'unanimité une commission extra-parlementaire composée de 13 personnes représentant toutes les forces politiques et dont le but est de faire des propositions dans le domaine de l'intégration des migrants. Selon la Mairie, c'est à cet organe que Carouge doit sa politique d'intégration innovatrice.

Plusieurs projets ont été mis sur pieds par la commission :
- la fête de l'intégration (juin 2005)
- des cours de français gratuits
- l'organisation de séances annuelles d'information pour les naturalisés
- l'organisation de séances annuelles pour les personnes atteignant la majorité. Elles sont ouvertes à tous les ressortissants et décorées des drapeaux de toutes les nationalités représentées à Carouge.
- des séances de formation pour les nouveaux votants
- la production d'un dépliant adressé à chaque nouveau votant étranger adressé par courrier
- Traduction en 8 langues du courrier de bienvenue aux nouveaux arrivants

D'autres projets sont actuellement en cours d'élaboration :
- Au niveau de l'accueil des nouveaux arrivants (CH et étrangers) : visites guidées de Carouge, séances d'information et fête annuelle.
- Publication d'un guide « Carouge, mode d'emploi » en plusieurs langues
- Édition de la page web de la Mairie en plusieurs langues.

Par ailleurs, la ville de Carouge est en discussion avec différentes communes de Suisse pour comprendre ce qui se fait ailleurs dans le domaine de l'intégration. L'idée est de créer un forum sur l'intégration rassemblant des communes de toute la Suisse.

La Mairie relève que le débat au sein du Conseil Municipal est très positif et constructif.

Associations et activités subventionnées

Cours de Français gratuits, Subvention de diverses associations dont : Pluriels, UPA, UOG, Espace Femmes International, Trialogue, etc.

► Ressources
Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 10'000 CHF pour la commission extra parlementaire et 10'000 francs pour les cours de français.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

La politique cantonale d'intégration est peu visible et peu coordonnée. Certes beaucoup d'institutions existent, qui fournissent un nombre considérable de services. Il n'en demeure pas moins que chacun travaille dans son coin.

►Propositions/Priorités : 1. Le canton et les communes devraient d'abord faire un état des lieux de ce qui se fait, pour permettre une coordination. C'est sur la base du résultat de cet état des lieux qu'il faudra définir la future politique d'intégration. 2. Il faut développer une véritable politique d'accueil qui tienne compte des autonomies communales. Le Canton pourrait adresser un premier envoi de bienvenue comportant une brochure sur les droits, devoirs et adresses utiles. La séance d'accueil se déroulerait dans la commune et serait organisée par cette dernière.

10. Centre de Contact Suisses-Immigrés (CCSI)

►Coordonnées :

Adresse : Rte des Acacias 25, 1227 Les Acacias *Tél :* 022 304 48 60
E-mail : admin@ccsi.ch *Web :* www.ccsi.ch

Institution représentée par : Jean-Pierre Boillat (permanence école) ; Catherine Lack (permanence sociale) ; Cristina Freire (accueil) ; Laetita Carrerras (permanence petite enfance, santé et genre) ; Marie Houriet (information et relations extérieures) ; Anna Costa (stagiaire)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Intégration, Accueil et Information, Discrimination & Xénophobie ; Droits politiques, Education.

►Population

Statut :	L, B, C, sans-papiers (65%), quelques Suisses et permis F	*Origine :*	30% EU, 70% reste du monde (grande majorité Amérique Latine)
Age:	tous, mais majorité entre 20 et 40 ans	*Sexe :*	80% F, 20% H

Nombre de personnes touchées : plus de 1'200 dossiers par an (390 nouveaux dossiers par année) représentant 2'800 consultation par an.

► Accès aux activités
Accès libre. Services gratuits.

► Ressources
Personnel: 5.55 postes EPT (8 personnes) + 1 stagiaire

Bénévoles : 15

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 670'000 CHF
(Subventions canton 45%, Subventions Ville-GE 26%, Subventions OFAS 10%). Lié par un contrat de prestations avec le BIE et l'OFAS

► Descriptif des actions

a) Permanence école
   - Le CCSI est le passage obligé pour toutes les personnes sans autorisation de séjour au moment de l'inscription à l'école enfantine et primaire (tout au long de l'année)
   - Assure un suivi pour l'affiliation à une caisse d'assurance-maladie et dans la plupart des cas pour l'obtention de subsides
   - Assure un suivi des restaurants scolaires et parascolaires
   - Informe sur le système scolaire genevois et les activités parascolaires

b) Permanence sociale (aide et conseil aux migrants invalides)
   - Aide et conseille les personnes en arrêt de travail pour cause de maladie ou d'accident
   - Explique le système d'assurances sociales
   - Effectue les démarches nécessaires pour l'obtention des prestations auprès des diverses assurances sociales (maladie, accident, assurance invalidité, chômage,

LPP) et des prestations sociales (OCPA, Hospice général) en faveur des consultants.
  - Oriente également en matière d'insertion et réinsertion professionnelle

c) Permanence petite enfance, santé et genre
  - Le CCSI est le passage obligé pour l'affiliation à l'assurance maladie pour les enfants de 0 à 4 ans sans statut légal et l'obtention de subsides de l'assurance maladie
  - Explication du système de l'assurance maladie
  - Il appuie des démarches auprès des crèches
  - Soutient et oriente les mères en situation de monoparentalité
  - Il effectue diverses démarches administratives (attestations de revenu, actes de naissance, allocations familiales, etc.)

d) Permanence permis de séjour (droit des étrangers) : Le CCSI informe sur le droit des étrangers et assure un suivi quant aux démarches en lien avec
  - *les demandes de regroupement familial*
  - *l'obtention, le renouvellement et la transformation de diverses autorisations de séjour et de travail*
  - *les permis pour études*
  - *les procédures de naturalisations*
  - *l'obtention de visas*

e) Informations et relations extérieures
  - Le CCSI alimente le débat public sur les questions d'immigration et d'intégration (promotion de l'égalité des chances, etc.) et informe le public par diverses manifestations
  - Il sensibilise et forme des professionnels (social, police, etc.)
  - Il publie un bulletin

f) Autres activités
  - Recherche (participe à des études)
  - Accueille des stagiaires de l'Institut d'études sociales et Erasmus impliquant un suivi (rôle formateur)
  - Relais des « Colis du Cœur »

►Liens
CFE, BIE, DGEP, Service de l'Assurance Maladie (DES), OJ, OCAI, OCP, HG, Services sociaux, Chômage, HUG, BIPE, SPPE, Ville-GE, Caritas, CSP, Syndicats, Maisons de quartier, Camarada, Roseraie, UOG, Kultura, UPCG, CSP, Pro-Infirmis, Aspasie, LAVI, Viol-Secours, Solidarité Femmes.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : plutôt satisfaisante. Toutefois, l'essentiel des collaborations se font de manière bilatérale (manque agent de coordination).

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Au niveau de l'école, le CCSI constate que le suivi de la scolarité des enfants n'est pas adéquat. Les parents délèguent beaucoup trop leur responsabilité à l'école. De son côté, l'école ne se rapproche pas suffisamment de la population immigrée. Il y a un grand déficit de compréhension du système scolaire genevois au sein de la population concernée.
L'accès à l'apprentissage et aux études longues ainsi que le suivi des jeunes immigrés dans la formation post-obligatoire sont nettement insuffisants.
La situation des immigrés enfants et adultes n'est pas prise en compte dans certains règlements liés aux subsides pour l'assurance-maladie : procédures administratives lentes qui débouchent sur des situations de mise en poursuite et de suspension de prestations.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'intégration à Genève consiste en une constellation d'initiatives non coordonnées. L'action de l'Etat n'est pas suffisante. On constate notamment une absence complète de discours sur les réalités migratoires. Le BIE doit prendre plus de mesures sur le fonds et perdre moins d'énergie sur les aspects formels de son activité. La problématique des sans-papiers doit être prise en compte.

►Propositions/Priorités : 1. Etoffer et diversifier l'offre de cours de français (notamment en ce qui concerne les femmes qui ne travaillent pas). 2. Mesurer la discrimination pour recentrer le débat. Sensibiliser la population afin de combattre efficacement la discrimination. 3. Développer des contre-discours aux discours xénophobes dominants. 4. Mettre en place une véritable politique d'accueil. 5. Former les agents d'administration aux questions d'intégration. 6. Agir sur la question des sans-papiers.

11. CFP Services, Hôtellerie et Restauration

►Coordonnées :

Adresse : Ch. Gérard de Ternier 18, 1213 Petit-Lancy *Tél :*
E-mail : *Web :*

Institution représentée par : M. Descombes, directeur

Les formations dispensées par le CEPTA ont été réparties en trois centres, dont le CFP Services, Hôtellerie et Restauration.

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence : Le CFP délivre des formations professionnelles menant au CFC, ainsi que des formations préliminaires d'assistantes en coiffure, de cuisiniers et de logisticiens.

Environ 75% des étudiants du CFP Services, Hôtellerie et Restauration sont étrangers.

►Politique en matière d'intégration :
Le directeur déplore la suppression de la formation élémentaire (remplacée par la formation initiale). L'ancienne formation était mieux adaptée aux besoins des étrangers les moins qualifiés (enseignement individualisé sans notes).

Le CFP Services, Hôtellerie et Restauration n'a pas d'approche particulière pour les étrangers. Toutefois, il dispense des cours d'appui de français en fonction des budgets et il assure un suivi des cas les plus problématiques avec les entreprises concernées.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'intégration ne passe pas que par l'apprentissage de la langue. La politique d'intégration doit aussi viser d'autres objectifs comme l'apprentissage des normes de la culture d'accueil. Il convient de fixer des exigences aux étrangers, en contrepartie des services dont ils peuvent bénéficier.

►Propositions/Priorités : 1. Informer les étrangers des mœurs locales, afin de favoriser leurs contacts avec les employeurs et la population. 2. Mettre sur pied une formation professionnelle élémentaire dont les caractéristiques principales seraient : des petites classes avec un enseignement dispensé de façon individualisée et avec des évaluations plutôt que des notes.

12. Chêne-Bougeries

►Coordonnées :

Adresse :	Rte de Chêne 136, 1224 Chêne Bougeries	*Tél :*	022 869 17 17
E-mail :	r.gailland@chene-bougeries.ch	*Web :*	www.chene-bougeries.ch

Institution représentée par : Raphaël Gailland, secrétaire général

A. DESCRIPTIF

►Population

10'156 habitants (30% étrangers, 27.4% confédérés, 42.6 genevois – Source OCSTAT)

►Politique communale, actions

De par la nature essentiellement résidentielle de la commune, Chêne-Bougeries ne peut pas mener de politique d'intégration par l'emploi.

En revanche, différentes actions sont menées à des fins d'intégration :

- Intégration des nouveaux résidants :
  - Envoi de brochures d'information ainsi que de l'ouvrage « Chêne-Bougeries, des origines à nos jours ».
  - Création d'un DVD (en cours) de présentation de la commune, éventuellement avec des sous-titres dans d'autres langues.
- Une fois par an, l'apéritif des associations (« Apéritif de Nouvel An ») permet à ces dernières de se présenter.
- Une fois par an, organisation de la fête du Renouveau offrant la possibilité aux associations, entre autres celles de migrants, d'être présentes sur l'espace public en tenant divers stands.

En 2006, la Commission sociale de la commune a subventionné diverses associations actives dans le domaine de l'intégration, notamment : Lire et Écrire, Païdos, CRG, l'EPER (pour un projet de promotion de la santé auprès des femmes latino-américaines sans-papiers), Pluriels, UPC.

► Ressources

Il n'y a pas de ligne « intégration » en tant que telle dans le budget de fonctionnement communal. Toutefois, chaque année, la Commission Affaires sociales-Prévention accorde des subventions à de nombreuses associations, dont plusieurs sont actives dans le domaine de l'intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Conduire une politique d'intégration intelligente s'avère difficile dans le contexte genevois, dans la mesure où cette dernière doit tenir compte de la politique migratoire en vigueur, laquelle paraît manquer de cohérence. Par ailleurs, la législation peine à s'adapter à la réalité sociale, dans la mesure où de plus en plus de flux migratoires s'inscrivent dans le cadre d'un processus global communément désigné sous l'appellation « Mondialisation ».

Il n'existe pas de politique coordonnée dans le domaine. Le BIE a certes développé une politique au coup par coup sans réussir néanmoins à devenir un véritable animateur du réseau des nombreux acteurs concernés.

La ville de Chêne-Bougeries est prête à soutenir la mise en œuvre des dispositions légales sur l'intégration des étrangers, dans la mesure de ses moyens et le respect de ses compétences, en concertation étroite avec les autorités fédérales et cantonales plus directement concernées.

►Propositions/Priorités : 1. Au vu de ce qui précède, une politique d'intégration devrait avant tout se focaliser sur des catégories particulières de personnes d'origine étrangère, à savoir prioritairement les requérants d'asile, les « sans-papiers » dont une grande partie va finalement s'intégrer d'une manière ou d'une autre dans le tissu économique genevois. 2. Conduire une politique vigoureuse contre l'exclusion dans les domaines de l'éducation, du logement et de l'emploi.

13. Chêne-Bourg

►Coordonnées :

Adresse :	Av. Petit-Senn 46, CP 148, 1225 Chêne-Bourg	*Tél :*	022 869 41 10
E-mail :	mairie@chene-bourg.ch	*Web :*	www.chene-bourg.ch

Institution représentée par : Beatriz de Candolle (Maire), A. Nasel (Secrétaire général)

A. DESCRIPTIF

►Population
7'719 habitants

► Politique communale, actions
- La commune de Chêne-Bourg adresse une lettre personnalisée à tous les nouveaux habitants.

- Une fois par an, elle organise à leur attention une manifestation rassemblant toutes les associations communales.

Les principaux lieux d'intégration de la commune sont les associations (notamment sportives) et le centre de loisirs où sont organisés des soirées pour les mères des enfants qui le fréquentent par exemple.

Enfin, la mairie profite de la petite taille de la commune pour mener une politique d'ouverture et de proximité (réception individuelle des personnes qui le souhaitent, etc.)

► Ressources
Pas de ressources allouées spécialement à l'intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

L'intégration dépend entre autres de la volonté des personnes migrantes et relève aussi de leur devoir. Quant à l'Etat il doit réserver un véritable accueil aux nouveaux venus.

La politique d'intégration ne peut se limiter à un travail de coordination. Il faut se concentrer sur des actions concrètes et de véritables partenariats (notamment avec les associations communautaires). Ces dernières peuvent joueur un rôle encore plus important que ce qu'elles font aujourd'hui, pour autant qu'elles soient soutenues de manière appropriée par les pouvoirs publics.

► Propositions/Priorité : 1. Il s'agit d'encourager l'apprentissage de la langue, notamment au moyen de mesures incitatives fortes, car l'intégration passe par la communication ; cela passe par trois exigences : a) organiser l'offre de cours de français, laquelle doit s'adresser également aux parent ; b) veiller à garantir l'accès aux cours pour toutes les femmes ; c) encourager les associations qui donnent des cours de langue d'origine à donner également des cours de français. 2. Mettre les parents devant leurs responsabilités et rappeler ce qui est permis et ce qui est interdit. 3. Le BIE doit s'appuyer sur les associations communautaires comme relais pour atteindre toute la population étrangère.

14. Croix-Rouge Genevoise (CRG)

►Coordonnées :

Adresse :	Rte des Acacias 9, 1227 Les Acacias	*Tél :*	022 304 04 04
E-mail :	info@croix-rouge.ch	*Web :*	www.croixrougegenevoise.ch

Institution représentée par : Mme Babel-Guérin, Directrice

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Accueil & Information, Cours de français, Culture, Troisième âge, Intégration, Santé & Social, Formation professionnelle, Jeunes, Famille

►Population
Ouvert à toute la population genevoise avec une forte proportion d'étrangers et beaucoup de réfugiés reconnus.
Nombre de personnes touchées : 30'000

► Accès aux activités
Gratuit pour les activités relevant de : accueil et information, cours de français, culture, 3ème âge et intégration
Facturé pour les activités suivantes : cours auxiliaire de santé, logement jeunes.
L'interprétariat est gratuit pour les bénéficiaires mais facturé aux partenaires.

► Ressources
Personnel (intégration) : 7.9 EPT (15 personnes), 112 personnes à l'heure et à la demande, 1 stagiaire. Auquel s'ajoutent 7.4 EPT (9 personnes) et 6 stagiaires pour le SEMO.

Bénévoles : 60

Ressources financières allouées aux activités d'intégration[2] *:* 2'600'138 CHF (30% du budget).
(Subvention cantonale 56'100 CHF, Subvention fédérale 681'000 CHF, Produit des activités : 1'843'000)

► Descriptif des actions
a) Centre d'intégration interculturelle **à** 50 bénévoles et 1.5 poste
- Bibliothèque interculturelle (16'631 emprunts et 10'810 bénéficiaires/an. Livres en 200 langues)
- Devoirs à domicile pour une quarantaine d'enfants
- Écrivains publics
- Cours de français intensifs pendant l'été (mise à niveau pour enfants étrangers et intégration au système scolaire)
- Visites hebdomadaires (SCAI, AGORA, foyers de requérants, Frambois)
- Animations diverses telles que des séances de contes (2 fois / mois)

b) Service étrangers/réfugiés
- Prend en charge 130 réfugiés reconnus (assume l'aspect social)
- Aide au départ en partenariat avec l'Hospice Général et l'OCP
    - Aide à la mise sur pied de projets pour éviter les départs forcés.
    - Information auprès des personnes internées à Frambois

[2] Sans les activités liées à l'aide au départ

c) CRIPAM (Centre de rencontre et d'intégration pour personnes âgées migrantes) : L'objectif est d'accompagner les migrants âgés de plus de 55 ans particulièrement isolés, leur permettre de développer des contacts et rompre leur isolement. **à** 1 poste de coordinateur

- Divers cours (français, assouplissement, etc.)
- Sorties mensuelles (diverses visites culturelles, excursions)
- Avec Pro Senectute et le Service Social de la Ville de Genève, participation à « Seniors d'Ici et d'Ailleurs »
    - Accueil et information (permanence tous les jeudis)
    - Formation
    - Activités diverses pour les seniors

d) Logement de jeunes non universitaires entre 18 et 25 ans. Ouvert à toute la population mais la majorité des usagers sont étrangers. **à** 2 postes à 50% d'intendants sociaux

- Deux foyers non mixtes (15 et 11 places)

e) Secteur Santé & Formation

- Cours d'auxiliaires de santé (cours de base pour des personnes qui soignaient à domicile pour les aider à trouver du travail dans un EMS ou dans le privé)
- Programme divers
    - Prévention SIDA pour migrants d'origine sud-saharienne
    - « Viens chez moi », projet d'intégration et de partage entre familles d'origines différentes
    - « Luana », programme de promotion de la santé sous formes d'ateliers santé pour migrants (5 soirées de 2 heures, centrées sur la nutrition et le système de santé)

f) Emploi et Formation

- SEMO (Semestre de Motivation) : destiné aux adolescents et aux jeunes adultes de 16 à 25 ans, ce programme vise à aider à la construction d'un projet professionnel.

g) Interprétariat communautaire. Ce service est d'une importance cruciale pour permettre à différentes institutions étatiques ou parapubliques de fonctionner et de comprendre les migrants (notamment HUG, DIP, Appartenances, etc.). Il joue aussi un rôle de médiation culturelle.

- Ils sont formés de façon continue par la CRG (avec certification).
- 13'359 heures d'interprétariat/an, 81 interprètes pour 57 langues et dialectes
- Nouveau projet : formation du personnel des HUG à la médiation interculturelle

►Liens

Caritas (Reflets), CSP, Pro Senectute, La Roseraie, Camarada, FEGEMS, HG, HUG, DES, DGAS, OCP, OCE, ODM, OIM

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : des améliorations seraient souhaitables... chacun part avec son idée sans se soucier de ce qui se fait. La CRG essaie de ne pas faire doublon et s'emploie à créer des synergies. Une meilleure coordination est vraiment requise dans le secteur des cours de français.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Suffisante. Il ne faut pas non plus négliger les préoccupations des Genevois.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : A Genève, le respect de la personne est assuré. Le nombre de départs forcés est très faible en comparaison d'autres cantons. Au niveau des actions dans les domaines de la Santé et du Social, le bilan est positif. Dans d'autres domaines d'activité, il n'y a pas de coordination et de visibilité, bien que beaucoup de choses soient faites. L'action du BIE n'est pas visible.

►Propositions/Priorités : 1. Prise en charge rapide des enfants et des adolescents, avant l'âge scolaire et après l'école. 2. Mise en place d'un système de parrainage pour mobiliser et sensibiliser les gens en place 3. Renforcer la lutte contre le travail au noir, laquelle passe aussi par des sanctions plus lourdes envers les employeurs pris en faute. 4. Cette lutte, dans le secteur privé, passe également par la nécessité, pour l'employeur, de payer les charges sociales et les impôts.

15. Centre Santé Migrants (CSM) - HUG

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de Lyon 89, 1201 Genève	*Tél :*	022 382 33 33
E-mail :	sophie.durieux@hcuge.ch	*Web :*	www.migrantcare.org

Institution représentée par : Dr. Sophie Durieux

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Santé, Accueil et Information

►Population

Statut :	Asile (F, N, NEM, quelques réfugiés reconnus). Pour les activités de prévention, permis L (cabarets)	*Origine :*	Afrique & Maghreb 50%, Turquie et Asie 20%, Ex-Yougoslavie & Europe de l'Est 30%
Age:	Tous, en moyenne entre 25 et 35 ans	*Sexe :*	55% M, 45% F

Nombre de personnes touchées : env. 5000 personnes par an au Centre (400 consultations / mois) – auxquelles s'ajoutent 2'000 autres personnes soignées dans le cadre du Réseau Santé Asile (médecins privés).

► Accès aux activités
Payant, frais entièrement remboursés par les caisse maladie pour les demandeurs d'asile assistés par l'HG. Franchise +10% pour les autres. Gratuit pour les NEM.

► Ressources
Personnel : 5,5 médecins, 8 infirmières, 2,8 secrétaires. De temps à autres, d'autres personnes pour des projets ad hoc financées par des fonds de recherche.

Budget : inclus dans le budget de l'Hôpital. Subventions de l'OFSP et du Canton pour des campagnes de prévention.

► Descriptif des actions
- Consultations de médecine générale pour les requérants d'asile
- Travail infirmier auprès des requérants
  - Premier contact avec le système de santé
  - Évaluation des nouveaux arrivants
  - Fonction d'intégration au système de soins
  - Visites dans les foyers de requérants
- Action dans le domaine de la santé mentale (rôle non-écrit, parfois en consultation conjointe avec les psychiatres)
- Accueil et Information
  - Site Internet www.migrantcare.org
- Prévention du SIDA
- Coordination du Réseau Santé Asile (un réseau de médecins privés).

►Liens
Appartenances, Réseau Santé Asile, AMG, CSP, SSI, Caritas, EPER, CRG (interprètes), HG, OCP, DGS, ODM, OFSP, Tribunal Administratif Fédéral.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : D'une manière générale, satisfaisante. La qualité de la collaboration avec l'Hospice Général pourrait être améliorée.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : De nombreux projets en lien avec la santé peuvent être développés, par exemple concernant la nutrition (prévention, mise sur pied de coopératives d'achat, etc.). L'intégration au système de santé suisse doit encore être améliorée (explication du système d'assurance-maladie, etc.). En matière de prévention, les documents existants sont parfois inadaptés et inadéquats.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration: Les moyens et la volonté d'agir existent mais grosse carence en ce qui concerne la coordination. L'action du BIE a peu d'incidence sur le travail de terrain. Les projets devraient être établis en fonction des statuts et origines des personnes et des besoins réels (asile : souvent un statut très précaire avec des traumatismes à surpasser qui constituent des handicaps majeurs à l'intégration, notamment dans l'apprentissage de la langue, cf. concept d' « Autoroute de l'Information » de l'Hospice). Absence de concept global. Une mesure indispensable serait la mise sur pied d'un bureau d'accueil pour les personnes débarquant à Genève après leur enregistrement au CERA. Une attention tout particulière doit être portée dans la lutte contre les abus policiers, en amont de Champ-Dollon.

►Propositions/Priorités : 1. Redonner le pouvoir aux personnes afin qu'elles puissent agir sur leur propre vie. On observe une tendance à l'infantilisation des requérants qui deviennent ensuite des assistés. Il faut employer leurs compétences présentes (éventuellement par une forme d'autogestion coordonnée – voir à ce propos l'expérience du foyer d'Anières). 2. Agir dans le domaine de l'emploi, aider les gens à trouver du travail. 3. Encourager une plus grande proximité des assistants sociaux du terrain. 4. Mettre sur pied un bureau d'accueil des requérants attribués à Genève, après leur enregistrement au CERA 5. Mesures de prévention et d'information au niveau santé, notamment en matière de nutrition.

16. Centre Social Protestant (CSP)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue du Village Suisse 14, 1205 Genève	*Tél :*	022 807 07 00
E-mail :	info@csp-ge.ch	*Web :*	www.csp-ge.ch

Institution représentée par : Pierre-Alain Champod (directeur), Frédérique Bouthéon (service juridique), Marie-Claire Kunz (secteur réfugiés), Pascal Mundler (secteur des ventes), Frédérique Perler (secteur social)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Social, Accueil & Information, Conseil juridique notamment dans le domaine du droit d'asile / du droit des étrangers; Loisirs pour les aînés, consultations conjugales, brocantes
Le CSP est un service privé d'aide sociale destiné à tout résident du canton, sans distinction d'origine ni de confession.

►Population
Les activités du CSP sont ouvertes à toute la population. Néanmoins, elle offre deux services spécifiques pour les étrangers, l'un dans le domaine de l'asile (secteur réfugiés), l'autre dans le domaine des étrangers (droit des étrangers dans le secteur juridique).

Statut :	Tous. Nombreux RA (F, N, NEM)	*Origine :*	pas de statistiques pour l'ensemble de l'institution
Age:	jeune adulte jusqu'à 3ème âge	*Sexe :*	Tous

► Accès aux activités
Consultations gratuites. Certaines démarches sont facturées selon le revenu, mais en aucun cas l'absence de revenu doit empêcher l'accès aux services.

► Ressources
Personnel: 4 postes dans le domaine de l'asile, mais aucun d'eux n'est dédié à des activités directement liées à l'intégration des étrangers. En ce qui concerne les autres domaines d'activité, les postes de travail dédiés à l'intégration ne sont pas chiffrables. Le personnel total est de 54 collaborateurs (EPT : 38.4 postes).

Bénévoles : 200 pour l'ensemble de l'institution

Budget : Le budget total du CSP est de 5'300'0000CHF
(Recettes d'activités : 2'576'000 CHF, le reste étant des dons ou des subventions publiques ou privées)

► Descriptif des actions
Le premier rôle du CSP est de faire connaître leurs droits à ses usagers et de les faire respecter. Toutes les activités du CSP sont concernées par les problématiques de l'asile et des étrangers. Le CSP est organisé en plusieurs secteurs :

- secteur réfugiés :
  - accueil et information,
  - démarches de procédure
  - problèmes sociaux spécifiques
  - recherche d'informations pour compléter des dossiers,
  - prises de position et participation à des projets collectifs.

- secteur juridique :
    - droit des étrangers
    - droit de la famille et de succession
    - droit des assurances sociales
    - droit privé.
- secteur social :
    - appui lors de démarches administratives
    - intervention auprès de services officiels et privés
    - conseil sur la gestion de budget et l'assainissement des dettes
    - soutien psychosocial
- Consultation conjugale
- Diverses activités et services visant à aider des personnes en situation de précarité

►Liens
Dans la part de ses activités concernant l'intégration le CSP a des contacts avec toutes les institutions concernées par cette problématique, notamment Elisa, Agora, Camarada, Caritas, HG, OCP, DGAS. Le CSP Genève participe au réseau romand des CSP.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Dans le domaine de l'asile, la collaboration entre associations est excellente et institutionnalisée. Les relations avec l'HG manquent de souplesse et de transparence (quelle application de la LAsi à GE ?). En ce qui concerne l'intégration dans son ensemble, il n'y a pas de synergie au-delà de quelques collaborations ponctuelles.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration :
Beaucoup d'endroits et de lieux existent dans le domaine de l'intégration dans ce canton. Néanmoins, il n'y a pas un lieu de coordination, ni de ligne directrice de l'Etat.
Le plus grand obstacle à l'intégration est la précarité des statuts tels que sans-papiers, NEM, requérants d'asile, permis F, regroupement familial non concrétisé, etc. La précarité du statut péjore notamment les chances en termes d'accès au marché de l'emploi et à la formation professionnelle, et de ce fait est inévitablement liée à des situations de difficultés financières.
Dans le domaine des cours de français, le CSP constate que l'accessibilité n'est pas suffisante, et que les cours ne sont pas adaptés à différentes couches de la population. Il en va de même dans le domaine de la formation professionnelle (la reconnaissance des acquis - ou reformation sur les acquis – n'est pas faite). Le canton de Genève reste toutefois le plus ouvert de la confédération.

La politique d'asile est basée sur une volonté de non intégration des personnes concernées, tant qu'elles ne disposent pas d'un statut stable (permis B, C etc.), hormis les récentes améliorations introduites pour les permis F. Le CSP déplore que l'aide aux requérants d'asile de l'HG interrompe son suivi au moment où les personnes passent de la dépendance à l'indépendance financière, alors que des mesures d'accompagnement prolongées pourraient contribuer à une meilleure intégration et éviter des situations financières difficiles et surtout handicapantes dans les procédures visant à l'obtention de permis plus stables.

Par contre le CSP se félicite de l'ouverture du système de santé genevois.

►Propositions/Priorités : 1. L'éducation, la formation professionnelle et l'accès au marché du travail doivent être traités en priorité. 2. La pratique administrative (notamment celle de l'Etat civil doit être adaptée). 3. Il faut redéfinir le rôle de l'Hospice Général dans la politique d'intégration du canton. 4. Il faut rendre l'assistance juridique accessible à la population la plus défavorisée

17. Département de Médecine Communautaire et de Premier Recours - HUG

►Coordonnées :

Adresse :	Rue Micheli-du-Crest 24, 1211 Genève 14	*Tél :*	022 372 96 69
E-mail :	patricia.hudelson@hcuge.ch	*Web :*	n/a

Institution représentée par : Patricia Hudelson (anthropologue médicale)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Santé, Anthropologie médicale, Compétence transculturelle des médecins des HUG, et responsable de l'interprétariat aux HUG.

Patricia Hudelson est responsable de l'interprétariat aux HUG (service fourni par la Croix Rouge Genevoise), et co-responsable d'une Consultation Transculturelle récemment développée aux HUG. Elle donne également des cours pré et post gradués et mène des projets de recherche dans le domaine de la compétence transculturelle.

►Population : Environs 50% des patients aux HUG sont de nationalité étrangère, mais actuellement l'hôpital n'a pas de procédures pour systématiquement identifier les patients ayant besoin d'un interprète. Cependant, la Croix Rouge Genevoise tient des statistiques concernant les départements usagers du service d'interprétariat à l'hôpital, qui suggèrent une possible sous-utilisation de l'interprétariat dans certains départements. Patricia Hudelson est en train de développer des outils qui permettront d'identifier clairement les besoins et évaluer dans quelle mesure ces besoins sont satisfaits.

► Ressources

Personnel: 1 personne à 40% pour la coordination et développement de l'interprétariat aux HUG ; 3 personnes à temps partiel (total=80%) pour la Consultation Transculturelle.

► Descriptif des actions

Le Département de Médecine Communautaire et de Premier Recours a développé plusieurs activités qui ont comme but de renforcer les compétences transculturelles des médecins et promouvoir des soins appropriés au plan linguistique et culturel dans l'ensemble des HUG :

- La coordination et le contrôle de la qualité du service d'interprétariat de la Croix Rouge Genevoise dans les HUG ;
- Une consultation transculturelle (projet pilote) dont le but est d'aider les cliniciens à identifier et gérer les aspects culturels de la prise en charge ;
- Création d'un site intranet qui fournit des informations pratiques aux cliniciens des HUG concernant les aspects linguistiques et culturels des soins, et les soutiens et services qui existent pour aider dans la prise en charge des patients migrants
- Des formations pré-graduée et post-graduée dans le domaine des compétences transculturelles ;
- Des projets de recherche/évaluation qui visent à identifier les besoins en termes d'adéquation linguistique et culturelle de soins, ainsi qu'à piloter/évaluer des interventions pour répondre aux besoins identifiés.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

► Besoins

Pour assurer la prise en charge optimale quelle que soit la langue ou la culture du patient et rendre les HUG un « Migrant Friendly Hospital », plusieurs activités restent à développer :

- Récolte systématique des caractéristiques sociodémographiques des patients aux HUG, pour mieux identifier et répondre aux besoins de patients (nationalité, langue, religion, permis)
- Identification des patients ayant besoin d'un interprète, dès leur entrée à l'hôpital
- Amélioration et élargissement du service d'interprétariat aux HUG (ex. interprétariat téléphonique, documents traduits, etc.)
- Établissement des directives claires sur la question de l'interprétariat au sein des HUG
- Formation continue obligatoire pour tous les collaborateurs des HUG (compétences transculturelles, travail avec un interprète).

18. Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS)

►Coordonnées :

Adresse : Av. Beau-Séjour 24, 1206 Genève *Tél :* 022 839 98 00
E-mail : emmanuelle.cuendet@etat.ge.ch *Web :*

Institution représentée par : Eric Etienne (directeur adjoint) et Emmanuelle Cuendet

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
La DGAS est un service du Département de la Solidarité et de l'emploi (DSE). Ses missions concernent notamment les divers domaines de l'intervention sociale dans le canton de Genève.

►Politique en matière d'intégration :
La DGAS doit mettre en œuvre la politique d'intégration de toutes les personnes relevant du domaine de l'asile.

a) Domaine des étrangers
La DGAS subventionne des institutions et associations s'occupant de l'intégration des étrangers.

b) Domaine de l'asile
Une des tâches de la DGAS est de coordonner l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'asile (requérants d'asile, permis F, NEM, réfugiés reconnus).

Dans le domaine de l'intégration, la DGAS privilégie l'intégration des demandeurs d'asile et permis F dès leur arrivée, et ceci pour deux raisons :

(i) la plupart des requérants ou permis F restent durablement en Suisse après plusieurs années de procédure, c'est pour cela que leur intégration, dès le départ, notamment par l'apprentissage de la langue française ou par l'intégration professionnelle est primordiale
(ii) quant à ceux qui doivent quitter le pays, ils ne pourront que bénéficier de connaissances acquises durant la procédure de demande d'asile (et en faire bénéficier leur pays d'origine).

Partant de ces deux constats, la DGAS favorise l'apprentissage du français et la formation professionnelle. Elle subventionne et développe des projets, notamment en collaboration avec l'HG.

La DGAS dirige les travaux du comité interdépartemental de suivi asile, qui assure la coordination de l'activité de l'Etat dans le domaine de l'asile. Le groupe réunit l'ensemble des départements, la CRG ainsi que l'HG.

De plus, la DGAS réunit régulièrement les différents prestataires de programmes de formation offerts aux requérants d'asile, afin d'assurer une bonne coordination de l'offre.

Réfugiés statutaires : le DSE a confié un mandat au SRU, géré conjointement par Caritas et par la CRG, pour l'assistance des réfugiés statutaires.

►Liens : HG, OCP, associations actives dans le domaine de l'asile et des étrangers (CSP, Caritas, CRG, Genève roule, etc.)

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Évaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup d'activités et de lieux d'intégration existent à Genève. Ces activités, très importantes, se font de manière éclatée et non coordonnée. Cette situation peut générer des « doublons » et induit de facto un gaspillage de ressources et un manque de visibilité au niveau global.

Une meilleure identification et coordination des moyens donnés dans le domaine de l'intégration ne pourra qu'avoir des effets positifs

►Propositions/Priorités : 1. Rétablir la cohérence dans les actions au à l'aide d'une cartographie - en ressortant les points forts et faibles tout en maintenant la diversité du réseau. 2. Développer les actions de proximité, notamment avec une implication accrue des communes. 3. Augmenter la capacité à détecter les besoins et les problèmes, être à l'écoute des migrants et les impliquer dans l'analyse comme dans les solutions. 4. Créer un lieu de coordination pour définir les stratégies en matière d'intégration et la mise en œuvre (le comité de suivi de l'asile est donné comme exemple à suivre).

19. Direction Générale de l'Office de la Jeunesse (DGOJ)

►Coordonnées :
Adresse : Rue Ami-Lullin 4, 1207 Genève *Tél :* 022 388 55 87
E-mail : directiongeneraleoj@etat.ge.ch *Web :* www.geneve.ch/oj

Institution représentée par : Pascale Byrne-Sutton, directrice générale

A. DESCRIPTIF

►Domaine de compétence :

Service de l'Etat s'occupant de tout le domaine de la jeunesse (Protection des mineurs, prévention et promotion de la santé, domaine médico-pédagogique, loisirs de la jeunesse,, adoptions, familles d'accueil, surveillance des foyers, etc.). Il est rattaché au DIP.

Une forte proportion d'enfants étrangers est concernée par ses activités.

►Politique en matière d'intégration :

Au sein de l'office de la jeunesse, plusieurs personnes de référence sont identifiées pour les questions relatives aux étrangers et à l'intégration (Evaluation des lieux de placement, Service de protection des mineurs, Service médico-pédagogique). La majorité des usagers étant étrangers, les 900 collaboratrices et collaborateurs des services de l'OJ jouent donc un rôle important de proximité. Afin de répondre au mieux aux besoins de la population concernée, la question de l'interculturalité est intégré dans les processus de travail et des échanges interviennent à ce sujet interviennent lors du traitement des dossiers relatifs à la protection des enfants et des jeunes.

Dans ce cadre, les différentes cultures, origines et statuts sont pris en compte – tout en respectant l'égalité de traitement. Quand ils ne peuvent communiquer avec des usagers, les services de l'OJ font régulièrement appel aux interprètes CRG (Fr. 8820.- pour 120 heures réparties entre janvier et mai 2007 pour le SPMi; Fr 21'941,25 pour 329 heures en 2006 pour le SMP - appel à des interprètes CRG ou indépendants). Par ses compétences, ce service doit s'occuper de l'aspect parent et les informer de leurs droits et devoirs.

Afin de faciliter la compréhension des problèmes et la recherche de solutions, trois services de l'OJ participent à la cellule de migration du DIP: SSJ, SMP, SPMi. Par ailleurs, l'OJ collabore étroitement à la résolution de problèmes survenant dans l'enseignement (y compris spécialisé). Enfin, L'ELP (Evaluation des lieux de placement) examine les conditions d'accueil des enfants sans-papiers, placés dans la famille élargie, arrivant à Genève de l'étranger sans leurs parents.

Le SMP a monté une structure destinée aux petits enfants, requérants d'asile, destiné à faciliter leur intégration future au sein du dispositif scolaire.

Dans toutes ses activités, l'OJ s'applique à trouver des solutions aux problèmes auxquels les jeunes sont confrontés quels que soient leur origine et statut afin de garantir l'égalité de traitement.

►Liens:

Les services de l'OJ travaillent en concertation avec le réseau social en place à Genève.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : La DGOJ identifie une nécessité de mieux communiquer sur les acteurs en place et les spécificités liées à la prise en compte de particularités culturelles.

►Propositions/Priorités : La régularisation du statut des sans-papiers améliorerait notablement la situation des enfants et des jeunes concernés.

20. Département de l'Instruction Publique (DIP)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de l'Hôtel de Ville 6, CP 3925, 1211 Genève 3	*Tél :*	022 327 24 00
E-mail :	infodip@etat.ge.ch	*Web :*	www.geneve.ch/dip

Institution représentée par :
Eléonore Fleury (Service de la scolarité DGPO, chargée de mission pour les affaires juridiques)
Claude Giannada (Responsable du secteur des classes d'accueil)
Daniel Hensler (Service des classes d'accueil SCAI)
Tristan Mascotto Balmer (Chargé de mission au service de la scolarité - DGPO)
Stéphane Montfort (DGOJ, directeur adjoint)
Sylvain Rudaz (Service de la scolarité DGPO, directeur et Cellule Migration)
Irène Schwob (Service de la recherche en éducation, collaboratrice scientifique au Service de la recherche en éducation)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
Enseignement public, sans discrimination.

►Politique en matière d'intégration :
Dans la formation obligatoire, post-obligatoire et universitaire, le DIP défend une politique de non-discrimination. Plus de 190 nationalités sont représentées au sein de l'école publique. Le DIP a construit une approche multiculturelle lui permettant de s'adapter à la nature des flux migratoires.

La philosophie du DIP dans ce domaine est d'intégrer chaque élève à l'école. Dans toutes ses réflexions le DIP essaie de tenir compte des contextes sociaux et économiques et s'efforce de trouver des solutions sans aucune stigmatisation.

Le DIP a édicté des directives concernant les immigrés. Pour chaque domaine d'activité, que cela soit pour les enfants ou pour les parents, ces directives écrites sont claires et détaillées. De plus, les personnes responsables et la nature des responsabilités qui leur incombe sont clairement identifiées[3].

Ainsi, afin d'éviter toute stigmatisation politico-sociale, le DIP utilise les termes « non-francophone » ou « nouvel arrivant » au lieu des mots « immigré » ou « étranger »[4]. Cette approche n'empêche nullement le DIP de tenir compte de l'origine des élèves et d'adopter des pratiques adéquates. C'est dans cet esprit qu'a été crée la Cellule Migration.

A tous les échelons du cursus scolaire, le DIP porte une attention particulière à ce que les parents puissent avoir accès à des formations appropriées et comprendre notre système scolaire. Les formations dispensées aux parents varient ainsi selon que leurs enfants fréquentent l'école primaire, le cycle ou le post-obligatoire.

Les questions de langue et de traduction sont au centre des préoccupations du DIP au quotidien. Afin de permettre aux élèves et aux parents de comprendre le système scolaire,

[3] Les documents pertinents peuvent être obtenus en contactant la cellule migration
[4] Ceci s'explique par le fait qu'un Suisse alémanique ou un Suisse de retour de l'étranger font face au même problème d'intégration à l'école qu'un étranger.

des traducteurs culturels sont utilisés sans aucune restriction. De plus, plusieurs dizaines de documents sont traduits en plusieurs langues pour atteindre tous les parents.

Il en va de même pour l'apprentissage de la langue d'origine. Le DIP permet à chaque représentation consulaire présente à Genève d'organiser des cours de langue d'origine dans les écoles publiques, en dehors des horaires scolaires. Plusieurs milliers d'élèves suivent ainsi ces cours dans différentes langues.

Pour permettre à chaque école et chaque agent de l'instruction publique d'accomplir au mieux sa tâche en tenant compte de la question de l'immigration/intégration, le DIP organise des formations professionnelles continues et adaptées, ainsi que des formations ponctuelles quand cela est nécessaire.

Le Service de recherche en éducation (SRED) entreprend des recherches et analyse des données statistiques de manière indépendante sur la question de l'immigration/intégration en milieu scolaire. Ses travaux fournissent des outils sur lesquels peut se baser le travail du DIP.

Il est à noter que les sans-papiers jouissent du même accès à l'éducation que les Suisses et étrangers au bénéfice d'un permis de séjour, à l'exception de l'apprentissage.

Le DIP a développé, à tous les échelons, une politique d'intégration appropriée et différenciée :

A. ECOLE PRIMAIRE : âge 4-12
Tous les élèves, quel que soit leur statut, sont scolarisés au sein d'une classe ordinaire. Les conditions d'admission d'un élève sont rigoureusement les mêmes que celles d'un-e élève francophone.

L'élève non francophone bénéficie de mesures particulières d'orientation prenant en compte ses difficultés langagières.

En plus des classes ordinaires, le DIP a mis sur pied des STACC, structures d'accueil spécialisées visant à maintenir les migrants dans la classe[5]. Les élèves allophones sont ainsi pris en charge de manière différenciée pendant leur première et deuxième année d'école, tout en fréquentant une classe ordinaire.

En cas de retards importants, un bilan pédagogique peut être réalisé. Si le retard de scolarisation est connu, un projet individuel peut être élaboré avec les parents et l'ensemble des partenaires concernés par la scolarité. Si la nécessité l'exige, l'enfant peut être intégré dans une classe de l'enseignement spécialisé.

Lors de réunions avec les parents, le DIP s'efforce de manière prioritaire d'expliquer le système scolaire genevois aux parents, de les intégrer et de les impliquer dans la scolarité de leurs enfants. En plus des réunions, des rendez-vous individuels sont organisés.

Des cours de français sont également offerts aux parents

B. CYCLE D'ORIENTATION : âge 12-15
Le CO a un modèle différent que le primaire, adapté à l'âge pris en considération. Là aussi les allophones sont intégrés dans les classes ordinaires. Le CO assure des mises à niveau via des classes d'accueil en 7ème, 8ème et 9ème année suivant leur âge (ayant aussi pour but de sociabiliser les enfants).

L'élève non francophone bénéficie de mesures particulières d'orientation prenant en compte ses difficultés langagières.

[5] Soutien sur le plan de la scolarisation et de la sociabilisation

Pour permettre un enseignement individualisé dans les classes d'accueil, le nombre d'élèves maximal par classe est fixé à 11 (contre 25 dans les classes ordinaires). Le canton compte 36 classes d'accueil dans 19 cycles d'orientation.

A côté des cours intensifs de français, l'élève suit également des cours de mathématiques, de physique et autres. Le passage vers une classe ordinaire se fait dès que l'élève a atteint le niveau nécessaire.

Une attention particulière est portée au maintien d'un dialogue régulier avec les parents. Une école des parents a été crée (Epa) fin de leur permettre de comprendre le système scolaire, de les intégrer et de les impliquer dans la scolarité de leurs enfants. 1'100 parents participent à cette école. Au-delà de l'enseignement du français, des cours de latin, de physique, d'informatique et des cycles de conférences sont également donnés.

Les enseignants sont atteignables également à leur domicile privé. Dans chaque CO (ainsi que dans chaque collège), un conseiller social et un psychologue sont à la disposition des élèves et des parents.

Certains projets s'adressent spécifiquement aux allophones. Par exemple un projet « Jardin Botanique » qui permet aux non-francophones de comprendre d'autres cultures.

C. POST-OBLIGATOIRE : âge 15-19

L'admission d'un élève francophone au PO en provenance de l'étranger ou d'une école privée se fait en fonction de conditions d'admission dûment reconnues. L'admission d'un élève allophone ne provenant pas de l'enseignement public genevois répond aux mêmes principes de base que celle d'un élève francophone.

Toutefois, la scolarisation d'un élève allophone ne doit pas être compromise par des insuffisances temporaires de français. Par conséquent, la procédure diffère en ce que l'élève reconnu non francophone n'est pas soumis à des tests ou à des examens mais admis dans les services du SCAI.

Le SCAI est destiné aux allophones (mais est aussi ouvert à quelques francophones). Il comporte :

- *Un accueil scolaire (ACSC)* : une structure offerte à mi-temps à des jeunes allophones ou francophones qui ne peuvent pas être directement intégrées à leur classe (nouvelle arrivée). Le but étant d'évaluer l'élève afin de l'orienter vers la structure de scolarité PO la plus adéquate. L'ACSC a pour but l'apprentissage de la langue française et des mathématiques ainsi que la participation a des activités à but socio-éducatif, sous la responsabilité de la FASe.
- *Des classes d'accueil (CA))* : Ces classes sont réservées aux élèves allophones de 15 à 19 ans récemment arrivés à Genève. Le but est l'apprentissage de la langue française et du « métier d'élève »[6], ainsi qu'une mise à niveau des connaissances générales.
- *Des classes d'insertion scolaire (CIS)* : Elles reçoivent des élèves allophones de 15 à 19 ans, issus de CA ou récemment arrivés à Genève. S'adressent plus particulièrement à ceux qui n'ont pas un niveau scolaire suffisant, particulièrement en français. Le but est de préparer l'entrée dans les écoles du PO.
- Des classes d'insertion professionnelle atelier (CIPA) : Elles ont pour but d'aider des élèves ne maîtrisant pas bien la langue française à construire un projet professionnel et se préparer à entrer en formation professionnelle. Organisées à plein temps, elles alternent activités enseignement des disciplines scolaires et activités dans divers ateliers.
- Des ateliers de préapprentissage : Ils s'adressent à des jeunes indécis quant à leur avenir professionnel, et visent, par l'alternance du travail pratique et de

[6] Règles de vie en école

l'enseignement théorique. Prévoit des stages en entreprise ayant pour but la mise sur pied d'un projet professionnel.

- Des classes d'encouragement à la formation professionnelle (CEFP) : Elles sont ouvertes à tous les migrants (sauf les sans-papiers) ayant déjà un projet professionnel et qui désirent se former. Elles ont pour objectif de permettre aux élèves d'acquérir la maturité et le comportement adéquat ainsi que les compétences scolaires leur ouvrant les portes d'une formation de type dual.

D. L'OFFICE DE LA JEUNESSE (voir fiche spécifique)
Elle est constituée de 5 services, tous concernés par l'intégration :
Le SMP (0.5 poste concerné par l'intégration), le SPMI (compte plusieurs personnes spécialisées dans le domaine de la migration, la CDJ, le SSJ (deux postes concernés par l'intégration), le SLJ.

E. SRED
Ce service fait des recherches régulières dans le domaine de l'éducation à Genève et publie des statistiques sur l'éducation sur internet. Il a une vision critique sur les activités du DIP dans le domaine. Il souligne notamment le manque de coordination et de visibilité entre les activités au sein du DIP.

F. CELLULE MIGRATION
Le pôle de compétence en matière d'intégration du DIP coordonne toute l'activité du département dans le domaine. Elle se réunit 6 fois par année, organise des séminaires et conduit des recherches. La cellule migration joue un rôle pro-actif en cas de nécessité. Par ailleurs, la cellule migration est un lieu de référence pour tous les problèmes liés à l'intégration dans le cadre scolaire. Elle est ouverte et accessible pour tous les acteurs de l'éducation publique.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup de choses se font à Genève, mais il manque une véritable coordination ; d'où un certain manque de visibilité. Il est actuellement difficile de savoir qui fait quoi, et pour qui.

La non-possibilité d'accès des sans-papiers à l'apprentissage reste un problème.

Le DIP constate une absence totale de politique d'accueil dans notre canton.

►Propositions/Priorités : 1. créer une véritable structure d'accueil. 2. Faire un effort supplémentaire pour permettre un meilleur accès des parents aux cours de français et promouvoir la compréhension du système scolaire. 3. Octroyer une meilleure reconnaissance aux associations d'immigrés qui peuvent être des lieux de relais et de référence.

21. Direction du Logement

►Coordonnées :

Adresse :	Rue du Stand 26, CP 3937, 1211 Genève 3	*Tél :*	022 327 56 72
E-mail :	info.logement@etat.ge.ch	*Web :*	n/a

Institution représentée par : Michel Buergisser, directeur ; M. Schmied, juriste à la direction

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
La Direction du Logement est le service du canton dans le domaine du logement. Il est notamment responsable de l'attribution de logements sociaux. Il est rattaché au Département des constructions et des technologies de l'information.

►Politique en matière d'intégration :
Accueil et Information
La Direction du Logement accueille et informe tous les étrangers remplissant les critères de base de l'accès au logement social (2 ans de résidence dans le canton, tous permis sauf F et N). Elle dispose des moyens d'accueillir et d'informer les usagers dans différentes langues.

Non-discrimination
De par son domaine de compétences ainsi que de par les lois qui régissent son activité, la Direction du Logement ne pratique aucune discrimination. Certes, pour accéder au logement social, une durée de résidence préalable de 2 ans dans le canton est requise mais ceci est valable également pour les confédérés et les Suisses de retour de l'étranger.
Conformément à la loi cantonale, les demandes émanant de personnes relevant du domaine de l'asile (permis F et N) ne peuvent pas être prises en compte.
Toutefois dans les cas où le propriétaire a le dernier mot pour l'attribution du logement (tous les logements non HLM, soit 80% des nouvelles constructions), des discriminations sont à déplorer. Par contre, ce problème n'existe pas dans l'attribution de logement HBM.

Mixité & Intégration
La Direction du Logement s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir une certaine mixité dans la composition des immeubles (éviter les « ghettos » ethniques ou sociaux). Elle tient par ailleurs compte de l'avis des communes concernées. Elle participe aux réflexions à tous les niveaux (y compris avec les communes, telles que Onex, Vernier, etc.) pour parvenir à une intégration des étrangers.
Dans certains projets, elle tient compte de l'origine des habitants pour aménager l'espace public (ex. jardins potagers).

Accompagnement
La Direction du Logement assure un suivi personnel des cas les plus difficiles.

Formation
La Direction du Logement participe à la formation des concierges.

►Liens : HG, BIE, Fondations de Droit Public, Asloca, Caisses de pension publiques.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il existe des réseaux dans le domaine d'activité. Il manque un centre de monitoring fonctionnant en situation de veille, capable d'anticiper et d'intervenir.

►Priorités et propositions : 1. Créer un système de monitoring du logement en développant l'articulation espace public – espace privé. 2. Réunir l'ensemble des acteurs du tissu de l'intégration et les coordonner.

22. Eglise Catholique Romaine (ECR)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue des Granges 13, 1204 Genève	*Tél :*	022 319 43 43
E-mail :	denis.thorimbert@cath-ge.ch	*Web :*	www.cath-ge.ch

Institution représentée par : Mgr Farine (évêque auxiliaire), Pères Pio Fantinato, Rodenei Sierpinski, Silvano Guglielmi

A. DESCRIPTIF

►Politique en matière d'intégration

L'Eglise catholique romaine (ECR) précise qu'à Genève il y a environ 200'000 catholiques enregistrés. De ce fait, l'Eglise catholique romaine a développé un sens de l'intégration des étrangers depuis longtemps, en mettant à disposition des lieux (paroisses) et des moyens pour permettre aux croyants de participer, dans leur langue, à la vie de l'Eglise.

Ainsi, l'ECR a mis sur pied en son sein, 4 groupes (4 paroisses linguistiques) : un groupe italophone (22'000 personnes), un groupe lusophone (31'000 personnes), un groupe hispanophone (25'000 personnes) et un groupe anglophone (15'000 personnes de plus de 70 nationalités). L'ECR célèbre des messes et dispense des cours de catéchisme dans les 4 langues précitées, en plus du français. Il lui est donc possible d'accompagner le croyant, du baptême à l'enterrement, dans chacune de ces langues. Cette offre diversifiée attire aussi des personnes vivant en France voisine. Au-delà de ces groupes importants, il existe également des communautés polonaises, croates, allemandes, slovaques et hongroises.
L'ECR souligne l'importance de son rôle face au danger que représente la prolifération des sectes, notamment à l'égard des latino-américains, dont certains ont un statut précaire - souvent sans papiers -. Une attention particulière doit être apportée à ce fait, tant au niveau de l'Eglise qu'au niveau de l'Etat.

a) activités en langue italienne

Selon l'ECR, au vu de l'ancienneté de cette immigration, il n'y a guère de problème d'intégration à Genève : les italiens de Genève ont leur propre chapelle, ainsi que deux messes quotidiennes en langue italienne du lundi au samedi et 5 le dimanche. Ces messes sont très fréquentées, notamment par des fonctionnaires internationaux et des employés du CERN. Les baptêmes, mariages et enterrements sont prononcés dans les deux langues.
Les enfants italophones ont la possibilité de suivre des cours bilingues de catéchisme.
Autres

- La communauté italienne a créé l'association « Dames de St-Vincent » qui a pour but d'aider les personnes italophones en difficulté. Dans ce contexte, 25 bénévoles s'occupent de 150 personnes par année.
- Organisation d'une kermesse interculturelle annuelle à laquelle différentes nationalités sont invitées.
- Un groupe de jeunes (auquel participe une trentaine de personnes).

Les italophones ont, selon l'estimation du père Pio Fantinato, assez d'endroits pour pratiquer leur foi.

b) activités en langue espagnole

Au contraire des italophones, la langue espagnole est pratiquée par plusieurs nationalités. De ce fait, l'offre de l'ECR proposée en espagnol est adaptée à plusieurs nationalités. Au vu de la précarité due à la part importante de sans-papiers parmi les populations latino-américaines, l'ECR a dû porter une attention particulière dans le domaine social et dans celui de l'apprentissage du français (elle donne des cours de langue).

La possibilité d'organiser des messes « par nationalité » existe et l'ECR organise des fêtes par nationalité. Plus de 900 enfants suivent des cours de catéchisme en langue espagnole à Genève.

c) activités en langue portugaise/bresilienne

Trois prêtres s'occupent de cette population. Des cours de français, des cours de catéchisme sont dispensés pour les 2'200 enfants de la communauté. Ceci implique l'engagement de 150 bénévoles de la communauté. Des fêtes religieuses spécifiques sont organisées (Grand St-Martin, Fatima, etc.)
Le catéchisme joue un rôle important pour les enfants lusophones, puisque les cours sont aussi l'occasion d'un suivi de la scolarité des enfants.

d) activités en langue anglaise

Des messes et des cours de catéchisme sont donnés en anglais.

Plusieurs groupes d'aide sociale ont été créés. Une attention particulière est accordée à la population philippine, comptant de nombreux sans-papiers, afin de lui éviter tout isolement.

e) activités en d'autres langues

Pour les autres populations, il existe des messes dans la langue d'origine.

f) autres activités de l'ECR

L'ECR développe des activités notamment :

- dans le domaine de l'apprentissage de la langue
- de la culture (folklore)
- de l'appui dans les démarches sociales.

Par ailleurs, l'ECR participe à la Plateforme interreligieuse au niveau cantonal. Ce lieu offre des occasions de rapprochement pour toutes les religions présentes à Genève et constitue par conséquent un lieu d'intégration. Cette Plateforme interreligieuse représente un élément important de l'intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Propositions/Priorités : 1. Valoriser la Plateforme interreligieuse qui est un lieu d'intégration par excellence. 2. Valoriser les différences culturelles et reconnaître l'apport des migrants dans le développement économique du canton. 3. mettre au centre du dispositif d'intégration : la scolarité, la formation professionnelle et le travail.

23. Elisa-Asile

►Coordonnées :

Adresse :	CP 110, 1211 Genève 7	*Tél :*	022 733 37 57
E-mail :	info@elisa.ch	*Web :*	www.elisa.ch

Institution représentée par : Michel Ottet, Thao Pham, Barbara Tschopp (permanents)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Conseil et assistance juridique aux requérants d'asile

►Population

Statut :	Personnes relevant de l'asile	*Origine :*	Africains, Kurdes (Iraq, Turquie, Iran), Ex-Yougoslaves
Age:	Adultes, familles	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : 400 dossiers actifs (1'100 consultations par année)

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Personnel: 1.5 postes EPT (3 permanents)

Bénévoles : environ 20

Budget : 110'000 CHF
(Subventions Ville-GE: 35'000 CHF, Etat : 10'000 CHF; Dons divers : 60'000 CHF)

► Descriptif des actions
Localisée dans les mêmes locaux que l'Aumônerie Genevoise Œcuménique auprès des Requérants d'Asile (AGORA) et que « Les Scribes pour l'Asile », ELISA assume l'aspect juridique du soutien que les requérants trouvent dans « La Maison de la Croisette ».

Dans ce contexte, elle assure une permanence juridique trois fois par semaine et accompagne les requérants dans leurs démarches, y compris, si nécessaire, jusqu'à l'audition. Elle assure le suivi de plusieurs centaines de dossiers grâce à un réseau de mandataires bénévoles formés par ses soins.

Par ailleurs, Elisa assure une permanence pour les requérants d'asile à l'aéroport.

►Liens
OCP, SARA, HG, HUG, CSM, TAF, ODM, OSAR, Ambassades, AGORA et tous les membres de la Coordination asile, Pluriels, Appartenances, Églises.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : En vue des modifications allant découler de l'entrée en vigueur de la LAsi, Elisa souhaiterait être informée de manière plus transparente des mesures prévues par le DI et l'ODM.

Au-delà de la Coordination asile, les acteurs de l'intégration peinent à travailler en réseau.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : L'intégration n'est pas prise en compte dans le domaine de l'asile. Tout est fait pour renvoyer les gens. Se pose dès lors la question de l'existence d'un droit à l'intégration. L'exclusion des personnes déboutées et dont l'expulsion n'est pas possible engendre des dérives vers la criminalité et les pousse dans la clandestinité.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : En vertu de la législation fédérale, le canton peut-il encore traiter les personnes humainement ? Il dispose encore d'une certaine marge de manœuvre, reste à voir comment il va s'en servir.
L'Etat doit mettre plus de moyens dans le domaine de l'asile, notamment en renforçant les programmes de cours de français (HG).

►Propositions/Priorités : 1. Augmenter les moyens financiers consacrés à l'asile. 2. Informer les requérants de leurs droits et devoirs, des différentes procédures, etc. Pour ce faire, une simple brochure ne suffit pas (nombre conséquent d'analphabètes, etc.). Des séances d'information en plusieurs langues pourraient être organisées à l'HG, tenant aussi compte des spécificités de chaque dossier (création d'une cellule de spécialisation à l'HG). 3. Exploiter au mieux le temps gaspillé entre le dépôt de la demande et la première décision : la situation actuelle relève d'un gigantesque gaspillage.

24. Emmaüs

►Coordonnées :

Adresse :	5, Route de Drize, 1227 Carouge	*Tél :*	022 301 57 27
E-mail :	vgall@swissonline.ch	*Web :*	vgall@swissonline.ch

Institution représentée par : Vincent Gall

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Emmaüs accueille, héberge et occupe des personnes en situation de précarité se trouvant à la marge de la société.

►Population

Statut :	tous, y compris NEM. Majorité de sans-papiers	*Origine :*	majorité de non-UE.
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : 60 places disponibles, constamment occupées.

► Accès aux activités/services
Gratuit

► Ressources
Emmaüs compte sur ses propres ressources (recettes propres) et ne touche aucune subvention.

► Descriptif des actions
Emmaüs accueille, héberge, occupe des étrangers se trouvant dans la clandestinité et certaines personnes qui se retrouvent à la rue. Actuellement, Emmaüs abrite 22 femmes et 32 hommes sans-papiers ainsi que 4 enfants.

La philosophie d'Emmaüs est d'accepter les personnes sans leur demander d'où ils viennent et quels sont leurs problèmes. La prise en charge des personnes s'articule en deux étapes.

Première étape (3 mois) : les gens sont accueillis, nourris et logés. Cette première étape permet de réacquérir un rythme de vie sain (hygiène, nourriture, logement, etc.). Pendant cette période, Emmaüs s'abstient de s'immiscer dans la vie privée des résidents.

Deuxième étape (dès le 4ème mois) : chaque situation individuelle est discutée pour identifier les problème et trouver des solutions adaptées et acceptables pour chacun. C'est dans ce contexte qu'Emmaüs occupe les résidents avec ses activités traditionnelles, leur permettant ainsi de se remettre à la vie active et de valoriser leur savoir-faire. Cette deuxième étape n'est pas limitée dans le temps.

Lors de ce processus, Emmaüs accompagne ses résidents dans leurs éventuelles démarches administratives. Le grand souci d'Emmaüs est de devoir refuser plusieurs dizaines de personnes par manque de place d'hébergement. Les gens qui, faute de place, ne peuvent être accueillis, sont orientés vers d'autres services et associations.

D'autre part, pour éviter tout appel d'air, Emmaüs est particulièrement attentif à refuser des personnes clandestines fraîchement débarquées.

Fin du séjour : La situation la plus courante dans le domaine des sans-papiers et le retour volontaire dans le pays d'origine quand cela est possible. Emmaüs relève 20 départs volontaires par année vers le pays d'origine.

►Liens
Institutions partenaires :

Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité :

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Emmaüs pense que beaucoup de choses se font dans le canton, que cela soit au niveau public, parapublic ou privé. Néanmoins, Emmaüs relève une certaine hypocrisie dans le domaine des sans-papiers : à quoi bon lutter contre leur renvoi s'ils ne bénéficient d'aucun droit en Suisse ? Il en va de même dans le domaine des RA, où l'intégration est étroitement liée au statut légal : le statut de NEM pousse les personnes à la clandestinité – or, une proportion importante de ces personnes ne peut être expulsée.

►Propositions/Priorités : 1. Proposer des alternatives pour sortir les personnes sans statut légal de leur situation, que ce soit par une aide au retour ou l'octroi d'un statut en Suisse. 2. Octroyer un permis stable aux personnes non-expulsables pour les sortir de la précarité.

25. Fédération des Artisans et Commerçants (FAC)

►Coordonnées :

Adresse :	Chemin Rieu 18, 1208 Genève	*Tél :*	022 347 65 13
E-mail :	girard@fac.ch	*Web :*	www.fac.ch

Institution représentée par : Bernard Menuz, Président ; Antonietta FRANGI, Vice-présidente ; Gregor HEKIMI, Vice-président ; Patricia RICHARD, membre du Bureau Directeur et Nathalie GIRARD, Secrétaire.

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
La FAC regroupe les artisans et commerçants du Canton de Genève et défend leurs intérêts.

►Population
La FAC est concernée par la problématique de l'intégration de trois manières : leurs membres étrangers, leurs salariés (majoritairement étrangers) et leurs clients. La FAC s'occupe de tous ses membres sans distinction.

► Descriptif des actions.
Ne disposant ni des moyens, ni d'une information adéquate dans le domaine de l'intégration, elle n'a pas pu mener une politique particulière envers ses membres.

Néanmoins, la FAC soutient la vie de quartier interculturelle. L'activité de ses membres joue un rôle important dans la création de contacts entre Suisses et étrangers et entre étrangers. Elle organise chaque année, dans un quartier différent, une grande fête multiculturelle ayant pour but de valoriser le mieux-vivre ensemble. Cette année la fête s'est déroulée aux Pâquis, sur le thème « Les Pâquis, Carrefour du Monde ».

Par ailleurs, dans le domaine de la formation professionnelle, la FAC est attentive au problème de la deuxième génération par le biais de l'apprentissage ou la reconnaissance des acquis.

Enfin, de par la grande proportion de membres étrangers, la FAC doit accueillir informer et former les employeurs dans les domaines suivants : assurances sociales, fonctionnement du système genevois, rôle des associations patronales et syndicales, respecter des usages professionnels et importance de la formation professionnelle.

►Liens
Les partenaires potentiels ne sont pas identifiables en l'état sur les questions d'intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Insuffisant. La FAC ne sait pas où trouver les informations pour ses membres et leurs employés.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Vu la mixité de la branche (membres et employés), on ne peut pas dire « qu'il n'y a pas de problème », toutefois, il n'existe pas de plaintes de la part des membres ou des clients (racisme, discrimination, etc.) En ce qui concerne l'activité de l'Etat, elle n'est ni visible, ni

accessible (la FAC n'est pas au courant des activités de l'Etat dans ce domaine). La FAC constate que dans certains cas, il existe des problèmes d'intégration chez ses membres et ses employés. Elle constate qu'il y a un sentiment diffus de ras-le-bol dans la population à l'encontre des étrangers. Elle conclut qu'une meilleure information destinée à la population est nécessaire.

La FAC estime que la connaissance du français est parfois insuffisante et que cela peut avoir des conséquences par ex. dans le domaine de la santé publique (information concernant les normes d'hygiène, etc.). Elle est prête à s'engager dans une campagne d'information visant à mieux faire connaître à ses membres et leurs employés les possibilités de suivre des cours de français et son financement.

►Propositions/Priorités : 1. Informer sur la culture suisse, créer une brochure d'information (dans le plus grand nombre possible de langues) axée sur « les droits et les devoirs ». 2. Organiser une journée d'accueil. 3. Simplifier et synthétiser l'information et pratiquer une communication plus concrète dans la politique d'intégration. 4. Organiser des assemblées d'associations d'étrangers en partenariat avec les maisons de quartier pour créer des relais de la politique d'intégration dans les quartiers.

26. Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Cycle d'Orientation (FAPECO)

►Coordonnées :
Adresse : 34, Rue Daubin, 1204 Genève *Tél :* 079 783 48 53
E-mail : lionel.marquis@bluewin.ch *Web :*

Institution représentée par Lionel Marquis

A. DESCRIPTIF

►Politique/Actions en matière d'intégration :
La FAPECO pense que tous les efforts sont faits pour l'intégration des élèves migrants. Tous les CO ont développé une politique d'intégration adaptée à leur situation propre. Chaque CO traite ce problème sur la base des procédures établies par le DIP.

Pour permettre la meilleure compréhension possible entre les parents et l'école, des interprètes culturels sont sollicités.

La FAPECO intègre les parents étrangers, ces derniers étant représentés et respectés à tous les niveaux de la fédération. Les parents des enfants migrants peuvent participer à toutes les activités liées au fonctionnement de la FAPECO. Cela dépend toutefois évidemment du niveau culturel de ces derniers.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

Pour la FAPECO, l'intégration passe tout d'abord par les droits et devoirs. Le dispositif actuel en termes de droits accordés aux migrants est suffisant. Il faut que les migrants consentent un effort pour comprendre la société d'accueil et s'intégrer. C'est en effet avant tout à eux qu'incombe la responsabilité de l'intégration notamment par l'apprentissage de la langue.

La philosophie des classes d'accueil doit changer. L'instruction publique doit adopter une attitude plus proactive.

La laïcité doit être entièrement préservée et le voile islamique banni des établissements. Une politique de tolérance zéro doit être adoptée en la matière.

►Propositions/Priorités : 1. Organiser des cours sur la démocratie et la culture suisses. 2. Rendre obligatoire la fréquentation de l'école des parents pour tous les immigrés. 3. Rebaptiser les classes d'accueil en classes d'intégration. 4. Introduire un système de notes, avec 4.5 comme moyenne minimale permettant l'accès à la scolarisation « normale ». Les résultats obtenus dans cette classe doivent être pris en compte dans l'évaluation des demandes de naturalisation. 5. Doter le « Conseil d'Etablissement» (qui commencera ses activités l'an prochain) d'un service d'interprétariat culturel.

27. FASe

►Coordonnées :

Adresse :	10, Rue Blavignac, 1227 Carouge	*Tél :*	022 700 15 77
E-mail :	claude.dupanloup@fase.ch	*Web :*	www.fase.ch

Institution représentée par : Claude Dupanloup, Marie-Christine Kluker

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
Par son mandat, la FASe est responsable des centres de loisirs et de l'animation socioculturelle dans le canton. Le Canton dispose de 40 centres de loisirs et MQ, ainsi que de 11 équipes de travailleurs sociaux hors mur (TSHM).

►Politique en matière d'intégration :
La FASe mène son action en respectant de manière stricte le principe de la non-discrimination. Les préoccupations de la FASe en matière d'intégration apparaissent dans sa charte (selon laquelle il s'agit de favoriser l'intégration dans un processus dynamique et réciproque qui permettrait de vivre ensemble, prévenir l'exclusion, respecter les différences culturelles et sociales, permettant des rencontres et des découvertes interculturelles.)

Ouvertes à tous, les activités de la FASe ne touchent pas moins un nombre conséquent de personnes étrangères (environ 2/3 de ses usagers)

Les activités de la FASe sont destinées en priorité aux jeunes de 6 à 25 ans (accueil libre, activités sur inscriptions, rencontres, information et orientation personnalisée vers les organismes compétents du dispositif genevois en matière de formation, d'emploi, de logement, d'aide sociale et de soins...)

Il s'agit d'activités collectives, à visée éducative et socialisante, se situant dans quatre catégories principales : activités d'expression, activités sportives, activités culturelles, rencontres thématiques et festives.

De plus, un important travail de réseau est développé avec les acteurs locaux ainsi que tous les organismes concernés par les questions de jeunesse.

A part quelques actions spécifiques, la FASe n'a pas d'activités propres ou ciblées vers des catégories spécifiques de la population. Néanmoins :

a) Sur mandat du DIP et en partenariat avec le SCAI, la FASe participe à l'ACSC (Accueil scolaire). Dans le cadre de ce partenariat, la FASe prend en charge la partie « encadrement socio-éducatif ».

b) La FASe participe aux instances compétentes dans le domaine (Cellules migration du DIP et différentes structures cantonales).

c) Elle soutient Rinia Contact, un centre pour jeunes albanophones qui a été crée par l'UPA et la FASe (convention de subvention, mise à disposition de personnel et de savoir faire).

d) Avec Kultura, la FASe est un train de mettre sur pied un projet pilote avec la Délégation à la jeunesse de la ville de Genève pour permettre l'instauration d'une collaboration (à l'instar de ce qui se fait à Rinia contact) mais s'adressant à plusieurs nationalités.

e) En étroite collaboration avec les acteurs des communautés étrangères et avec le BIE, La FASe essaie de développer une formation interne pour son personnel tenant compte du paramètre interculturel. Au centre de cette démarche, la volonté de comprendre le background culturel des individus pour pouvoir apporter des réponses appropriées à leurs besoins.

f) La FASe constate que les migrants sont bien représentés dans les associations des MQ (y compris en accédant aux comités, voire à la présidence). Les MQ permettent également aux associations communautaires de se réunir.

►Liens
Dans leur domaine respectif et en matière d'intégration, la FASE collabore avec : DIP, DI-BIE Communes, CCSI, Police, les institutions sociales ainsi qu'avec des groupements et personnes de référence en matière de migrants.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : La question de l'intégration ne saurait se limiter aux rapports entre étrangers et société d'accueil, des problèmes existent en effet entre différentes communautés étrangères. Par ailleurs l'intégration est un processus à deux facettes, tenant compte à la fois de la culture de la société d'accueil et de la culture d'origine des migrants.

Dans le canton existent de nombreux lieux d'intégration et de cohabitation. La volonté de cohérence n'existe pas ou n'est pas visible. Ceci est d'autant plus regrettable qu'à Genève les moyens existent (en termes de savoir-faire et d'expérience) et des projets d'envergure pourraient être réalisés.

►Propositions/Priorités : 1. Créer une politique d'intégration coordonnée. 2. Mettre en place un véritable accueil, informant les nouveaux arrivants sur leurs droits et devoirs 3. Diffuser efficacement une information adéquate auprès des Suisses et des migrants. 4. Mieux promouvoir l'exercice des droits politiques auprès des migrants (voire les élargir).

28. Fédération des Entreprises Romandes (FER)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de St-Jean 98, CP 5278, 1211 Genève 11	*Tél :*	022 347 65 13
E-mail :	fer-ge@fer-ge.ch	*Web :*	www.fer-ge.ch

Institution représentée par Blaise Matthey (directeur général) et Guy Suchet (Directeur des ressources humaines)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
La FER regroupe plusieurs associations patronales du canton de Genève de différents secteurs. Elle rassemble donc la grande majorité des employeurs du canton de Genève.

►Population
La FER est concernée par la problématique de l'intégration de trois manières : ses membres étrangers, leurs salariés (souvent étrangers) et leurs clients.

► FER & Intégration
Pour la FER l'aboutissement de l'intégration est la naturalisation.

Pour la FER, il n'y a pas de tabou en matière d'intégration. Elle ne mène pas de politique ciblée, spécifique, d'intégration et refuse toute approche idéologique. L'intégration est toutefois une préoccupation et la FER adopte une attitude très ouverte. Il s'agit d'une organisation faîtière qui est consultée dans ce domaine.

FER en tant qu'employeur
La FER, en tant qu'employeur, a une politique d'engagement non-discriminatoire. Ce sont les compétences qui priment sur la nationalité et la couleur de peau. Le personnel de la FER compte plus de trente nationalités.

FER en tant qu'institution
Dans les associations professionnelles membres de la FER, de nombreux étrangers occupent des postes dirigeants. Le Conseil de direction de la FER compte lui-même des étrangers. Il n'y a donc aucune discrimination dans ses instances. La FER estime qu'elle fait le nécessaire dans le champ de ses activités en ce qui concerne l'intégration. La FER tient à souligner que les employeurs étrangers sont très bien intégrés dans leurs structures et prennent une place adéquate dans toutes les activités de la FER.

Par ailleurs, la FER souligne qu'elle a plusieurs commissaires d'apprentissage et de juges au tribunal des prud'hommes d'origine étrangère.

Les actions de la FER en matière d'intégration
La FER s'est toujours engagée en faveur d'une véritable politique d'intégration dans les consultations cantonales et fédérales auxquelles elle a participé. C'est pour cette raison qu'elle participe aux commissions consultatives d'intégration dans le canton de Genève.

Elle est très attentive dans le domaine de la formation professionnelle et les cours de langue (via OFPC, FFPP).

La FER s'engage beaucoup dans la Genève Internationale (incluant OI et entreprises multinationales), perçue comme un vecteur de compréhension mutuelle.

La FER lutte contre la discrimination à l'embauche. La FER constate en effet qu'il y a une certaine discrimination à l'embauche dans certains endroits pour des raisons de couleur et autres préjugés (personnes d'origine balkanique). Il arrive aussi que les Suisses se plaignent de discrimination. Toutefois, la réalité est complexe, et une approche nuancée s'impose. Par exemple, la discrimination n'est souvent pas liée à la nationalité (nom, couleur, etc.). L'impression d'être discriminé peut masquer un problème de compétences.

Les entreprises multinationales ont leurs propres structures d'accueil. Toutefois, la FER est en train de réfléchir à la mise sur pied d'un système d'accueil qui devrait permettre une plus grande ouverture réciproque entre les employés des entreprises multinationales établies à Genève et la société genevoise.

►Liens
Services de l'Etat concernés, Syndicats.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Le canton n'a pas de véritable politique d'intégration. Il n'y a rien dans le domaine de l'accueil, au-delà de ce que le CAGI et la Fondation pour Genève font.

Il constate par ailleurs l'existence de cercles hermétiques, tels que les fonctionnaires internationaux et le personnel diplomatique. Il faut trouver des moyens d'ouvrir ces cercles.

Genève fait beaucoup pour attirer des entreprises multinationales, mais une fois qu'elles se sont installées, il manque un suivi (accueil et intégration).

La FER constate par ailleurs que beaucoup d'étrangers s'intègrent très bien, sans parler le français (OI et multinationales), d'où l'importance de la langue anglaise : le débat sur la langue est un faux débat.

Le système scolaire joue un rôle prépondérant dans l'intégration.

►Propositions/Priorités : 1. Explication des institutions (notamment la laïcité et le fonctionnement de la démocratie semi-directe) à chaque arrivant. 2. Les infrastructures de Genève (école, logement, etc.) doivent être adaptées à l'afflux de nouveaux habitants, un pré-requis pour l'intégration. 3. L'intégration de qualité doit tenir compte du développement durable (économie, social, environnement, etc.). 4. Mise en place d'un véritable accueil et suivi des étrangers (ouvrir des lieux d'échanges et d'accueil structurés tels que CAGI).

29. F-Information

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de la Servette 67, CP 128, 1211 Genève 7	*Tél :*	022 740 31 00
E-mail :	femmes@f-information.org	*Web :*	www.f-information.org

Institution représentée par Anne Mahrer, Brunella Colombelli, Chokoufeh Samii

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Femmes, Accueil, Information, orientation

►Population
Ouvert à toutes les femmes

Statut :	Tous, y compris sans-papiers	*Origine :*	UE : 13%, Hors-UE 30%, CH 44%, Suissesses d'origine étrangère 13%
Age:	F-Information :30-50 Bibliothèque Filigrane : 20-40	*Sexe :*	Femmes

Nombre de personnes touchées : 6'243 personnes en 2006, (dont F-Information 4'472 – 1'516 consultations, 2'054 demandes téléphoniques, séances de groupe 902 – et Filigrane 1'771)

► Accès aux activités
Consultations CHF 40.- non membres, CHF 20.- membres (cotisation membre CHF 50.- ou CHF 30.-), gratuit pour les personnes à faible revenu. Groupes réguliers à thèmes gratuits. Ateliers payants.

► Ressources
Personnel: 11 personnes (EPT 5,2 postes), une apprentie
Comité : 7 personnes
Bénévoles : 15 personnes

Budget 2007: 760'000 CHF
(Subventions : 678'000 CHF dont : DI : 515'000 CHF, Ville-GE : 140'000 CHF, Communes : 23'000 CHF /Recettes propres + Cotisations: 82'000 CHF)

► Descriptif des actions
F-Information est en mesure d'accueillir les femmes dans les langues suivantes : Espagnol, Anglais, Italien, Portugais, Grec, Persan, Néerlandais, Allemand. Ses activités sont les suivantes :

A. F-Information
a) Accueil et travail individuel auprès des femmes : elles sont reçues et orientées vers les activités adéquates au sein de F-Information ou d'autres institutions compétentes.
b) Consultation juridique portant sur des questions de divorce, séparation, succession, mesures protectrices, assurances sociales, permis de séjour.
c) Consultation professionnelle : bilan professionnel, orientation et aide à la recherche d'emploi, information sur les formations.
d) Consultation personnelle et familiale en cas de problèmes de couple, violences conjugales, solitude, dépendance financière, etc.

e) Soutien pour des demandes liées à la vie pratique : soutien sur des questions liées au logement, la vie associative, aide dans la tenue d'un budget
f) Aide dans diverses démarches administratives : recherche de fonds, rédaction de lettres et interventions téléphoniques, etc.
g) Activités en groupe : F-Information organise des rencontres mensuelles collectives permettant des échanges entre femmes suisses et migrantes de toute nationalité. Ces séances peuvent donner lieu à des échanges de savoirs. D'autres activités collectives sont proposées sous la forme : d'ateliers, d'expositions, d'animations, de conférences.
h) Publications « F-300 adresses pour les femmes », « Épouses étrangères : droits et informations ».

B. Bibliothèque Filigrane
Une bibliothèque ouverte à tout public et comptant près de 11'000 documents sur la thématique femmes et égalité , des dossiers documentaires ainsi qu'une trentaine de revues.

C. Service documentaire et d'information
Une importante documentation en libre-service permet aux femmes d'accéder à toutes les informations pratiques pouvant les concerner (formation, loisirs, aides diverses, etc.)

►Liens
Institutions et associations partenaires : Solidarité Femmes, SOS Femmes, Viol Secours, Lestime, Aspasie, Camarada, AFM,, Voie F, SPPE, OFPC, LAVI, CSP, HG, UOG, OCE, etc.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Très bonne collaboration et coordination. Un excellent travail en réseau entre les associations s'occupant des femmes permet d'éviter tout double-emploi.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Bonne.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il y a suffisamment d'endroits d'intégration, mais il existe un problème de coordination et un manque de directive claire.

►Propositions/Priorités : 1. Apprentissage de la langue (adapter l'offre aux besoins et tenir compte des disponibilités des femmes en termes d'horaires). 2. Afin d'éviter toute apparition de ghetto, il faut maintenir des endroits multiculturels. 3. Permettre un accueil personnalisé pour les nouveaux arrivants. 4. Offrir un meilleur accès aux bilans de compétence permettant une reconnaissance, voire une validation, d'acquis. 5. Scolarisation : permettre aux femmes adultes de se mettre à niveau (certificat d'études secondaires, etc.). 6. Résoudre la question des travailleurs sans statut légal

30. Fondation de Services d'Aide et de Soins à Domicile (FSASD) – Centre d'Action Sociale et de Santé

►Coordonnées :

Adresse :	Av. du Cardinal-Mermillod 36, CP 1731, 1227 Carouge	*Tél :*	022 420 20 00
E-mail :	michel.mansey@ge-ariane.ch	*Web :*	n/a

Institution représentée par Michel Mansey (directeur général), Catherine Zumwald (directrice des pratiques professionnelles, Marie-Noëlle Faverger Schmidt (directrice RH)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
Aide et soins à domicile

►Politique en matière d'intégration :
Au vu de ses activités, le FSASD se préoccupe au quotidien de problématiques de l'intégration à deux titres :

1. Politique du personnel
La FSASD a 2'000 employés représentant une cinquantaine de nationalités. Une partie de ses employés est composée d'étrangers. La FSASD a une politique d'intégration du personnel :

- en donnant des cours de français
- en permettant et encourageant la reconnaissance des acquis jusqu'à l'obtention du CFC
- en formant le personnel à la multiculturalité

2. Aspect usager/client
Tout en suivant le principe de l'égalité de traitement, la FSASD tient compte de la spécificité des usagers :

- En tenant compte de leurs origines. En cas de besoin, elle recourt aux interprètes de la CRG.
- Elle respecte le choix des usagers et est confrontée aux patients qui refusent de se faire soigner par une personne de couleur ou d'une nationalité donnée. De ce fait, la FSASD se trouve souvent confrontée au racisme ordinaire et essaie d'y remédier par la médiation

De plus, la FSASD mène des consultations parents enfants dans les quartiers (CASS). Cette action s'adresse essentiellement aux familles. Il s'agit d'un espace de rencontre permettant de recréer du lien social, de sortir les gens de l'isolement – jouant un rôle d'intégration considérable. Le paramètre de la langue est pris en compte.

►Liens
Tous les services publics concernés

31. Groupement des Associations de Parents d'Elèves du Primaire (GAPP)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue Saint Jean 12, CP 708, 1211 Genève 13	*Tél :*	022 344 22 55
E-mail :	gapp@gapp.ch	*Web :*	www.gapp.ch

Institution représentée par Beata Godenzi Rasmussen

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Éducation, Enseignement primaire.

►Population
Nombre de personnes touchées : 3'000 à 5'000 familles concernées

► Accès aux activités
Gratuit

►Ressources
Personnel: 1 secrétaire à 50%

Bénévoles : 150

Budget : près de 50'000 CHF
(dont Subventions DIP : 19'000 CHF, Cotisations : 15'000 CHF)

► Descriptif des actions
Le GAPP est une fédération regroupant plus de 50 associations de parents d'élèves.

Par principe, le GAPP n'a pas une politique discriminatoire. Néanmoins, au vu des difficultés rencontrées par les parents immigrés et par les établissements scolaires (intégration et diversité culturelle), elle a développé différentes mesures s'adressant à la fois aux uns et aux autres.

La devise du GAPP est « Tous parents, tous différents ; même responsabilité face à l'école ».

Pour évaluer au mieux les défis actuels, le GAPP a fait un sondage sur la diversité culturelle dans les écoles en mars 2006, afin de faire un état des lieux et d'identifier les moyens qui permettraient au GAPP d'être le plus efficace possible. La commission « diversité culturelle » du GAPP, sur la base de ce sondage a fait les constats suivants : Les parents d'élèves ont des déficits de connaissance du système scolaire genevois.
Il existe une demande de la part des parents immigrés qui n'est pas prise en charge par les associations de parents d'élève et/ou l'école.
Ce n'est pas le statut de migrant qui pose problème en soi, mais des facteurs socio-économiques, de trajectoires de vie, et psychosociaux. Sur cette base, la commission est pour l'utilisation de la notion de « diversité culturelle » au sens large.

Pour faire face à cette problématique, le GAPP a développé 4 axes de travail :

1) Faciliter la circulation de l'information pertinente (notamment via des expériences telles que l'ethnopoly, ou le projet « Vient chez moi » de la CRG).
2) Soutenir les associations de parents d'élève :
    i. dans leur volonté d'ouverture auprès des parents de cultures différentes
    ii. dans la mise sur pied de projets en lien avec la thématique (propositions de formation sur l'interculturalité et l'altérité).
3) Servir de relais entre DIP et APE sur le thème de la diversité culturelle.
4) Informer les parents migrants sur la spécificité de l'école publique genevoise. Pour ce faire, le GAPP organise des sessions d'information auprès des associations communautaires.

►Liens
DIP, Tierra Incognita, CCSI, Kultura, UPA, UOG, Raizes et autres associations communautaires

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : cela commence à se développer.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : De manière générale, il y a choses qui se font, mais elles prennent en compte les réalités d'il y a 20 ans. Il y a lieu de réactualiser l'appréciation de la situation et les outils pour intervenir.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Le canton de Genève a plusieurs actions diversifiées dans le domaine de l'intégration, mais celle-ci est peu visible et peu coordonnée ; et de ce fait, difficilement accessible.

►Propositions/Priorités : 1. Développer la formation/information « implicite » et pas uniquement écrite. Permettre un échange entre Suisses et migrants, parents migrants et enseignants. 2. Favoriser l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle. 3. Accorder des statuts stables pour favoriser l'intégration. 4. Accentuer l'apprentissage de la langue. 5. Informer sur le fonctionnement de l'Etat et la citoyenneté.

32. Ville de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	Palais Eynard, Rue de la Croix-Rogue 4, 1211 Genève 3	*Tél :*	022 418 29 00
E-mail :	webmaster@ville-ge.ch	*Web :*	www.ville-ge.ch

Institution représentée par Sandrine Salerno et Pierre Maudet, conseillers administratifs.

A. DESCRIPTIF

►Population
185'893 dont 30% de Genevois, 26% de Confédérés et 44% d'étrangers (source OCSTAT)

► Politique communale, actions
A ce jour, la Ville de Genève s'est contentée de sous-traiter à diverses associations subventionnées l'intégration des étrangers, sans débat de fond. La Commune attache depuis peu une importance particulière à l'intégration. Une délégation à l'intégration a été récemment crée, émettant ainsi un signal politique fort. Les grands axes du travail de cette délégation devraient être :

- l'accueil
- l'information sur les droits politiques
- moderniser les cérémonies de naturalisation
- travailler sur l'accueil des fonctionnaires internationaux

Naturalisations
La Ville de Genève donne son préavis dans les procédures de naturalisations – pour des étrangers venant de tout le canton (2'000 par année). Les naturalisés sont invités au palais Eynard où ils sont accueillis par un Conseiller municipal qui prononce un discours sur le système politique suisse. Cette cérémonie est actuellement revue pour lui donner un impact plus fort.

Subventionnement d'associations et de sociétés
La Ville subventionne un grand nombre d'associations dans les domaines du sport, de la culture et du social (difficile d'évaluer à hauteur de quels montants). Par ailleurs un récent accord entre la Ville et le Canton répartit les tâches en matière de subvention de telle sorte que tout ce qui relève spécifiquement de l'intégration passe sous la responsabilité du Canton.

Par ailleurs, la Ville de Genève montre par différents aspects son ouverture aux étrangers (loi sur les cimetières, accessibilité des services sociaux quel que le soit le statut, etc.)

► Ressources
Ressources financières allouées aux activités d'intégration : difficile à évaluer dans sa totalité. En passe d'être bouleversé par l'accord Ville-Canton évoqué ci-dessus.

►Liens

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

Genève est une ville internationale. Ce concept dépasse celui de « Genève Internationale » faisant référence aux fonctionnaires internationaux et aux employés des compagnies multinationales. Cet environnement échappe aux décideurs qui ne perçoivent pas les problèmes auxquels se heurtent les étrangers. Les enjeux de l'intégration n'étant pas perçus, il est difficile de mobiliser une véritable volonté politique.

Les difficultés liées à la mise sur pied d'une politique cantonale dans le cadre des organes mis en place par la LIE sont le signe d'un manque de volonté politique. Si le Canton n'a pas la volonté de faire quelque chose, qu'il délègue à la Ville.
Cette dernière est plus à même de mener une véritable politique d'intégration. La commune est en effet le lieu d'intégration par excellence : premièrement, l'étranger cherche à s'intégrer dans son environnement immédiat, les droits politiques des étrangers n'existent qu'au niveau communal, quant à la naturalisation, elle passe aussi par le préavis de la commune. La commune représente donc un échelon de proximité incontournable pour une politique d'intégration efficace (approche sur mesure par quartier, sur la base d'une demande évaluée de manière concrète, etc.).

Il ne s'agit pas de remettre en question le BIE, ni la LIE. Cette dernière pourrait devenir une loi-cadre. Il est en tous les cas important que l'Etat fasse entendre un discours clair sur les questions migratoires et d'intégration.

Enfin, la Confédération doit s'engager plus et faire venir des subventions.

33. Gérance Immobilière Municipale (GIM)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève	*Tél :*	022 418 29 00
E-mail :	infogim@ville-ge.ch	*Web :*	www.ville-ge.ch/gim/

Institution représentée par Mario Cavaleri, Anne-Marie Piscetta

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
La GIM gère le parc immobilier de la Ville de Genève.

La GIM remplit également un rôle social en recevant les demandeurs de logement, en les informant et en les orientant. Il est par ailleurs de son ressort de traiter les cas de relogement d'urgence.

►Politique en matière d'intégration :
La GIM constate que la population étrangère est la plus vulnérable face au logement. Sa connaissance des circuits est lacunaire, et elle n'a pas accès à une information claire. En ce qui concerne l'accès à ses logements, la GIM pratique une sélection basée sur des critères chiffrés et objectifs, alignés sur ceux de la Direction du Logement (toutefois ne loge pas les permis F, ni les personnes résidant – légalement - dans le canton depuis moins de deux ans[7]).

Fédérer les acteurs du logement
La GIM a pris l'initiative de réunir une série de services afin de déterminer qui fait quoi dans le domaine du logement d'urgence (Tuteur général, Hospice Général, Direction du Logement, Fondation HLM de la Ville – les œuvres d'entraide seront associées aux travaux dans un second temps). Cette initiative s'insère dans la logique d'une volonté d'institutionnalisation de réseaux informels qui dépendent de personnalités en place et qui ne survivront pas à leur départ. Des liens plus formels sont par ailleurs à établir avec l'ACG, les Caisses de prévoyance et les acteurs de type SRG, CGI, etc.

D'une manière générale, il s'agit de réduire au maximum le nombre de points d'entrée dans le système, afin de faciliter la tâche des demandeurs de logement et d'évaluer de manière plus précise la demande. Un premier pas est la création d'un fichier commun des demandeurs de logement des fondations HBM et de l'Etat (2008).

Informer sur les aides
Un travail d'information reste également à faire auprès des propriétaires et des régies sur les aides et les suivis accordés aux personnes à risque (changer la perception du risque).

►Liens: Institutions de l'Etat et de la Ville concernées mentionnées ci-dessus. Reflets, CSP, CRG, etc. En tout plus d'une trentaine d'institutions et d'associations s'adressent à la GIM pour trouver du logement à des personnes placées sous leur responsabilité – soit un nombre trop grand d'interlocuteurs pour la GIM.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

[7] Des dérogations à cette règle peuvent être accordées aux Suisses de retour de l'étranger

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il existe bien entendu des discriminations dans le domaine du logement, en grande partie à cause de la pénurie. La seule bonne volonté ne suffit pas. Plus doit être entrepris en termes de sensibilisation du personnel d'accueil des régies, sur le modèle de ce qui a été fait pour les concierges.
De manière plus générale, l'action de l'Etat dans le domaine de l'Etat ne s'apparente pas véritablement à une politique en tant que telle, plutôt à des mesures éparses. La politique d'intégration doit aussi tenir compte des sans-papiers.

34. Grand-Saconnex

►Coordonnées :

Adresse : Rte de Colovrex 18, 1218 Le Grand-Saconnex *Tél :* 022 920 99 00
E-mail : info@grand-saconnex.ch *Web :* www. grand-saconnex.ch

Institution représentée par Elizabeth Böhler (maire), Michel Gönczy (secrétaire général)

A. DESCRIPTIF

►Population

10'500 habitants, 45% d'étrangers, 120 nationalités

► Politique communale, actions

La commune du Grand-Saconnex est privilégiée car elle ne rencontre pas de problèmes liés à l'intégration des étrangers. Elle ne mène donc pas d'actions spécifiques d'intégration et ne subventionne pas d'associations actives dans l'intégration des étrangers. Elle encourage les résidants de la commune à participer à la vie associative extrêmement riche qui y existe.

L'Hospice Général gère des foyers de requérants d'asile sur le territoire de la Commune, ce qui n'a à ce jour posé aucun problème.

Actions :

- fête d'accueil pour les nouveaux citoyens
- en cours de projet : cours de français pour femmes en partenariat avec l'UOG
- organisation de fêtes donnant la possibilité aux habitants de la commune de se rencontrer

► Ressources

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : Aucune ressource n'est particulièrement allouée à l'intégration.

►Liens

pas d'interlocuteurs dans le domaine de l'intégration

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

L'intégration des étrangers se passe bien à Genève en comparaison internationale. L'action d'intégration doit être essentiellement faite au niveau des communes car elle implique une certaine proximité et ne peut pas s'imposer d'en haut.

La mairie regrette que dans les logements sociaux situés sur son territoire la question de la mixité n'ait pas été prise en compte. C'est ainsi qu'un immeuble est habité essentiellement par des Africains alors qu'un autre l'est essentiellement par des membres de la communauté albanaise.

►Proposition/Priorités *:* 1. Favoriser les relations de voisinage, car l'intégration se fait avant tout avec son entourage direct ; il faut aller vers son voisin. 2. Assurer une traduction en plusieurs langues des documents importants.

35. Hospice Général

►Coordonnées :

Adresse :	Cours de Rive 12, CP 3360, 1211 Genève 3	*Tél :*	022 740 31 00
E-mail :	contact@hospicegeneral.ch	*Web :*	www.hg-ge.ch

Institution représentée par Bertrand Levrat (directeur général), Alain Kolly (directeur de l'action sociale), Jean-Luc Galetto (directeur de l'Aide aux requérants d'asile et des Etablissements).

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :

Institution genevoise d'action sociale, responsable de l'aide sociale cantonale ainsi que des personnes relevant du domaine de l'asile (service ARA), de la prévention et de l'information sociale, de la prise en charge des personnes dépendantes (alcol et autres) et d'établissement de loisirs pour personnes âgées.

►Politique en matière d'intégration :

L'HG applique de manière stricte mais dans les limites de la loi le principe de l'égalité de traitement (en l'occurrence la loi cantonale sur l'aide sociale et la LAsi).

A l'Action sociale, 50% des bénéficiaires des prestations de l'HG sont étrangers.[8]

A. Intégration et accueil des étrangers

L'HG tient compte depuis des années des difficultés spécifiques que les migrants peuvent rencontrer.

Il a ainsi créé une structure de référence pour traiter de cette question (« Santé-Intégration »).

- Ce groupe forme les TS, les informe et les sensibilise à la problématique migratoire
- Il collabore avec les partenaires oeuvrant dans le domaine de l'intégration et participe à divers groupes de travail étatiques

La population migrante touchée par l'HG se découpe en 4 catégories :

a) immigration traditionnelle

- L'HG a développé un système d'accueil et d'information tenant compte des flux migratoires dans le canton. Il a produit divers documents en plusieurs langues expliquant les droits et devoirs.
- D'autre part, les AS, ont la possibilité de solliciter des interprètes par l'entremise de Manpower pour plus de 15 langues.
- Les AS dans leur relation individuelle avec les personnes migrantes donnent des informations sur le fonctionnement de notre société, sur son système juridique, social, scolaire, de santé, sur leurs droits et leurs obligations ; et assurent un accompagnement social des usagers migrants. Le rôle intégrateur des AS est particulièrement important dans les CASS.

Il est à noter que l'HG s'occupe de tous les aspects de la migration, y compris la discrimination, la deuxième génération, le troisième âge, les femmes. Il peut s'appuyer sur un service juridique pour défendre les droits des migrants dans les cas les plus compliqués.

b) domaine de l'asile

[8] Une proportion équivalente à la part d'étrangers dans la population active à Genève

L'HG est l'institution à qui le canton de Genève a donné le mandat de gérer l'encadrement de toutes les personnes relevant du domaine de l'asile (y compris NEM). Il est un pilier du comité de suivi de l'asile[9]. Par ailleurs, il entretient des contacts étroits avec les autorités des communes hébergeant des foyers de RA. L'HG a toujours privilégié un bon encadrement et un accompagnement approprié des RA, afin de leur permettre d'acquérir rapidement une connaissance suffisante de la langue française et de se familiariser avec le fonctionnement de la société d'accueil, dans le but de favoriser leur accès au marché de l'emploi.
Après de multiples mutations (notamment au niveau de la loi), l'HG est ainsi en train de mettre sur pied un système d'accueil et d'intégration pour cette population. Applicable en 2008, il sera bâti sur trois piliers :

- la socialisation : accompagnement soutenu de chaque RA d'une durée de 6 mois lui expliquant les us et coutumes en Suisse, droits et devoirs, etc. Les non-francophones suivront alors un programme intensif de cours de français
- l'insertion : cette phase concerne les RA qui au terme de la phase de socialisation n'ont pas atteint l'autonomie sociale en raison d'un problème clairement identifié. Elle consiste en la poursuite de l'accompagnement initié lors de la phase de socialisation.
- l'autonomie sociale : cette phase a pour but d'aider les usagers à rester actifs et le cas échéant d'accroître leurs compétences pour qu'ils puissent accéder au marché de l'emploi. Un suivi régulier est effectué, doublé d'une aide à la recherche d'emploi et à l'accès au logement.

Il est évident pour l'HG et l'ARA que les RA qui ne suivraient pas ces démarches courent le risquent de sortir des dispositifs concernés.

L'ARA porte une attention particulière à la problématique de la scolarisation des enfants ainsi qu'à l'exclusion des femmes. Pour mener à bien ces actions, l'ARA forme ses collaborateurs et utilise des traducteurs, ainsi que des personnes de référence pour certaines nationalités.

c) Suisses de retour de l'étranger
Dans son mandat, l'HG s'occupe aussi des Suisses de retour de l'étranger (Unité des Suisses de retour de l'étranger). L'unité est à la disposition des Suisses de retour de l'étranger qui s'établissent à Genève après avoir séjourné pendant 3 ans et de manière ininterrompue à l'étranger. Elle offre un accompagnement pour les démarches administratives et d'installation, une aide sociale et si nécessaire, un appui financier selon les conditions de l'assistance genevoise. Lorsque cela est nécessaire, des cours de français sont même proposés. Dans ce cadre l'unité a établi un document très détaillé couvrant toutes les informations indispensables pour tout nouvel arrivant.

d) étrangers sans-papiers
L'HG a également le mandat de s'occuper des étrangers sans-papiers qui sont soit en attente d'une décision quant à leur éventuelle régularisation, soit sur le point de retourner dans leur pays d'origine. Il est à noter que dans ce cadre, l'HG fournit plutôt une aide sociale ponctuelle durant la procédure plutôt qu'un soutien à l'intégration. Il va en effet de soi que les sans-papiers ne bénéficient pas des mêmes droits en terme d'accès à des prestations sociales (ils peuvent toucher des aides à hauteur de celles versées aux RA).
Néanmoins, les AS doivent accompagner celles de ces personnes qui se trouvent dans des situations de grande précarité.

B. L'HOSPICE GENERAL EN TANT QU'EMPLOYEUR
L'HG est une institution multiculturelle de par la composition de son personnel. Afin que tous les AS soient formés à la problématique migratoire, l'HG organise, en partenariat avec les HUG, la FEGEMS et la FSASD, une série de formations. Exemples en 2008, dans la catégorie « Interculturel » : *Afrique et nous : regards croisés, Migration et paternité, Modes d'insertion des migrants et modèles d'intervention, Rencontres avec les migrants musulmans,*

[9] auquel participent DIP, OCP, HUG, CRG, DCTI, DGAS

Ressortissants de l'ex-Yougoslavie et Albanais en Suisse, Spiritualité, religion et représentations culturelles, auxquelles s'ajoutent des formations sur les permis de séjour, la sécurité sociale et les accords bilatéraux, l'asile : rôle et fonctionnement des institutions suisses, etc.

►Liens
L'HG travaille avec toutes les institutions cantonales concernées : DES, DI, DIP, OCP, OCE, HUG, CSSI, Appartenances, SOS-Femmes, etc.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Des efforts importants sont faits dans le canton, notamment au niveau du système scolaire, ouvert et adapté à tous les enfants. De même, l'accès au système de santé et à l'assistance publique est tout à fait satisfaisant.

Beaucoup d'autres activités menées par des institutions parapubliques et privées sont riches et variées. Néanmoins, il apparaît que les axes de l'intégration ne sont ni clairs, ni coordonnés. Certes, une politique d'intégration existe dans notre canton, mais elle n'est pas suffisamment mise en évidence.

►Propositions/Priorités : 1. Adapter l'offre de cours de langue. 2. Résoudre le problème du logement en évitant toute ghettoïsation. 3. Mettre en place un accueil dynamique. 4. Lancer une campagne d'information ciblée à l'attention de la population genevoise, des employeurs (types de permis), et aux migrants.

36. IFAGE (Fondation pour la formation des adultes)

►Coordonnées :

Adresse :	Place des Augustins 19, 1205 Genève	*Tél :*	022 807 30 30
E-mail :	info@ifage.ch	*Web :*	www.ifage.ch

Institution représentée par Alain Petitpierre, directeur

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Formation professionnelle, Cours de langue

►Population
Ouvert à toute la population, y compris les frontaliers.

Nombre de personnes touchées : 3'278 personnes en cours de français (177'988 heures de cours)

► Accès aux activités
Payant (et subventionné par le Canton)

► Descriptif des actions
Dans le domaine de l'intégration, l'IFAGE donne des cours de français de différents niveaux. Par ailleurs, plus de 10 langues sont couvertes par des cours de différents niveaux rendant le personnel enseignant sensible à la problématique interculturelle.

En collaboration avec le SCAI, des cours « binôme »[10] pour les hispanophones ont été mis en place pour l'apprentissage du français.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

L'IFAGE serait d'accord de développer, voire d'introduire, sous une forme ou une autre un cours de civisme à l'adresse de la population étrangère. Les cours de français à différents niveaux devraient être accessibles.

[10] Les cours binômes sont des cours donnés par deux professeurs

37. Kultura

►Coordonnées :

Adresse :	Route de Chêne 41, 1208 Genève	*Tél :*	022 340 71 11
E-mail :	kultura@kultura.ch	*Web :*	www.kultura.ch

Institution représentée par Rodrigo Montlalvisa Vivas (président), Vlada Velickovic et Didier Nsasa

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Accueil & Information, Emploi, Formation professionnelle, Cours de langue, Education, Santé & Social, Droits politiques, Culture, Intégration

►Population
Kultura est une faîtière de 43 associations de migrants de différentes nationalités qui au total comptent plus de 1'000 membres.

Statut :	Tous, y compris sans-papiers	*Origine :*	Ressortissants non-UE
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : plus de 3'000 (toutes activités confondues)

► Accès aux activités
Ouvert à tous et gratuit. Prix symbolique pour les cours de français (20 CHF pour l'inscription)

► Ressources
Personnel: 12 personnes (dont 9 ETC, 1 stagiaire IES, 2 RMSAS)

Bénévoles : 12

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 60'000 francs de loyers, pris en charge par Ville-GE, 30'000 CHF de subvention du BIE, 7'000 CHF du Département de la Culture Ville-GE. Avec les salaires ETC et RMSAS, une estimation du budget annuel s'élève à 600'000 CHF.
Sur certains projets, la CFE verse de 5'000 à 10'000 CHF.

► Descriptif des actions
Kultura participe à des projets pilotes à Onex et aux Eaux-Vives sur l'interculturalité.
Dans le cadre des activités d'accueil et de consultation, 3 commissions ont été mises sur pied :

a) Dialogue : organisation de journées de rencontre entre associations, des forums ;
b) Projets : appui à la formation des associations, cours de français et d'informatique ;
c) Fenêtre permanence tous les jours de 16H à 20H.

Au-delà des travaux de ces 3 commissions, plus de 15 projets sont assurés : journées culturelles dans les communes, participation aux fêtes de quartier, etc). Enfin, Kultura met ses locaux à disposition de ses membres, pour leurs réunions et activités.

►Liens
BIE, Ville-GE, Maisons de quartier, Camarada, CCSI, UPA, IES, SIT, Collectif de soutien aux sans-papiers, FIMM, FEEL, CFE, OFAS.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Il y a un manque de coordination et de soutien de l'Etat (malgré l'existence d'une collaboration informelle réduite à son minimum). Les moyens d'une véritable coordination manquent.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Beaucoup de choses sont faites mais de manière non coordonnée. Il n'y a pas de stratégie, ni de volonté politique. Fait révélateur : dans la commission consultative, il n'y a que 4 représentants des associations d'étrangers.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il est très important d'avoir une loi sur l'intégration. Néanmoins, l'Etat ne met pas les moyens nécessaires, ni pour ses propres actions, ni pour les actions des communautés étrangères. Les activités et l'avis des organisations migrantes ne sont ni reconnus ni valorisés. Kultura fonctionnant sur la base d'ETC, un travail dans la continuité est difficile (changement chaque année) ; par ailleurs sans ETC Kultura serait contraint de cesser ses activités.
L'administration n'est pas adaptée aux réalités multiculturelles.

►Propositions/Priorités : 1. Faire appliquer la loi avec des moyens financiers adéquats. 2. Mener un travail de proximité (commune, quartier, etc.). 3. Participer aux activités au niveau national. 4. Reconnaître les associations de migrants comme des partenaires sérieux et durables (ne pas les consulter seulement dans les situations de crise) et leur donner des moyens. 5. Mettre sur pied un système d'accompagnement pour la reconnaissance des acquis et l'intégration professionnelle.

38. Association du Centre Genevois de Consultation pour les Victimes d'infraction (LAVI)

►Coordonnées :

Adresse :	Bd St-Georges 72, 1205 Genève	*Tél :*	022 320 01 02
E-mail :	centrelavi.ge@worldcom.ch	*Web :*	www.centrelavi-ge.ch

Institution représentée Colette Fry, directrice

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Social

Aide aux victimes d'infraction conformément à la loi sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI)

►Population
Conformément à la loi, le centre de consultation LAVI est ouvert à toutes et tous sans distinction. Il ne tient pas de statistiques de nationalité précise. Il est estimé que 50% des consultants sont étrangers.

Statut :	Tous	*Origine :*	Tous
Age:	Tous	*Sexe :*	F : 74 %, M : 26%

Nombre de personnes touchées : environ 2100 personnes (dont 50% d'étrangers) par année prises en charge comme suit : 8'200 entretiens (dont 3'200 face-à-face et 5'007 entretiens téléphoniques), 978 démarches écrites, 3420 démarches téléphoniques, 116 accompagnements (chiffres pour l'année 2006)

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Impossible d'évaluer la part du budget et du personnel allouée à l'intégration.

► Descriptif des actions
Tout en respectant l'égalité de traitement, le centre LAVI tient compte de la situation particulière de la migration et peut se prévaloir d'une expertise éprouvée sur cette question, notamment dans trois cas de figure :

a) permis B obtenu lors d'un mariage/permis Ci et violences conjugales :
Une personne victime de violences conjugales mais dont le droit au séjour dépend du maintien de son mariage peut s'adresser au centre LAVI et être aidée et accompagnée de manière appropriée.

b) sans-papiers et violence (notamment sur le lieu de travail, conjugales, etc.)
Les personnes sans-papiers victimes de violence sont particulièrement précarisées et tendent à ne pas solliciter du soutien de peur d'être expulsées. Le Centre LAVI accompagne ces situations dans la confidentialité et en prenant en compte la condition particulière des sans-papiers.

c) violence raciste

Conformément à la loi LAVI, le centre de consultation prend en charge les victimes de violence raciste, pour autant qu'il s'agisse d'infractions au sens de la LAVI (portant une atteinte directe à l'intégrité physique, sexuelle ou psychique de la personne). Là aussi, le centre possède les compétences requises pour accompagner et soutenir les victimes de ce type spécifique de violence.

Par ailleurs, le centre LAVI lance et participe à des campagnes contre la violence (ex : campagne contre la violence conjugale auprès des femmes migrantes avec le SPPE).

►Liens
Institutions partenaires dans le domaine de l'intégration : OCP, Camarada, Solidarité Femmes, UMSCO, SPPE, Pluriels, Appartenances, CSP, Caritas, SSI, etc.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Bonne

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Bonne

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Même si beaucoup de choses existent, le Centre LAVI soulève qu'il n'y a pas de coordination au niveau cantonal. Un certain travail de réseau existe, mais il reste limité à des domaines d'activité spécifiques.
Les discriminations ne sont pas prises en compte, notamment à l'embauche et dans l'accès au logement

Il manque une politique d'accueil.

►Propositions/Priorités : 1. Trouver des solutions pour les problèmes pratiques liés au statut précaire (permis mariage, Ci, sans-papiers). 2. Combattre la discrimination dans le domaine de l'emploi et du logement. 3. Sensibiliser la population (meilleure approche média pour rendre le climat plus harmonieux)

39. Les Verts

►Coordonnées :

Adresse :	Rue des Voisins 14, CP 345 1211 Genève 4	*Tél :*	022 800 38 48
E-mail :	ge@verts.ch	*Web :*	www.lesverts-ge.ch

Institution représentée par Antonio Hodgers, Inge Hoffmann, Carine Bachman.

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Parti politique représenté au niveau communal, cantonal et fédéral.

►Actions et politique d'intégration :
Les Verts se perçoivent comme un parti se préoccupant des problématiques de migration, d'intégration et de diversité culturelle dans la plupart de ses réflexions. Le parti est très ouvert à accueillir des étrangers en son sein. Jusqu'à il y a une année, ils ne demandaient pas l'origine des adhérents.

Pour avoir une politique claire sur ces thèmes, plusieurs assemblées générales et congrès ont traité du thème de l'intégration dans notre canton. Un groupe de travail baptisé « migration/intégration » a été mis sur pied. Ce groupe de travail a réfléchi à la fois à une politique extérieure (politique d'intégration cantonale, suisse) et intérieure (au sein des structures du parti, visant à éliminer toute forme de discrimination dans ses instances et ses listes électorales[11]).

Selon eux, les Verts se sont profilés comme un fer de lance de la défense des immigrés, à tel point que de nombreux étrangers souhaitent adhérer au parti, sans toujours partager les convictions écologistes qui le caractérisent.

Dans ce contexte, les Verts ont constitué un système d'accueil pour les nouveaux arrivants, dont la vocation est de devenir un système de parrainage, afin de leur permettre de mieux comprendre le fonctionnement du parti et du système politique cantonal et fédéral. Sur une base similaire, un système de formation des candidats potentiels a été mis sur pied.

Les Verts sont très attentifs dans le cadre de leurs mandats électoraux à contribuer à soutenir tout projet intégrateur dans les communes et dans le canton. De ce fait, les Verts ont participé au lancement des initiatives pour les droits politiques des étrangers avec les autres forces de ce canton.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

La politique d'intégration cantonale, via la LIE, n'a pas eu le résultat escompté. Les Verts considèrent que la LIE n'a pas été appliquée par le Conseil d'Etat. Ils relèvent sur ce dernier point que leur propre Conseiller d'Etat n'a pas été à la hauteur en ce qui concerne la mise en œuvre de la LIE. Les Verts regrettent que l'exécutif cantonal ait gâché l'unanimité qui a entouré la LIE au moment de sa création. Le constat est amer, le BIE n'a pas fait grand chose

[11] Les Verts sont en effets conscients que même jusqu'en leur sein, il peut y avoir des discriminations sur 'les listes électorales. Certains ont déclaré que c'était le cas lors des dernières élections municipales.

et ses actions ont manqué de visibilité. Les Verts sont d'avis que le Conseil d'État et le BIE n'ont pas pris la mesure de la volonté politique pour mener une politique d'intégration telle que voulue par le Grand Conseil.

Au vu de ce constat, la politique d'intégration du futur doit être proactive. Pour y parvenir ils proposent un plan quadriennal sur l'intégration, proposé par le Conseil d'Etat et validé par le Grand Conseil. Cela obligerait non seulement le Conseil d'Etat de présenter un rapport quadriennal au Grand Conseil, ce qu'il fait déjà, mais aussi de permettre au Grand Conseil de corriger le tir et de donner les moyens politiques, humains et financiers pour qu'une politique d'action effective soit menée. Le plan quadriennal aurait des indicateurs avec des objectifs chiffrés.

En ce qui concerne le délégué à l'intégration, les Verts proposent qu'il ait plus d'autonomie, avec un accès direct au Secrétariat Général des différents départements et aux Conseillers d'Etat et un rapport direct avec le Grand Conseil. Pour les Verts, le délégué doit être quelqu'un de visible qui incarne la politique d'intégration, crédible sur le terrain, auprès des associations communautaires et de l'administration cantonale. Il doit chercher un consensus dépassant les clivages, à l'écoute de tous, à même de devenir une force de proposition.

Le fait d'être un migrant sans-papiers ne doit pas constituer un obstacle à l'intégration. Au contraire, le canton doit persévérer sur la voie qui est la sienne pour trouver une solution positive à ce problème.

En ce qui concerne les droits politiques au niveau communal, les Verts pensent que les cantons et les communes n'ont pas fait assez d'information et de formation pour la population migrante.

Les Verts pensent qu'ils participent à expliquer à la population migrante. Néanmoins, ils estiment qu'il serait contre-productif d'utiliser des Suisses d'origine étrangère comme alibi sur sa liste électorale.

40. LICRA

►Coordonnées :

Adresse :	Rue Verdaine 13, 1204 Genève	*Tél :*	079 678 38 55
E-mail :	geneva@licra.ch	*Web :*	www.licra.ch

Institution représentée par Mme Luchetta (présidente)

A. DESCRIPTIF

► Domaine d'activité
Discrimination, Xénophobie et Antisémitisme

► Population
Les personnes contactant la LICRA sont souvent d'origine africaine, parfois des Suisses sensibilisés à la problématique de la xénophobie et de l'antisémitisme. A propos de ce dernier, les personnes juives s'adressent également à la LICRA en cas de problèmes.

► Activités
- permanence téléphonique pour les victimes d'actes ou de propos xénophobes ou antisémites, et/ou de discrimination basée sur l'origine
- orientation des victimes vers une étude d'avocat qui offre la première consultation
- activités de prévention
    - organisation de conférences
    - animations dans des écoles et fréquents contacts avec des enseignants, par exemple à propos de l'organisation d'un voyage scolaire à Auschwitz.

► Accès aux activités
Gratuit

► Liens
Au niveau des institutions privées, la LICRA collabore surtout avec la CICAD et les communautés israélites. Au niveau public, les contacts se font de manière informelle sur la base de liens personnels par ex. autorités politiques, services sociaux, police, etc. Contacts ad hoc dans le cadre de certaines activités, notamment culturelles.

► Ressources
La LICRA fonctionne entièrement avec des bénévoles (généralement des membres du comité qui s'engagent de manière ponctuelle) et vit des cotisations de ses 400 membres et de quelques dons trop rares. Des subventions ad hoc existent pour des activités telles que les visites dans des écoles (Confédération : Service de lutte contre le racisme). Des subventions cantonales permettraient d'avoir un secrétariat et d'organiser des séminaires de formation pour les bénévoles.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : La présidente estime que l'action de la LICRA ne peut être considérée comme s'inscrivant dans la problématique d'intégration à proprement parler, puisque les personnes concernées sont souvent en Suisse ou suisses depuis de nombreuses années, voire plusieurs générations, notamment pour les personnes juives.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration: De manière générale insatisfaisante. Il manque une vue d'ensemble et une réelle coordination entre les différents acteurs. Les communes devraient être beaucoup plus engagées.

►Propositions/Priorités : 1. Travail de formation, de clarification des termes : redéfinition claire de ce qu'est l'intégration. 2. L'intégration passe aussi par la mise en valeur de la culture locale. Il faut donner aux jeunes étrangers (et pourquoi pas aux jeunes Suisses) la fierté de grandir et vivre dans une Suisse ouverte porteuse de valeurs de démocratie et de respect. 4. Un travail important au niveau des communes (groupes de discussion réunissant des personnes qui sont ou qui se sentent victimes de racisme et de discrimination et une population qui a parfois de la peine à accepter l'autre, l'étranger, les différences visibles et qui de ce fait emploie des termes, fait des remarques humiliantes sans pour autant être une population foncièrement raciste). En effet, il est dangereux de traiter les gens de « racistes » sans avoir de profondes discussions sur le contenu des propos discriminatoires qu'ils peuvent employer et des blessures qu'ils peuvent causer en les utilisant. Bien entendu ceci ne peut se faire qu'avec des personnes en mesure d'accepter le fait que la connaissance de l'autre peut les remettre en question.

Un travail en profondeur est également à entreprendre auprès des employeurs et des régies, car les principaux problèmes rencontrés actuellement le sont au niveau de l'emploi et du logement. Secteurs en crise pour chacun-e, mais qui le sont encore plus pour une personne d'origine africaine.

41. Maison de Quartier de la Jonction (MQJ)

►Coordonnées :

Adresse : 18 bis, Rue Ste-Clotilde, CP 204, 1211 Genève 8 *Tél :* 079 678 38 55
E-mail : mqj@mqj.ch *Web :* www.mqj.ch

Institution représentée par Martin & Sylvie

A. DESCRIPTIF

► Descriptif des actions

La MQJ développe ses activités en application de la Charte cantonale des centres de loisirs.

La MQ est donc très attentive à l'égalité de traitement, notamment pour les enfants de RA et les sans-papiers. Ainsi, les activités sont organisées autant que faire se peut sur territoire suisse, car ces enfants ne peuvent quitter le territoire suisse. Un travail de proximité est fait avec l'école pour permettre une meilleure intégration scolaire des enfants.

La MQJ travaille en prenant compte le paramètre interculturel (pas d'activité « par nationalité ») et vise le mieux-vivre ensemble dans le quartier au moyen des activités suivantes :

– La MQJ est un espace de rencontre, tant pour les enfants que pour les adultes. Elle organise « les repas du vendredi » (cuisines du monde).
– Elle organise des quinzaines, des semaines ou des soirées sur le thème de l'intégration/immigration.
– Elle combat la banalisation de la xénophobie entre Suisses et migrants d'une part, entre migrants d'autre part.
– Tous les documents d'information sur les activités de la MQ sont disponibles en 5 langues (espagnol, portugais, serbo-croate, albanais, italien).
– Le personnel de la MQ parle plusieurs langues.

Enfin, la MQJ prête ses locaux pour des cours d'érythréen et d'autres langues d'origine.

►Liens

Institutions partenaires : Tierra Incognita, CCSI, différentes associations communautaires

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Il faut préserver le caractère interculturel des activités proposées par les MQJ.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup de choses se font dans le domaine de l'intégration, même si cela n'est pas coordonné de manière systématique. L'accueil est lacunaire (il manque des documents d'information).
L'école est le lieu de l'intégration par excellence.

►Propositions/Priorités : 1. Développer des politiques d'intégration visibles et compréhensibles en évitant les écueils de la stigmatisation et de l'instrumentalisation politique. 2. Coordonner l'action des acteurs concernés. 3. Informer les migrants des lieux « ouverts » et du fonctionnement de la cité.

42. Maison de Quartier de Plainpalais

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de la Tour 1, 1205 Genève	*Tél :*	022 418 46 00
E-mail :	mq.plainpalais@fase.ch	*Web :*	www.fase.ch/plainpalais

Institution représentée par Guy Musy (coordinateur)

A. DESCRIPTIF

► Descriptif des actions

Dans ses activités, la MQ applique le principe de la non-discrimination de manière stricte.

La Maison de Quartier (MQ) a l'impression de faire de l'intégration dans le quotidien de ses activités. Elle a trois publics principaux :

- les enfants : en collaboration avec les écoles du quartier, la MQ fait participer à ses activités un nombre important d'enfants issus de l'immigration, y compris des sans-papiers

- les adolescents : sans aucune discrimination (positive comme négative), beaucoup d'adolescents étrangers participent aux activités de la MQ.

- les adultes : pour qui sont organisés des activités tels que fêtes de quartier, repas, etc. lesquelles sont largement fréquentées par des étrangers.

Au-delà de leur activité quotidienne et régulière, la maison de quartier peut développer des actions ponctuelles visant à sensibiliser la jeunesse sur les questions de la diversité culturelle ou des mouvements migratoires. Ainsi une semaine organisée avec l'OSAR a porté sur le thème des réfugiés.

Par ailleurs, la MQ prête ses locaux aux associations communautaires du quartier.

Enfin, la MQ est en train de mettre en place des cours de français pour migrants.

L'intégration est une préoccupation de la MQ qui réfléchit à la meilleure manière d'intégrer les nouveaux habitants du quartier et de leur donner les informations appropriées.

►Liens

Interlocuteurs du milieu scolaire (enseignants, associations de parents, etc.), Ilotiers, Délégation de la jeunesse, UAC, TSHM, HG, GIAP, autres maisons de quartier..

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Les projets en terme d'activités et d'animations des Maisons de Quartiers devraient tenir compte de manière plus approfondie de la catégorie migrante de la population du quartier.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Les autorités compétentes devraient être plus proactives. La Fondation d'Animation Socioculturelle (FASe) devrait donner des directives claires sur l'approche à prendre dans le domaine de l'intégration.

43. Ville de Meyrin

►Coordonnées :

Adresse :	Rue des Boudines 2, CP 367, 1217 Meyrin 1	*Tél :*	022 782 82 82
E-mail :	info@meyrin.ch	*Web :*	www.meyrin.ch

Institution représentée par Monique Boget (Maire)

A. DESCRIPTIF

►Population

Plus de 20'000. 29% de genevois, 27% de confédérés, 44% d'étrangers. 136 nationalités

►Politique en matière d'intégration, actions

La commune de Meyrin applique une politique non discriminatoire vis-à-vis de l'ensemble de ses habitants. Meyrin n'applique ainsi pas formellement de politique spécifique vis-à-vis de sa population étrangère, qui représente environ 43% du total de ses ressortissants. La question de l'intégration est plutôt envisagée comme un élément traversant l'entier de la politique communale, qu'il s'agisse de questions sociales, sportives, culturelles et autres

a) Associations subventionnées

La commune de Meyrin soutient fortement la qualité et la densité de la vie associative déployée sur la commune. L'engagement citoyen dans les associations et l'usage des prestations de ces dernières qu'en font les habitants représentent en effet deux manières importantes de faire l'apprentissage respectivement de la démocratie et de la vie en société.

Toutefois, trois associations subventionnées par la Commune ont pour mission spécifique d'apporter un soutien aux populations migrantes.

CEFAM:

Centre d'enseignement pour femmes migrantes. Ce centre représente un lieu dans lequel les femmes sont accueillies, partagent leurs expériences de vie avec d'autres, valorisent certaines de leurs compétences (notamment culinaires), enfin apprennent le français. La commune de Meyrin subventionne CEFAM à hauteur de CHF 77'000.-.

PLURIELS:

Pluriels est un espace de soutien psychosocial pour familles migrantes ou couples mixtes. La commune de Meyrin accorde une subvention annuelle de l'ordre de CHF 30'000.- pour une antenne de cette association présente sur son territoire.

LEPA :

La commune de Meyrin soutient la Ligue des parents et des enseignants albanais (LEPA) à hauteur de CHF 200.- annuels par enfant Meyrinois bénéficiant de ses prestations. Soit, l'apprentissage de la langue albanaise et des valeurs locales, ce qui devrait favoriser l'intégration des enfants.

b) Actions

Petite enfance

Pour favoriser la vie sociale et la prise d'activités des femmes, notamment migrantes, un partenariat réunissant la commune de Meyrin et le CERN permettra la prochaine ouverture de places d'accueil pour la petite enfance. A noter que les employés du CERN et leurs épouses représentent des populations étrangères.

Ecoles
Afin de favoriser le lien entre les familles, notamment migrantes, et l'école, un réseau réunissant l'ensemble des institutions sociales et les écoles est actif sur la commune de Meyrin.

Jeunesse
L'ensemble des lieux d'accueil des jeunes rattachés à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FAS'e) et à la Commune (Maison Vaudagne, Undertown, Transit, Jardin Robinson) détiennent une longue tradition d'intégration des enfants, des adolescents et des jeunes adultes, quelles que soit leur provenance. Ces institutions accueillent leurs publics de manière non discriminatoire dans une visée d'intégration à la vie de la cité et en particuilier au moyen de la coordination des travailleurs sociaux de Meyrin.

c) Autres
La commune de Meyrin accueille sur son territoire un nombre important de demandeurs d'asile du canton.

Elle organise, d'année en année, une soirée d'accueil des nouveaux habitants, toutes provenances confondues. Ceci de manière à ce que ces habitants appréhendent le fonctionnement communal ainsi que la diversité des activités offertes par les associations et les possibilités de s'y engager.

La commune de Meyrin a mandaté une sociologue afin de dresser l'état de l'intégration des migrants à Meyrin à ce jour, d'interroger la qualité du « vivre ensemble » et de suggérer, cas échéant, de nouvelles pistes.

Un travail de type communautaire, visant l'implication citoyenne sur la durée, se met en place depuis le mois de mars autour des questions de discrimination et de racisme. Les partenaires sont : Pluriels, CEFAM, l'Hospice général – secteur requérants d'asile -, SOS racisme, la Maison Vaudagne et la commune de Meyrin.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

Madame le maire sait que bien des institutions sont actives en matière d'intégration des étrangers. Il lui semble toutefois qu'une meilleure coordination de celles-ci au niveau cantonal les rendrait plus performantes et plus réactives face à l'évolution des besoins des migrants. Ceci permettrait d'en améliorer l'accueil qui laisse à désirer.

A ce jour, le canton n'a pas consulté la commune pour des questions d'intégration et l'association des communes genevoises ne joue non plus aucun rôle de coordination en la matière.

Les fêtes de quartier jouent un rôle fondamental dans l'intégration. Lieu privilégié d'échanges entre autochtones et étrangers, c'est un outil qui pourrait être encore mieux exploité.

►Propositions/Priorités : 1. il est important d'avoir des cours de français gratuits, accélérés, adaptés à la population et décentralisés. 2. Il n'existe aucun accueil spécifique des nouveaux arrivants. De ce fait, ces derniers ne connaissent pas l'existence des MQ, ni leur but.

44. Office Cantonal de l'Emploi (OCE)

►Coordonnées :
Adresse : 4-6 Glacis de Rive, 1204 Genève *Tél :* 022 546 36 69
E-mail : Patrick.schmied@etat.ge.ch *Web :* www.geneve.ch/emploi

Institution représentée par Patrick Schmied (directeur)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
L'OCE est le service de l'Etat compétent dans le domaine de l'emploi et du chômage conformément à la LACI, et aux lois d'applications cantonales.

L'OCE doit mener ses activités sans discrimination et respecter le principe de l'égalité de traitement. 50% des personnes inscrites au chômage sont étrangères.[12]

►Politique en matière d'intégration :
L'OCE nous indique qu'il ne mène aucune politique spécifique dans le domaine de l'intégration des étrangers. Par contre, il veille au respect scrupuleux du principe de l'égalité de traitement et est sensible à la diversité.
En outre, une somme d'env. 6'000'000 CHF est attribuée annuellement à des cours de français pour non-francophones. En 2006, ces cours ont été suivis par 1'486 personnes (dont 20% de Suisses, 20% UE, 18% Amériques, 15% Asie, 14% Europe non-UE, 12% Afrique)

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration :
Même si l'adéquation de l'offre de cours de français avec la réalité doit être évaluée, la connaissance du français n'est pas, selon l'OCE, synonyme d'intégration réussie. Cette dernière passe avant tout par l'emploi et la formation professionnelle. L'OCE constate que comme les Suisses, les étrangers peu qualifiés ont plus de risques de se retrouver au chômage. D'autres facteurs aggravants sont l'âge (plus de 50 ans, femmes).

Il importe d'utiliser les endroits existants (Reflets, UPA, etc.) pour un accompagnement individuel dans le processus d'intégration par l'emploi.

►Propositions/Priorités : *Dans le domaine de l'emploi* 1. L'emploi étant le meilleur vecteur d'intégration, il faut développer les instruments de validation et reconnaissance des acquis. 2. Encourager la reformation, y compris dans des autres métiers ; renforcer les diagnostics et les bilans de compétences personnels (ex : les serveurs font de bons vendeurs, les médecins étrangers font d'excellents chefs infirmiers). *Pour l'intégration en général* : 1. Le BIE doit jouer un rôle de coordinateur des acteurs étatiques et paraétatiques. 2. Introduire des mesures d'accompagnement en expliquant les droits et devoirs. 3. Travailler dans la proximité et créer des lieux de rencontres entre Genevois et étrangers (notamment trouver des volontaires dans les différentes communautés et valoriser leur travail).

[12] Il convient de noter que 53% de la population active à Genève est d'origine étrangère (source : OCSTAT)

45. Office Cantonal de la Population (OCP)

►Coordonnées :

Adresse :	Route de Chancy 88, 1213 Onex	*Tél :*	022 546 48 88
E-mail :	ocp@etat.ge.ch	*Web :*	www.geneve.ch/ocp

Institution représentée par Pierre-Alain Reimann (directeur) ; Annick Pont Robert (SJF) ; Bernard Toso et Antoine Jéquier (aide au départ) ; Patrice Marro (chef de la section examens)

A. DESCRIPTIF

►Domaine de compétence :

L'Office Cantonal de la Population est l'autorité cantonale compétente dans le domaine des étrangers conformément à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers.

L'OCP a des spécialistes dans les domaines d'activité suivants: Asile, Immigration – secteur économique, Fonctionnaires internationaux, Multinationales (participe, rien que pour ces dernières, à trois ou quatre séances par année). Sur demande, l'OCP va sur place pour informer et former.

►Politique en matière d'intégration :

Accueil et Information

L'OCP accueille tous les étrangers arrivant à Genève dans le respect de la personne, que ce soit au moment de l'accueil, du renouvellement de permis, ou du départ.

Politique d'Ouverture et d'Intégration

L'OCP a une politique d'ouverture vers les étrangers, sa philosophie est de dire « oui » quand il le peut dans le cadre légal. l'intégration est une donnée primordiale que nous avons toujours à l'esprit. C'est dans ce but, que les décisions découlant de la compétence légale de l'OCP, tels que l'octroi de permis, le renouvellement, leur transformation, ou regroupement familial sont positives dans la mesure où le droit le permet.

Pour l'OCP la qualité de l'accueil des administrés étrangers est très important.

Politique dans le Domaine de l'Asile

En ce qui concerne le domaine de l'asile, l'information en principe est donnée par l'ODM et par l'Hospice Général et les personnes sont prises en charge par un assistant social habilité et formé à donner les informations de telle sorte que, selon l'OCP, les requérants d'asile sont les étrangers les plus encadrés au moment de l'accueil. L'OCP participe au comité de pilotage sur l'asile et y joue un rôle important.

Question des sans-papiers

En ce qui concerne les compétences fédérales, l'OCP là aussi, a une politique d'intégration notamment dans le cadre de l'attribution de permis dits humanitaires.

L'OCP estime que les cours de langue doivent être accessibles à tout un chacun et que c'est très important de maîtriser la langue locale dans le cadre de la régularisation.

►Liens

Des liens existent, avec le Bureau de l'égalité dans le domaine « des artistes de cabaret et de la prostitution ». Office de la jeunesse. Hospice général dans le domaine de l'asile. DIP : échanges informels. OCE, Office du logement, Commission du travail au noir, Police, etc.

Par ailleurs l'OCP a des contacts avec toutes les organisations qui s'occupent du domaine de l'asile et des étrangers

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'Etat n'a pas de coordination suffisante d'accueil, ni d'intégration cohérente. Beaucoup de choses sont certes faites dans le canton Par ex. certains étrangers sont pris en compte parce qu'ils ont les moyens (multinationales, etc.). La migration de masse est par contre peu prise en compte. Ce constat met en évidence que ceux qui ne « se débrouillent » pas se retrouvent face à des problèmes importants.
Il y a un problème de coordination entre les institutions de l'Etat qui ne permet pas aux étrangers de trouver des solutions à leurs problèmes (manque d'acteurs forts capables de prendre en charge ce rôle de coordination). En l'état actuel, un défi se pose au niveau du décloisonnement des services de l'Etat (interdépartemental et interinstitutionnel – par ex.: le site internet de l'OCP n'est pas suffisamment adapté aux défis de l'intégration, le BIE n'a que très peu pris contact avec l'OCP, etc.) Cela est dû à l'absence de ligne directrice de l'Etat.

L'OCP estime par ailleurs que ses activités au quotidien sont peu connues ou reconnues.

►Propositions/Priorités : *:* 1. L'intégration exige un statut stable, il faut donner de tels statuts aux gens. 2.Il faut un accueil adéquat comportant une séance d'information sur les droits et devoirs des étrangers 3. Il faut être ferme contre les auteurs de délits pénaux. 4. Création d'une brochure donnant les adresses utiles aux étrangers 5. Pour les non-européens, une première information devrait être faite par la représentation suisse dans le pays d'origine, au moment de l'octroi de l'autorisation de séjour en Suisse par ex pour les artistes de cabarets.

En conclusion, l'OCP estime qu'il serait souhaitable que trois fois par an tous les services de l'Etat impliqués par ce sujet, se rencontrent.

46. Office pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue (OFPC)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue Prévost-Martin 6, CP 192, 1211 Genève 4	*Tél :*	022 388 44 00
E-mail :	-	*Web :*	www.geneve.ch/ofpc

Institution représentée par Grégoire Evéquoz (directeur), Erwin Fischer (directeur formation professionnelle),

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence : L'OFPC est l'autorité cantonale compétente dans le domaine de la formation professionnelle pour l'ensemble des résidants du canton. Il est rattaché au DIP.

L'OFPC reçoit 25'000 personnes par année dont près de 50% d'étrangers (26% UE, 24% non-UE) représenté plus de 60 nationalités différentes.

►Politique en matière d'intégration :
Accueil et Information : L'OFPC a un système d'accueil et d'information tenant compte, dans certains cas, des problèmes linguistiques. L'OFPC informe sur le système de stage en entreprise.

Formation professionnelle et intégration des étrangers
L'OFPC tient compte des ressortissants étrangers dans sa politique de formation professionnelle. Son but est d'arriver à l'égalité des chances entre Suisses et étrangers, francophones et non francophones[13]. De ce fait la problématique de l'intégration des étrangers est une préoccupation quotidienne de l'OFPC.

L'OFPC mise sur plusieurs aspects :

- Il encourage la fréquentation de cours de français (accords de prestation avec Lire et Ecrire, l'UOG, etc.)
- Il donne accès, avec les partenaires sociaux, à des cours de mise à niveau en vue de la validation des acquis et obtention du CFC (art. 41) – y compris en langue étrangère
- Il promeut le chèque formation au sein de la population migrante (document informatif existant en 6 langues).[14]
- Il forme et sensibilise les formateurs en entreprise et son personnel sur l'interculturalité et l'intégration.
- Il prend des mesures particulières lorsque des problèmes identifiés
    - Appui scolaire
    - Aide financière
    - Accompagnement par l'office

Un constat est fait que les migrants rencontrent les mêmes difficultés que les femmes dans les années 70 et 80 quant à l'accès et la réussite professionnels. L'OFPC est conscient qu'il y a

[13] L'OFPC ne fait pas de distinction sur la base de la nationalité ou de l'origine dans ses activités ou lors du placement en stage ou en apprentissage.
[14] 35% des bénéficiaires des chèques formation et 50% des personnes concernées par des validations d'acquis sont de nationalité étrangères.

des problèmes de discrimination liés au statut ou à la couleur dans l'accès à l'apprentissage, même si ceux sont difficilement identifiables.
D'autre part, l'OFPC note le problème des sans-papiers qui ne peuvent actuellement par avoir accès à l'apprentissage, même si leur nombre est extrêmement faible.

►Liens: UAPG, CGAS, OCE, BIE, CCSI, UOG, OSEO, Cours de Français, CEPTA, OFFP

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'OFPC pense qu'il y a une offre suffisante dans le canton dans son domaine d'activité. Certes, comme la CEPP l'a soulevé, il y a une insuffisance de coordination dans la formation professionnelle ainsi qu'un problème de clarté des critères de subventionnement. Il en va de même dans le domaine de l'intégration au sens large.

►Propositions/Priorités : 1. Rendre les cours de français obligatoires, financés avec le chèque annuel. 2. Ouvrir l'apprentissage aux jeunes sans-papiers.

47. Ville d'Onex

►Coordonnées :

Adresse :	Ch. Charles-Borgeaud 27, 1213 Onex	*Tél :*	022 879 59 59
E-mail :	ca.kast@onex.ch	*Web :*	www.onex.ch

Commune représentée par Carole-Anne Kast (CA), Mauro Mercolli (Chef du Service Jeunesse et Action Communautaire - SJAC)

A. DESCRIPTIF

►Population

17'380 (37% Genevois, 27.8% Confédérés, 35.1% Etrangers)

► Politique communale, actions

La ville d'Onex applique de manière stricte les principes de la non-discrimination et de l'égalité de traitement. Elle a une vision globale de l'intégration qui cherche à dissocier la question de l'intégration et celle de la condition socio-économique des habitants (sans fermer les yeux sur la réalité des discriminations multiples/cumulées)

a) Actions

La ville d'Onex a développé avec ses services notamment le SJAC une politique d'intégration de proximité et interactive. Le SJAC a comme objectif prioritaire de favoriser l'intégration des étrangers sous tous ses aspects et dans le cadre légal.

Actions et services existants dans le domaine de l'intégration :

- Cours de français et de citoyenneté (en collaboration avec l'UOG) *initialement ce cours était* pour les femmes migrantes avec option d'intégration dans la ville, notamment avec l'appui du café communautaire (lieu de rencontre interculturels ouvert tant aux Suisses qu'aux étrangers au sein de la Maison Onésienne). Actuellement les cours de langue française sont mixtes. Ces cours de français sont donnés sur trois niveaux différents et selon des horaires adaptés à l'emploi du temps des étudiants. Ces cours offrent aussi la possibilité aux migrants de faire des rencontres avec les Suisses et d'autres cultures. Ces cours ont été initialement créés pour les femmes albanaises. Il a été constaté que les cours de français ne doivent pas être adressés à une nationalité précise (ghettoïsation).
- Le café communautaire : est un projet d'intervention collective de proximité, qui par le biais d'un local d'accueil (cafétéria) situé dans la maison onésienne et grâce à l'encadrement de professionnels du SJAC développe des synergies de lien social et d'intégration. Il s'agit d'une plateforme d'échanges et de rencontres entre différentes cultures ainsi que d'un lieu d'intégration où les personnes migrantes se familiarisent avec la culture suisse.
- Forum Citoyen : la ville d'Onex organise plusieurs forums citoyens tenant compte de l'aspect d'intégration et de citoyenneté. C'est dans ce cadre que plusieurs forums et conférences sont organisés (en général de manière annuelle) sur le thème de l'intégration et de la citoyenneté.
- Groupe de pilotage de quartier : la ville d'Onex a favorisé la création de ce groupe de pilotage composé de 12 personnes. Multiculturel, soutenu par l'administration mais indépendant, ce groupe joue un rôle consultatif et de proposition.
- Service de consultation juridique : il permet de résoudre les problèmes juridiques de personnes, y compris migrantes.

- Les semaines d'action contre la discrimination : le but est de prévenir la discrimination avec l'appui du forum citoyen par l'organisation d'activités qui comportent des débats, des groupes de travail et de proposition et des fêtes, caractérisées par l'interculturalité (ex. du 24 au 29 septembre, où plusieurs activités auront lieu).
- Au-delà de tous ces aspects, la ville d'Onex met à disposition à des prix très bas, des salles de réunion pour toutes les communautés qui souhaitent se réunir ou organiser des manifestations culturelles.

Projets en cours et réflexions :
- Politique d'accueil : la ville d'Onex est en train d'évaluer de quelle manière elle pourrait améliorer sa politique d'accueil des nouveaux habitants. Faut-il mettre sur pied un accueil quartier par quartier ou plutôt « porte à porte » ?
- Travail avec les concierges : la ville d'Onex est en train de mettre sur pied un groupe de soutien formé de concierges et de professionnels de l'action sociale. Une formation des concierges incluant le paramètre multiculturel, cette formation est faite sous l'égide du SJAC et du SPPS.

b) Associations subventionnées
CCSI, CSP, SSI, LAVI, Solidarité femmes, UPA, Voie-F, différents financements ponctuels. Le SJAC aide les associations à trouver des financements divers ou fournit un appui logistique.

► Ressources
Ressources financières allouées aux activités d'intégration : Le montant alloué par la commune d'Onex à l'intégration est important. En effet, en considérant les ressources humaine, logistiques, monétaires ainsi que les actions spécifiques, les projets de lien social et le matériel communal mis à disposition pour soutenir les actions communautaires du SJAC, les coûts, directs ou pas, en lien avec cette problématique, sont de plusieurs dizaines de milliers francs par année (estimation à 70'000 CHF). A cela il faut ajouter les subventions diverses aux associations susmentionnées.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

La ville d'Onex applique une politique d'accueil et d'intégration qui se base sur la proximité et la complémentarité de ses services. Les politiques publiques de la ville d'Onex en faveur de l'intégration tiennent compte des différences culturelles de ses habitants. La ville d'Onex mène des actions concrètes et spécifiques qui favorisent le rôle intégrateur des associations. Un souci particulier est porté sur les questions d'équité de traitement et de proximité. L'implication active des services communaux permet d'avoir une vision d'ensemble des enjeux de l'intégration en évitant les phénomènes de stigmatisation et de communautarisme générés par une parcellisation des actions.

48. Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO) Genève

►Coordonnées :

Adresse :	34 bis, rue du Môle, 1201 Genève	*Tél :*	022 716 59 00
E-mail :	oseo@oseo-ge.ch	*Web :*	www.oseo-ge.ch

Institution représentée par M. Christian Lopez Quirland

A. DESCRIPTIF

►►Domaine(s) d'activité :
Insertion professionnelle, Formation des adultes, Conseils et placement, Intégration des étrangers, Cours de langue.

►►Population
Même si elle est ouverte à toute la population, une très grande proportion de la population touchée par l'OSEO Genève est d'origine étrangère.

Statut :	Tous	*Origine :*	Tous (voir ci-dessous)
Age:	Tous (voir ci-dessous)	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : plus que 700 personnes par année, toutes activités confondues.

►► Accès aux activités
Payant (subventionné) pour les formations, gratuit pour le placement.

►► Ressources
Personnel: 20 postes à EPT (25 personnes) + 20 personnes pour des activités ponctuelles. Tout le personnel est formé à l'insertion sociale et professionnelle. L'OSEO a procédé à une étude comparative de l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des étrangers dans plusieurs pays. Grâce cette étude, l'OSEO et les différents programmes possèdent des outils pour évaluer les différents niveaux d'insertion (grille d'évaluation comprenant 50 critères).
Bénévoles : 0, excepté pour le programme de mentorat (80 personnes)

Budget total : 2'576'000 CHF
(LACI 1'128'000, Ville-GE 180'000, Honoraires: 1'200'000)

►► Descriptif des actions
L'OSEO Genève a mis en place 4 projets principaux.

a) « ParcourS » (âge moyen 35 ans – origine : 13% UE, 87% hors UE)
Il s'agit d'un dispositif d'insertion sociale et professionnelle d'une durée de trois mois. Le public cible est non francophone. Les formations suivantes sont intégrées: français, informatique, vivre en Suisse, projet professionnel et recherche d'emploi. En 2006, 65 participants.
Dans le cadre de ce projet, l'OSEO Genève analyse et conseille les personnes pour déterminer un projet professionnel et réaliser un stage en entreprise (durée de 5 à 15 jours)

b) ASAFI (âge moyen 25-45 ans : Balkans, Afrique, Amérique du Sud)
Atelier de soutien à l'apprentissage du français et à l'intégration (ASAFI) d'une durée de deux mois. Le public concerné ~~et~~ est non francophone et non qualifié. L'objectif est

d'apprendre le français et de consolider les connaissances linguistiques ainsi que l'intégration (y compris droits politiques) grâce à une confrontation pratique (mise en situation à l'extérieur, visites, exercices d'initiation). En 2'006, 130 participants.

c) Bourse à l'emploi
Afin de permettre le placement des chômeurs du canton de Genève, l'OSEO Genève a mis en place une agence de placement à but non-lucratif « la bourse de l'emploi pour toutes les populations (y compris les requérants d'asile). Dans ce cadre, elle a reçu 365 personnes en 2006 (dont 50% d'étrangers).

d) SEMO
Ce projet vient d'être mis en place à la demande de l'OCE. Il a pour but de former – des jeunes au chômage entre 16 et 25 ans (français, mathématiques, culture générale, stages, coaching, ateliers pratiques et ludiques, etc.)

L'OSEO Genève a développé tout un système de formation pour les étrangers, notamment dans le domaine de l'intégration sociale et culturelle. Tenant compte de leur origine, langue et besoins. Elle donne dans ce sens des cours de citoyenneté qui comportent le fonctionnement de nos institutions, la santé, l'éducation, la formation professionnelle, etc.

►►Liens
La majorité des liens se font via le DES (notamment OCE, HG). Ville-GE, entreprises, syndicats, différents services parapublics.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Suffisante, mais inexistante si l'on considère l'ensemble des acteurs de l'intégration.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : De manière générale, l'OSEO estime que beaucoup de choses se font mais qu'elles sont peu connues et valorisées. Cela est dû essentiellement à un manque de coordination et d'articulation.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Il est constaté que le canton de Genève n'a concrètement pas une politique d'intégration claire et qu'il devrait investir des moyens suffisants et coordonnés dans ce domaine

►Propositions/Priorités : 1. Donner du pouvoir et de la légitimité au BIE. 2. Créer une plateforme de pilotage de l'intégration des étrangers rassemblant les principaux acteurs. 3. Redéfinir une politique d'intégration en consultant les associations déjà actives et les associations communautaires. 4. Développer quatre grands axes de travail : formation, insertion professionnelle, deuxième génération, accueil et information.

L'OSEO possède l'expérience et les compétences pour participer à l'élaboration et à la gestion d'une politique d'accueil, de formation et d'information. Dans ce sens, l'OSEO a déjà fait des propositions au BIE

49. Paidos

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de la Servette 20, 1201 Genève	*Tél :*	022 734 08 00
E-mail :	info@paidos.org	*Web :*	www.paidos.org

Institution représentée par Sylvia Serafin et Julie Schaller, Yann Schaller

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Enfance & Adolescence, Accueil et Information, Éducation, Santé & Social, Intégration, Formation professionnelle.

►Population
Ouvert à toute la population résidant à Genève. En ce qui concerne les migrants, s'occupe essentiellement des enfants relevant du domaine de l'asile.

Statut :	Asile (tous), Étrangers (permis B, C)	*Origine :*	Grande majorité de non-UE
Age:	Enfants & Ados	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : 100

► Accès aux activités
Gratuit, conformément à CPPA DIP (écrit) et Hospice Général (non écrit). D'autre part, certains cas sont pris en charge par l'assurance maladie, selon le revenu.

► Ressources
Personnel : 2.3

Personnel total : 5

Bénévoles : 40 + 7 stagiaires

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 500'000 CHF
(Subventions diverses 40%, prestations de l'assurance maladie, dons d'entreprises ou communes)

► Descriptif des actions

- L'atelier des Bricolos : pour les enfants de 4 à 12 ans, lieu de rencontre interculturelle et création individuelle et collective.
- Le Centre psychopédagogique pour adolescents (CPPA) :
    - Accueillir et informer des adolescents de 13 à 18 ans en rupture de formation nécessitant une prise en charge psychopédagogique.
    - Suivi de projets à caractère socio-culturel réalisés par l'adolescent
    - Suivi psychothérapeutique individuel ciblé.
    - Activités psychothérapeutiques de groupe
    - Synergie avec le réseau médico-psycho-social et éducatif genevois

- Café Ados Païdos : Espace d'accueil ouvert et convivial à bas seuil d'accès pour adolescents de 12 à 18 ans.
- Equipe mobile Païdos : Une équipe de 10 professionnels de la santé qui mènent des observations sur les adolescents et les phénomènes de rupture
    - Récolte de témoignages et analyse de données
    - Publication régulière de rapports d'observation

►Liens
HUG, DIP, HG, Glaj, Associations d'adolescents.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : De manière générale, positive.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Beaucoup de choses sont développées dans le domaine de l'asile mais il reste des lacunes dans le domaine de l'immigration traditionnelle.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup d'actions positives sont entreprises. Il y a toutefois un manque de coordination des acteurs concernés ; ainsi que des lacunes dans l'information destinée à la population.
En ce qui concerne l'action de l'Etat, elle est jugée insuffisante et peu visible.

►Propositions/Priorités : Au niveau de l'asile, les priorités sont la vie des enfants dans les foyers de requérants, la prévention, l'accès à l'intégration, la précarité du statut ainsi que les délais de réponse. Plus doit aussi être fait au niveau de l'accueil et de l'information. Plus de moyens devraient être donnés aux associations. Une collaboration avec les associations de quartier devrait pouvoir permettre un travail de proximité.

50. Parti Démocrate Chrétien (PDC)

►Coordonnées :

Adresse :	9, Rue Charles Humbert, 1205 Genève	*Tél :*	022 328 20 11
E-mail :	info@pdc-ge.ch	*Web :*	www.pdc-ge.ch

Institution représentée par Denise Kessler

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Parti politique représenté au niveau communal, cantonal et fédéral.

►Actions et politique d'intégration :
Le PDC est sensible historiquement à la problématique de l'intégration des étrangers, en particulier celle des femmes. Le parti a une charte sur l'intégration.

Le PDC a participé activement à la création de la LIE. Il ne fait pas de distinction de nationalité ou de religion à l'intérieur de ses structures.

Le PDC est membre de la Coordination genevoise contre l'exclusion et la xénophobie, qui a mené la campagne référendaire contre la LEtr et la LAsi à Genève.

Il reste particulièrement attentif à l'accès à l'école de tous les enfants y compris les sans-papiers.

Pour le PDC, l'information est importante. De ce fait, elle informe les immigrés sur le droit de vote au niveau communal, sur les institutions communales, cantonales et fédérales, sur les droits et obligations.

Commission d'Intégration
Le PDC a crée une commission d'intégration officiellement en 2003. Elle traite des sujets suivants : droits politiques des étrangers au niveau communal, problématique des sans-papiers, lois en vigueur (LEtr, LAsi,), la naturalisation. Sur ce dernier point, un dépliant a été produit intitulé « Se naturaliser à Genève ».

La commission fait un travail préalable pour toutes les questions touchant à l'intégration et à l'immigration pour toutes les instances du PDC.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

Par ailleurs, le PDC, soucieux de l'efficacité de la politique d'intégration cantonale vient de déposer un projet de loi pour compléter la LIE du 28 juin 2001. Elle propose un nouvel article sous le chapitre « Contrat d'Intégration ». Celui-ci contraint le BIE à mettre sur pied un contrat d'intégration entre le nouvel arrivant et la société d'accueil. Cet accord conclu avec le migrant sur ses droits et devoirs prévoit le suivi régulier et sérieux d'un cours de langue et de civisme, portant sur le fonctionnement de l'environnement social du mode de vie, le système juridique, les normes et les règles de base dont le respect sont les conditions sine qua non d'une cohabitation sans heurts.

Le parti accorde une importance particulière à la question de l'accueil. De ce fait, il propose de mettre sur pied dans chaque commune des journées d'accueil dont le but serait d'informer les immigrés de l'existence des institutions susceptibles de favoriser leur intégration,

de les accompagner dans les démarches administratives ; ainsi que d'informer toute personne intéressée par la politique d'intégration menée par la commune.

De plus, le PDC est extrêmement attentif à ce que les femmes, notamment musulmanes. Prenant l'exemple de la municipalité de Vevey, où des cours de français sont donnés non seulement dans des classes, mais aussi dans la rue, les magasins ou dans différentes administrations. Les objectifs de ces cours sont les suivants :

- développer la capacité de ces femmes à tisser des liens sociaux avec la communauté du quartier et de la ville
- développer leur capacité à recevoir et comprendre les communications verbales du personnel enseignant des écoles que fréquentent leurs enfants

Le PDC montre aussi en exemple ce qui est fait à Bâle-Ville dans le domaine de l'intégration, basée sur le principe « Encourager / Exiger ». Cette approche rend obligatoire l'apprentissage de la langue française, mais aussi celui de la vie sociale et civique. Le système de monitorat de ce canton peut aussi servir d'inspiration pour Genève[15].

[15] Projet de loi « Pour une politique d'intégration efficace et courageuse », 3.10.2007

51. Pluriels

►Coordonnées :

Adresse :	Rue des Voisins 15, 1205 Genève	*Tél :*	022 328 68 20
	Rue de la Prulay 2 bis, 1211 Meyrin		022 785 34 78
E-mail :	pluriels@pluriels.ch	*Web :*	www.pluriels.ch

Institution représentée par Alfredo Camelo, Coordination ; Maryelle Budry, membre du comité

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Santé

Centre de Consultations ethnopsychologique pour les migrants. Dans un domaine multiple, quelques exemples de situations : violences familiales, couples biculturels, problèmes d'adaptation, précarité, dépression, etc.

►Population

Statut :	Tous y compris les Suisses de retour de l'étranger.	*Origine :*	Toutes nationalité (dont Amérique Latine 48%, Afrique 20%, Europe 17%)
Age:	Tous, particulièrement 20-40 ans	*Sexe :*	60% F – 40% H

Nombre de personnes touchées : 292 dossiers sont suivis par année dans des durées allant de 1 à 20 consultations. En 2006, 1612h de consultations cliniques ont eu lieu,

► Accès aux activités
Les activités sont payantes. Le consultant paie de 5 à 30.- la séance en fonction de ses moyens.

► Ressources
Personnel: 1.8 postes à 100%, dont une secrétaire et 6 psychologues.

Bénévoles : 8

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 305'000 CHF
(dont: 220'000 : DSE, 15'000 Ville-GE, 29'000 Meyrin, 25'000 OSAR, 15'000 recette propres)

Les horaires de permanence ont dû récemment être diminués de moitié pour cause de restriction budgétaire.

► Descriptif des actions
Pluriels se concentre sur une activité d'ethnopsychologie pour les migrants vivant à Genève. Elle travaille auprès de personnes en panne d'intégration depuis 1995.

a) activités cliniques et liées
- Pluriels assure le suivi (ethno)psychologique de 292 migrants.
    - Les consultations sont faites dans la langue d'origine ou par avec la participation d'un interprète lorsque cela est nécessaire
    - Une permanence prend en charge les appels des consultants les matins de 9h30 à 12 à Genève et à Meyrin deux fois par semaine

- Activités de recherche

b) autres activités
- Formation de professionnels et de fonctionnaires publics
- Travail d'information et de prévention
- Rôle de médiateur lors d'interventions ponctuelles dans les écoles

►Liens
Institutions partenaires : HUG (UMSCO, CSM, CIMPV), DIP (SMP, UNIGE, SSJ), HG, ARA, LAVI, OCE, OCP
Pluriels souhaiterait développer plus de contacts avec la Police dans le cadre de son activité de formation des professionnels.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : La collaboration est bonne mais pourrait être plus intensive.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Un soutien plus important de l'Etat est souhaité.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Beaucoup de choses sont faites, il faut soutenir ce qui existe. La diversité des acteurs est importante.
Il paraît particulièrement important de mettre en place une rapide évaluation des compétences professionnelles des migrants, afin de pouvoir les mettre à niveau si nécessaire et de pouvoir favoriser leur insertion professionnelle dans des domaines y correspondant.

►Propositions/Priorités : 1. Mettre la reconnaissance professionnelle et culturelle du migrant au centre des réflexions et des mesures visant l'intégration. L'épanouissement professionnel dans un contexte de reconnaissance culturelle est le plus grand facteur d'intégration. 2. Concevoir la formation continue des professionnels via une structure travaillant auprès des migrants capables d'influer sur les mentalités professionnelles. 3. Ouvrir un vaste débat impliquant Suisses et migrants sur la notion d'intégration et les attentes qui l'entourent. 4. Elaborer une charte pour la fonction publique sur le respect des migrants. 5. Mettre en place une commission d'observation active sur le terrain traquant toutes les discriminations. 6. Adapter les cours de français à la nature de la demande. 7. Demander au BIE de piloter un comptoir d'information universel.

52. Police Cantonale de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	Ch. De la Gravière 5, 1227 Acacias	*Tél :*	022 427 81 11
E-mail :	-	*Web :*	www.geneve.ch/police

Institution représentée par Yves Delachaux, sous-brigadier, chef du Service Psychologique

A. DESCRIPTIF

►Politique en matière d'intégration :

Actuellement, la perspective d'intégration se retrouve uniquement au niveau de la sensibilisation des policiers lors de leur formation au moyen d'un module « Éthique et droits de l'Homme » de 80 heures, dont 20 heures sur la problématique de la migration et de l'intégration. Ce module sensibilise les futurs policiers aux réalités migratoires genevoises et sur la manière d'approcher les communautés du Canton.

Il devrait être développé des approches de sensibilisation, de formation et d'information - ainsi de partenariats-, auprès des diverses communautés.

Il manque des réflexions globales sur le racisme / discriminations, ceci malgré les positions fermes tenues par la direction de la police qui valorise les droits humains.

►Liens:

La Police a des contacts avec les associations actives dans l'intégration au sens large, mais ces liens sont de nature informelle. Il apparaît particulièrement important d'institutionnaliser les liens informels avec les communautés (associations communautaires).

Depuis la mise en place de la loi sur l'intégration, la Police travaille avec le BIE dans le cadre du module « Éthique et droits de l'homme ».

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

La formation des policiers à la problématique de la migration doit être approfondie, notamment en formation continue (FOCO) et lors de passage de grades.

Depuis cette année 2007, des dispositifs et processus de formations continues sont en train de se mettre en place. Parmi les thèmes devraient figurer les problématiques migratoires (enjeux européens, suisses et genevois), aussi bien sur la migration des fonctionnaires internationaux, des travailleurs, des regroupements familiaux, des requérants d'asile, etc. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En regard des compétences sociales qu'exige le métier policier, un nombre insuffisant d'heures de FOCO est consacré aux sciences humaines et aux problématiques de natures ou d'approches « humaines ».

Entre autre il pourrait être réalisé une charte éthique (non contraignante, au contraire d'un code de déontologie), qui positionnerait clairement les valeurs défendues par la direction, tant politique qu'institutionnelle. A cette fin un comité d'éthique pluridisciplinaire, doit être constitué. Celui-ci devrait entre autre épauler la direction sur les analyses et les réponses à formuler dans les domaines dits de l'intégration, notamment les glissements racistes, les outils d'approches communautaires, etc.

De plus, l'action d'intégration au sein de la Police ne peut se limiter à une approche unilatérale (la formation des policiers). Il faut inclure les migrants dans le processus en les informant sur l'action de la police et sur leurs droits et devoirs. Dans un premier temps, cela peut être envisagé de deux manières : a) par la diffusion d'un feuillet de présentation de la police auprès des nouveaux arrivants suivie d'actions d'informations, b) par l'accueil au commissariat de police des nouveaux arrivants ; rencontre propre à favoriser l'intégration et la participation aux problèmes de sécurité, de salubrité et de tranquillité publique, bref, une démarche de citoyenneté.

53. Pro Juventute

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de l'Aubépine 1, 1205 Genève	*Tél :*	022 328 55 77
E-mail :	sylvie@reverdin.ch	*Web :*	www.projuventute.ch

Institution représentée par Sylvie Reverdin, directrice

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Famille, Enfants. Deuxième génération, Education, Intégration, Social, Formation des milieux spécialisés et autorités concernées

►Population
Pro Juventute s'adresse à toute la population résidant à Genève sans distinction de nationalité ou statut. Une forte proportion d'immigrés est concernée par ses activités

Statut :	tous (y compris asile, sans-papiers)	*Origine :*	UE, Ex-Yougoslavie, Afrique
Age:	Enfants, Adolescents, Jeunes adultes, Mères	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : plus de 1'000 par année.

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Personnel total : 3 polyvalentes pour toutes les activités.

Bénévoles : non

Ressources financières allouées aux activités d'intégration :
Origine : Subventions de la Ville et du Canton (Contrat de prestation avec le DES et le DIP).

► Descriptif des actions
Dans son domaine d'activités, Pro Juventute accueille, informe et guide ses prestataires. Ses activités sont destinées essentiellement aux enfants, notamment dans les domaines suivants :

- sport
- loisirs
- vacances.

Pour les rentrées scolaires, les nouveaux arrivants sont conseillés et informés sur le fonctionnement du système scolaire genevois. Au-delà des aspects des enfants, Pro Juventute s'occupe aussi de leurs mères, notamment dans les cas de familles monoparentales. Elle les informe, les guide vers les institutions adéquates.
Pro Juventute possède du matériel pour les nouveaux nés disponible à la location pour les familles qui en ont besoin. Il intervient aussi dans des cas de conflits entre parents et enfants, notamment entre pères et filles.

Par ses activités, Pro Juventute touche sans aucune discrimination un nombre important d'enfants et de femmes étrangères.

►Liens
OJ, TdH, UPA, OUG, Lire et écrire, Paidos, CRG, Kultura, Caritas, Tierra Incognita,

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Plutôt satisfaisante depuis 2006.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Globalement satisfaisante, mais Pro Juventute n'arrive pas à faire face à toute la demande, malgré de grands efforts.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration: manque de coordination.

►Propositions/Priorités : 1. Insister sur l'éducation 2. Veiller particulièrement à l'insertion professionnelle des femmes (ex. de Camarada) 3. Organiser plus de lieux de rencontre entre Suisses et étrangers, notamment dans les maisons de quartier.

54. REFLETS
(Réfugiés – Emploi – Logement, Tremplin social)

►Coordonnées :

Adresse :	Jean-Violette 11, 1205 Genève	*Tél :*	022 321 29 35
E-mail :	fabienne.bonjour@caritas-ge.ch	*Web :*	www.caritas.geneve.ch

Institution représentée par Fabienne Bonjour, chef de projet

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Intégration (de réfugiés politiques reconnus) ; Emploi ; Formation ; Logement, Lien social.

►Population

Statut :	réfugiés reconnus, entre l'obtention de l'asile jusqu'au permis C (5 ans de résidence).	*Origine :*	Tous
Age:	25-35 ans en moyenne	*Sexe :*	Tous

Statut : réfugiés reconnus, entre l'obtention de l'asile jusqu'au permis C (5 ans de résidence).

Origine : Toutes origines. Actuellement principalement des Togolais et des Kurdes.

Age : Adultes (25 à 35 ans en moyenne) *Sexe* : Tous

Nbre de personnes touchées : En 6 mois, 60 consultants, donc 40 dossiers suivis activement.

► Accès aux activités
Gratuit (mais réservé aux réfugiés statutaires)

► Ressources
Personnel: 3 *Bénévoles* : 10

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 270'000 CHF
(80% Subvention de l'OSAR à laquelle s'ajoute une contribution de la Ville de Genève)

► Descriptif des actions
Reflets prend en charge l'intégration pratique des réfugiés reconnus que lui confie le SRU.[16] Reflets vise l'intégration par un coaching individualisé. Son but est d'amener le réfugié reconnu à l'indépendance financière et lui donner accès à l'emploi. Sa philosophie est de sortir le réfugié de sa position de demandeur et de l'amener à fixer des objectifs réalistes. Son action s'articule autour de quatre piliers principaux :

- Appui dans l'apprentissage du français
  - Suivi et orientation individuels des réfugiés vers les cours les plus adéquats
  - Accompagnement par des volontaires pour l'apprentissage de la langue
- Aide au logement
  - Prise de contact avec la Direction du Logement, la GIM, et les Fondations de droit public

[16] Service des Réfugiés Unis, soit la CRG et Caritas. Il prend pour sa part en charge le côté administratif et l'assistance financière.

    - Préparation et mise à jour des dossiers
    - Accompagnement pour l'entrée en logement (état des lieux, bail, intégration dans l'immeuble, intégration dans le quartier etc.)
- Intégration sociale
    - Sortir les gens du communautarisme et les aider à créer un réseau
    - Les aider à reprendre une activité régulière et assurer un accompagnement dans le cadre de cette activité (évent. via un parrain)
- Emploi
    - Faire un bilan individuel et cerner un projet réaliste auquel la personne adhère.
    - Organisation d'ateliers sur la préparation de CV et d'entretiens d'embauche.
    - Recherche de stages et d'emplois
    - Développement d'un réseau d'employeurs
    - Le cas échéant, travail préparatoire et de dégrossissement avant la prise en charge par les services concernés (OFPC, Office Cantonal de l'Emploi –Rive pour les adultes et –Lac pour les moins de 25 ans)
    -
    - D'autres projets d'ateliers sont en cours

►Liens
Institutions partenaires : Caritas, Croix Rouge, OCE Rive et Lac, OFPC.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : REFLETS privilégie une activité en réseau et juge sa collaboration avec ses partenaires bonne

►Evaluation de la collaboration des acteurs de l'intégration : Insatisfaisante. Les réflexes de collaboration n'existent pas. Un financement fragmenté n'encourage pas le travail en réseau.

Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : De manière générale, suffisante. Toutefois :

- Il manque un accueil officiel des réfugiés, au moment de l'obtention du statut. Une cérémonie officielle serait souhaitable.
- Constat qu'il n'y a peu d'espace pour les hommes : (Reflets a dès lors pour projet de créer un espace d'expression et de discussion pour les hommes).
- L'offre de cours de français est inadéquate : beaucoup de cours sont proposés mais ils ne correspondent pas aux besoins.
- L'accès au logement social étant limité aux habitants de plus de deux ans dans le canton, un réfugié qui obtiendrait l'asile avant ces délais est inéligible pour du logement social.
- Il existe un manque de coordination entre la prise en charge par l'Hospice Général sous le statut de requérant, leur transfert vers le SRU et la reprise par l'Hospice dès le permis C.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Un meilleur usage des ressources passe par une meilleure coordination. Le financement fragmenté nuit à un véritable travail en réseau. Il manque une certaine intensité dans l'intégration, une « mise sous pression » : il faut faire un bilan rapide et individualisé et fixer des exigences.

Propositions : 1. Elaborer un cadre politique clairement défini, tracer une direction claire. 2. Renforcer la coordination de tous les acteurs concernés sous l'égide d'un BIE fort. 3. Renforcer et améliorer l'offre des cours de français (offre aujourd'hui peu adaptée). Découpler les cours de civisme des cours de langue 4. Mieux intégrer la deuxième génération. 5. Organiser une cérémonie officielle d'accueil des réfugiés reconnus. 6 Lutter contre le racisme ordinaire.

55. La Roseraie (Centre d'accueil et de formation pour personnes migrantes)

Le Centre La Roseraie fermera ses portes en mai 2008 pour cause de travaux, problèmes financiers et remise en question des objectifs.

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de la Maladière 2, 1205 Genève	*Tél :*	079 678 38 55
E-mail :	info@centreroseraie.ch	*Web :*	www.centreroseraie.ch

Institution représentée par Nicolas Pitteloud, directeur

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Intégration, Accueil, Formation, Cours de français

►Population

Statut :	Tous (y compris Asile, sans-papiers)	*Origine :*	Afrique, Amérique du Sud, Caucase
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

Nombre de personnes touchées : environ 800 personnes en 2'006 (350 cours de français, 300 cours d'informatique, une centaine pour suivi d'emploi, etc.)

► Accès aux activités
Grauit

► Ressources
Personnel: 12 personnes (7.5 EPT), plus stagiaires et ETC,

Bénévoles : 2

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 900'000 en 2007
(dont Fondation 74%, Subventions 5%, Recettes propres 21%)

► Descriptif des actions
La Roseraie se veut un lieu d'accueil et d'écoute avec un appui social approprié, facilitant l'intégration et l'acquisition de compétences et cherchant à rassembler les différentes communautés vivant à Genève. Le centre prend en compte tous les aspects de l'intégration.

a) Accueil : La Roseraie informe et guide les migrants

b) Cours divers
   - Français
   - Informatique
   - Somali pour enfants somaliens

c) Formation / Emploi
   - Stage d'insertion professionnelle en cuisine pour permis F

– Evaluation de candidats en vue d'une prise d'emploi
– Suivi de personnes en recherche d'emploi (rédactions de CV, lettres, etc.)

d) Espace Enfants (garde d'enfants (14 places dont 7 attribuées à la Ville-GE)

e) Animation
– Soirées à thèmes avec les associations de migrants
– Diverses activités culturelles

►Liens
BIE, OCE, CRG, HG, DGAS, Ville-GE, Association « Différents et Voisins »

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : La coordination informelle se passe bien avec les partenaires. Il manque une coordination institutionnelle (rôle du BIE) et des directives claires du Canton. Tout récemment, une évolution positive a été constatée, les institutions vivent des situations difficiles et cherchent à se repositionner. La réallocation des personnes couvertes par le centre auprès d'autres institutions nécessite des contacts approfondis et s'annonce difficile vu que celles-ci sont aussi saturées.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Complexité et insuffisance de l'offre de cours de français. L'intégration n'est pas prise en tant que telle comme problématique; les subventions directement liées à l'intégration sont insuffisantes et devraient être attribuées en fonction des activités développées. Par ex. un partenariat avec l'OCE (plus importante subvention obtenue) aurait probablement pu être maintenu si nous avions destiné nos projets à un public plus large que le seul public migrant. Une coordination plus importante BIE – OCE pourrait être utile afin de favoriser l'intégration professionnelle de nos publics.
La complémentarité devrait être érigé en principe directeur.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Absence de directives claires de la part de l'Etat ; domine un sentiment de devoir toujours recommencer à zéro ; sentiment également que les tentatives de coordination de l'Etat échouent et que les divers rapports sur l'intégration au niveau cantonal ne sont pas mis en oeuvre. En l'absence de politique cantonale, le subventionnement des associations se fait de façon non coordonnée et « au coup par coup » ; il ne prend pas en compte la problématique de l'intégration dans sa globalité.
Le manque de continuité et l'instabilité au niveau des interlocuteurs (notamment à l'Etat) rendent difficile la prise de décision pour les associations.
Les discussions sur les mesures découlant de l'application de la nouvelle loi sur l'asile (transfert des charges vers les cantons et communes), doivent être menées de manière transparente et visible pour permettre aux acteurs non-étatiques d'anticiper et de s'adapter.

►Propositions/Priorités : 1. Evaluer de manière précise la volonté politique et les moyens financiers mobilisables. 2. Faire reconnaître l'intégration comme problématique à part entière, dans le sens d'une politique transversale. 3. Se tourner vers d'autres expériences cantonales et reconnaître les lacunes de Genève. 4. Rendre transparents les restructurations et les mouvements dans les services publics concernés. 5. Mettre l'emploi et la formation au centre du dispositif d'intégration.

56. Société des Cafetiers, Hôteliers et Restaurateurs de Genève

►Coordonnées :
Adresse : Av. Henri-Dunant 11, CP 5456, 1211 Genève 11 *Tél :* 022 349 97 22
E-mail : info@scrhg.ch *Web :* www.scrhg.ch

Institution représentée par Laurent Terlinchamp, président ; Jean-Luc Piguet, vice-président

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Association des employeurs dans le secteur de la Restauration et de l'Hôtellerie du canton de Genève qui a pour but de les organiser et de défendre les intérêts de ses membres et du secteur. Elle est la seule organisation patronale du secteur dans le canton de Genève.

►Population
La majorité des membres de la SCRHG est étrangère ou d'origine étrangère (75% des 1'600 membres). Les membres sont bien intégrés au niveau de la langue car le français est nécessaire pour la réussite de l'examen donnant accès à la profession. L'écrasante majorité des employés des membres de la SCRHG est étrangère (environ 85%). La mixité est la règle. Existent aussi des établissements dits « communautaires » qui tendent à engager des personnes appartenant à la communauté.

► Descriptif des actions
La SCRHG par son statut juridique s'occupe de manière générale de tous ses membres sans distinction. De par la proportion d'étrangers dans la branche, elle est sensible aux questions d'intégration.

Afin de permettre à ses membres étrangers, ainsi que leurs salariés, de mieux comprendre le fonctionnement de notre système, elle a du porter une attention particulière à l'information et à la formation. Notamment, lors des cours de cafetier, et lors de formations de leur personnel (cours Perfecto, article 41, reconnaissance des acquis).

La SCRHG a mené une offensive importante de formation de la langue française dans le secteur. Membres et personnel ont été invités à suivre des cours de langue et des cours de formation professionnelle.

Dans le domaine de la discrimination, la SCRHG est consciente de l'existence de problèmes, dans la moyenne d'autres secteurs d'activité. Elle ne reçoit pas de plainte sur ce sujet. Elle ne peut avoir de politique contraignante en la matière. En particulier, le manque d'analyses sérieuses empêche toute mesure de prévention et de sensibilisation (outils statistiques, etc.)

►Liens
Les partenaires potentiels ne sont pas identifiables en l'état sur les questions d'intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Insuffisante. Opacité de l'action de l'Etat. La SCRHG déplore une mauvaise visibilité des structures existantes (si elles existent). La SCRHG, en l'état, ne peut agir de façon plus importante sur la politique

d'intégration, car elle ne connaît ni l'offre (structures existantes) ni la demande (les membres tendent à ne pas exprimer leurs besoins).

La mixité se passe bien dans la branche. Bien entendu, des problèmes peuvent surgir, non seulement entre Suisses et étrangers, mais aussi entre étrangers.

Toutefois, l'Etat doit améliorer la visibilité des structures existantes (rédaction d'un document répertoriant ce qui se fait et ce qui existe). Des brochures sur le recyclage des déchets devraient être éditées en plusieurs langues. Les services de l'Etat sont souvent fractionnés ; il est difficile de s'y retrouver.

Le second problème récurrent auquel se heurtent les étrangers de la branche est celui du logement, ce d'autant plus que nombreux sont les membres ayant de petits revenus.

Au vu de sa composition, la SCRHG n'est pas confrontée à des problèmes d'intégration. Elle constate néanmoins qu'un certain ras-le-bol existe dans la population à l'égard des étrangers. Ceci rend d'autant plus important la mise sur pied d'une information solide destinée à la population du canton. La SCRHG serait prête à s'engager plus dans la prévention de ces problèmes, notamment en participant à des campagnes menées par les services de l'Etat compétents mettant en avant la mixité de la branche.

57. SIT (Syndicat Interprofessionnel des Travailleuses et Travailleurs)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue des Chaudronniers 16, CP 3287, 1211 Genève 3	*Tél :*	022 818 03 00
E-mail :	info@sit-syndicat.ch	*Web :*	www.sit-syndicat.ch

Institution représentée par le groupe immigration.

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : syndicat interprofessionnel

►Population
travailleurs et travailleuses, tous statuts, avec ou sans autorisations.

Nombre de personnes touchées :
Environ 8000 membres étrangers-ères (soit 70% des membres du SIT) et leurs familles ainsi qu'environ 6000 travailleurs et travailleuses sans-papiers.

►Accès aux activités
Accueil et information ouverts à tous, suivi de dossiers réservé aux membres et aux travailleurs sans-papiers ayant ouvert un dossier.

► Ressources
Personnel: ensemble du personnel du SIT (une soixantaine de personnes) dont 1,75 postes consacrés exclusivement aux questions de migration.

Bénévoles : plusieurs militant-e-s qui, par exemple, tiennent des permanences pour les travailleurs et travailleuses sans-papiers ou participent à la commission migration du SIT.

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : pas de ressource directe mais postes de travail mentionnés, locaux et appui technique.

► Descriptif des actions
Aider à améliorer les conditions de vie et de travail des membres (dans une égalité totale entre immigrés et Suisses). Organiser leur défense individuelle ou collective.
Dispenser des informations sur tous sujets indispensables pour tous nouveaux arrivant-e-s en lien avec la vie à Genève (travail, logement, permis, assurances, scolarité, formation).
Participer à la mise sur pied de formation professionnelle.
Organiser des formations thématiques.
Créer des liens entre Suisses et étrangers au sein de nos structures et dans la société en général.
Lutter contre la discrimination entre Suisses et étrangers sur le marché du travail.

Commission immigration
Elle est composée de membres du SIT. Elle est mixte Suisses-étrangers et a pour but de développer la politique d'intégration au sein du SIT. Elle est l'endroit compétent pour déterminer la politique d'intégration du SIT. Elle organise des formations et publie des brochures dans le domaine de la migration et de l'intégration.

Le SIT participe à de nombreuses commissions tripartites ou de soutien aux migrants au niveau cantonal et fédéral.

Groupe migration interne au SIT
Se réunit chaque semaine et suit de près la problématique. Elle exécute les décisions prises par la commission migration et s'occupe au quotidien des problématiques liées à la migration/intégration (tenue des permanences, etc.)

Permanences du SIT
La majorité des personnes qui font appel au SIT pour obtenir une aide dans des situations liées à leur statut et au respect de leur droit est immigrée. Pour répondre à leurs besoins des permanences sont ouvertes 5 jours sur 7 (l'après-midi).

Permanence sans-papiers
Depuis plus de six ans une permanence spécifique, tenue en plusieurs langues, a lieu deux demi-jours par semaine. Ce lieu permet d'informer les personnes sur leurs droits et les défendre à titre individuel et collectif dans leurs démarches visant à obtenir une régularisation. Plus de 4'000 personnes sont déjà passées par cette permanence.

Structure du SIT et immigration
Les immigrés sont majoritaires dans la plupart des comités de secteurs ainsi qu'au comité interprofessionnel. Ils peuvent avoir accès à toutes les fonctions du syndicat. Plusieurs immigrés participent aux commissions paritaires. Ils sont majoritaires parmi les juges des prud'hommes et dans certains secteurs parmi les commissaires d'apprentissage.

►Liens
Institutions partenaires : toutes organisations et associations civiles assurant la défense des migrant-e-s, toutes institutions officielles liées aux conditions de travail, de vie et de logement (par ex : OCE, OCP, OCIRT, Office du logement, assurances sociales, OFPC, enseignement obligatoire et post-obligatoire).

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Évaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Avec les autres associations : bonne collaboration, régulière. Avec les institutions de l'État : variable selon les dossiers.

►Évaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Nous observons au quotidien des lacunes s'agissant de l'intégration des immigrés-es. Difficultés de trouver des logements convenables et à prix abordables. Quasi impossibilité pour plusieurs jeunes sans-papiers d'entreprendre un apprentissage après plusieurs années de scolarité à Genève. Manque d'information, prise en charge déficiente des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Difficultés pour trop de jeunes de participer à des activités extrascolaires en raison du manque de moyens financiers de leurs parents et des coûts parfois excessifs de telles activités.

►Évaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration :
Nous n'avons malheureusement jamais eu de contact avec le bureau de l'intégration.

►Propositions/Priorités :
Accueillir chaque nouveau-velle migrant-e, les informer dans leurs langues respectives de leurs droits, des possibilités offertes par les différentes institutions genevoises sous forme de brochures ou d'invitations à des rencontres (cours de langue, activités sportives et culturelles pour adultes et enfants, associations existantes, etc.) Continuer à encourager l'intégration entre les différentes communautés suisses et étrangères.
Dans cette perspective, il faut doter le bureau de l'intégration de réels outils d'intégration, d'un rôle central d'information, d'un budget en conséquence.

58. Solidarité Femmes

►Coordonnées :

Adresse :	46, Rue de Montchoisy, 1207 Genève	*Tél :*	022 797 10 10
E-mail :	admin@solidaritefemmes-ge.org	*Web :*	www.solidaritefemmes-ge.org

Institution représentée par Corinne Akérib Lequint

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Femmes

Prise en charge de femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants.

►Population

S'adresse sans distinction à toutes les femmes du canton, Suissesses comme étrangères.

Statut :	Tous	*Origine :*	UE, Afrique, Europe de l'Est, Amérique du Sud, Philippines
Age:	Adultes et enfants	*Sexe :*	Femmes

Nombre de personnes touchées : plus de 400 femmes par année.

► Accès aux activités

Gratuit, sauf l'hébergement qui correspond à 20% du revenu de la personne concernée lorsqu'il n'est pas assuré par un organisme payeur (Hospice général par exemple).

► Ressources

Nombre de postes à 100% dédiés à l'intégration : l'intégration des étrangères n'est qu'un des aspects de la prise en charge psychosociale liée à la situation particulière. Elle ne peut, en l'état de nos statistiques, être quantifiée spécifiquement.

Personnel total : équipe psychosociale = 7 collab. fixes + 3 auxiliaires pour un total de 6 équivalents plein temps.

Bénévoles : 0

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : voir réponse ci-dessus concernant le nombre de postes dédiés à l'intégration.

Origine : Subventions publiques : 80%, revenu propre (fonds privés et hébergement) : 20%

► Descriptif des actions

- Accueillir, informer et orienter les femmes victimes de violence conjugale
- Leur procurer une aide psychosociale personnalisée à court, moyen ou long terme,
  - consultations individuelles
  - soutien à la relation mère-enfant
  - activités de groupe (groupe de parole, de rencontre et de socialisation) pour sortir de l'isolement et développer des liens sociaux
  - accompagnement en vue de démarches administratives et juridiques
  - hébergement en cas de nécessité
- Sensibilisation : organisation ou co-organisation de campagnes et d'action de sensibilisation du public et des autorités au phénomène de la violence conjugale

- Réseaux : violence conjugale (police, justice, social, médical); femmes (formation, pré-formation, insertion professionnelle etc.); migrants (connaissance des droits, papiers, soutiens divers).

Dans le cadre de cette prise en charge et lorsqu'il y a lieu, certains éléments sont accentués ou développés, de manière personnalisée dans la perspective d'une intégration : par exemple l'apprentissage de la langue au titre de la formation, l'accompagnement pour l'obtention ou le renouvellement d'un permis de séjour au titre des démarches administratives et juridiques, des actions de sensibilisation à la violence conjugale, en diverses langues, en direction des populations migrantes, en particulier des femmes.

►Liens
HG, SPMI, Crèches, écoles, associations de femmes, assurance chômage, Camarada, CSP, Syndicats, CCSI, SPPE, DES, DI, LAVI.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : satisfaisant.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : de manière générale, suffisante. Il y a suffisammnent d'endroits pour répondre à la problématique concernée, même s'il n'y a pas assez de moyens. Néanmoins, la question se pose de savoir comment atteindre les femmes migrantes pour les informer de leurs droits.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'action de l'Etat est jugée insuffisante (manque de visibilité et de coordination). La contradiction est cependant relevée entre les avancées législatives concernant la violence conjugale et l'obligation qui est faite aux époux de vivre ensemble pour justifier d'une autorisation de séjour.

L'action des institutions parapubliques et privées est jugée satisfaisante. Genève compte un nombre important d'acteurs dans le domaine de l'intégration. Les ressources existent.

►Propositions/Priorités : améliorer la coordination entre les acteurs de l'intégration dans le sens d'une prise en compte de la double vulnérabilité qui peut exister, par exemple difficulté d'intégration et violence conjugale.

59. SOS Femmes

►Coordonnées :

Adresse :	10, Rue de la Madeleine 10, 1204 Genève	*Tél :*	022 311 22 22
E-mail :	**sosfemmes@freesurf.ch**	*Web :*	www.sosfemmes.ch

Institution représentée par Marie-Jeanne Berthet, Iris Tavelli, Anne Goehner

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité

Femmes, Réinsertion sociale et professionnelle

SOS Femmes s'occupe de femmes ayant exercé la prostitution. Afin d'éviter la stigmatisation de celles-ci, SOS Femmes a élargi ses prestations à toutes femmes vivant une exclusion sociale et professionnelle.

►Population

Les activités de SOS Femmes s'adressent à toutes les femmes, sans distinction d'origine ou de statut.

Statut :	Tous	*Origine :*	Tous[17]
Age:	Adultes et enfants	*Sexe :*	Femmes

Nombre de personnes touchées : plus de 1'000 téléphones par année et 1'340 heures de consultation. Plus de 350 dossiers en cours.

► Accès aux activités

Gratuit

► Ressources

Personnel: 5 personnes (3.25 EPT)

Bénévoles : 6 personnes

Budget Consultation : 287'000 CHF, sans compter les ETC
(Canton GE : 170'000 CHF, Ville-GE : 75'000 CHF, Communes : 23'700 CHF, Divers dons : 18'000.)

Budget « Boutique les Fringantes » : 276'500 CHF, sans compter les ETC
(DES : 110'000, Indemnités formation HES : 11'500. Loterie romande : 14'000, Recettes propres. 140'600)

► Descriptif des actions

Actions ciblées suivantes :

a) Consultation :

- SOS Femmes offre un accompagnement aux femmes ayant exercé la prostitution, les accompagnant dans leurs difficultés et dans leur recherche d'une autre activité

[17] Les 120 nouvelles demandes de 2006 à la consultation sont réparties comme suit : 51 Suissesses dont 23 par mariage et 69 femmes étrangères (74 femmes sont d'origine non-européenne et 18 d'origine européenne).

professionnelle. Cela implique la prise en compte de questions de santé, d'éducation des enfants, de maltraitance ainsi qu'un appui dans diverses démarches administratives.
La moitié des femmes qui s'adressent à SOS Femmes sont sans formation ou ont des formations dans leur pays d'origine non reconnues. SOS Femmes les encourage tout particulièrement dans leurs projets de formation. Quand un financement public s'avère impossible, SOS Femmes fait appel à des fonds privés. Dans le cadre d'une réinsertion sociale et professionnelle, ces recherches des fonds qui peuvent aussi être affectées à la remise à niveau d'une situation financièrement difficile représentent environ 151'000 CHF par année.
SOS Femmes aide aussi pour l'accès aux cours de formation et stages de réinsertion.

b) Boutique les Fringantes :
Il s'agit d'une structure de réinsertion sociale et professionnelle pour les femmes. Ce lieu a pour but de les sortir de l'isolement, de reprendre confiance en elles, d'acquérir des nouvelles compétences, de les accompagner dans l'élaboration d'un projet de réinsertion sociale et professionnelle. Pour y parvenir, un accompagnement et un appui dans la formation élémentaire sont mis en place, notamment en français, math, outils informatiques.
Ce stage constitue une étape dans leur processus de réinsertion.
Quelques animations et sorties sont proposées au sein de cette structure afin de permettre aux femmes de sortir de leur isolement.
Une aide à la recherche d'emploi est fournie.

►Liens
RAP (regroupement des associations privées). CIFEF (communauté d'intérêt pour la formation élémentaire des femmes). SPPE ; et les différents partenaires du réseau social public et privé, notamment Aspasie, HG, les associations féminines etc.... Par ailleurs SOS Femmes bénéficie d'un partenariat avec l'école Club Migros, octroyant un rabais de 75% pour des cours de français, anglais, allemand, pour plus de 20 femmes par année.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : plutôt bonne, toutefois avec l'HG, la mise en place des nouvelles normes d'assistance et du CASI, nécessite des réajustements dans les prises en charge communes.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Actuellement suffisante.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'Etat n'a pas de politique d'intégration visible ; il n'existe aucun accueil.

►Propositions/Priorités : 1. Des cours de français de proximité doivent être proposés et des connaissances administratives doivent être inculquées (cours de civisme) 2. Une politique d'accueil digne de ce nom doit être mise sur pied. 3. Les agents d'administration doivent être mieux sensibilisés aux problématiques de l'intégration.

60. SOS Racisme

►Coordonnées :

Adresse :	c/o CSP, Village-Suisse 14, 1205 Genève	*Tél :*	022 22 321 88 21
E-mail :	karlgrunberg@yahoo.fr	*Web :*	www.sos-racisme.ch

Institution représentée par : Karl Grünberg, secrétaire général

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Discrimination, Xénophobie, Racisme

►Population
Statut : Tous, souvent des personnes très intégrées, quelques personnes relevant du domaine de l'asile envoyées par d'autres institutions (par ex. CSM). Citoyens suisses.

Origine : Afrique, Monde arabe (en nette augmentation depuis 2005), Amérique Latine, Suisses d'origine étrangère ou Suisses s'estimant victimes de racisme de la part d'étrangers.

Sexe : 60% H, 40% F

Nombre de personnes touchées : plus de 1'000 par an. Seuls les dossiers complets sont répertoriés (400).

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Personnel : de 3.6 postes jusqu'au 1.11.2006, il n'y a aujourd'hui plus qu'1 poste à 100%, faute de subventionnement.

Bénévoles : environ 40. Les bénévoles se mobilisent en soutien à des cas spécifiques et sont dispersés.

Budget : 320'000 CHF[18] - SOS Racisme est lié au BIE par un contrat de prestations
(Subvention canton : 100'000 CHF, Subvention VD : 50'000 CHF, Subvention Loterie romande : 75'000 CHF (GE) et 75'000 CHF (2004), Cotisations et dons : 20'000 CHF).

► Descriptif des actions
SOS Racisme lutte contre toutes les formes de racisme, selon une perspective dépassant l'approche purement pénale de l'article 261 bis.

- Accueil des victimes de racisme et des personnes concernées par des discriminations,
- Permanence téléphonique
- Dialogue et médiation dans la résolution de conflits
- Dispensation de formations sur le racisme (police, TPG, Frambois, Travailleurs sociaux)
- Dans un contexte de restrictions budgétaires, mesures de « collectivisation » de l'action de SOS Racisme par la création de nouveaux partenariats - mise sur pied de lieux de discussion dans les quartiers en collaboration avec les acteurs locaux (en cours) à des fins de prévention

[18] Le budget a beaucoup diminué, par ailleurs la nature du subventionnement tend à changer, l'aide structurelle devient une aide ponctuelle par projets.

- Participation/alimentation du débat public (article 261 bis, concept de délinquance « ethnique », etc.)
- Intervention dans le débat législatif, lobbying (applicabilité de l'article 8.2)
- Organisation d'activités culturelles pour faire chambre d'écho
- Publications diverses sur différents supports (DVD, BD, Dossiers pédagogiques, etc.)

►Liens
Toutes les organisations syndicales, communautaires, les organisations membres de la Coordination contre l'Exclusion et la Xénophobie. Pour les activités culturelles, le Théâtre Saint-Gervais. UMSCO, Centre Santé Migrants, CFR.

Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Il existe des problèmes liés à la surcharge de travail, les acteurs de la lutte contre le racisme et les discriminations sont absorbés par leur travail et n'ont pas le temps nécessaire pour se fédérer et unifier les énergies. Ce phénomène est partiellement imputable à l'absence d'un véritable mouvement social.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

► Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Même si de nombreux moyens sont mis en œuvre pour l'intégration, les acteurs de la lutte contre le racisme et les discriminations n'ont pas les moyens d'inclure l'intégration dans leur activité.
Par ailleurs, la LIE prend en compte le racisme seulement avec le prisme de l'article 261 bis et néglige la prévention.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'action de l'Etat est jugée insuffisante. Les institutions mises sur pied ne répondent pas aux problèmes concrets. La Commission consultative est un instrument absurde. Il manque clairement un cadre pour réunir efficacement tous les partenaires et les inclure dans la politique d'intégration. La Semaine contre le Racisme est improductive, elle doit s'ouvrir et associer tous les partenaires.

►Propositions/Priorités : 1. Donner les moyens au mouvement de lutte pour des droits égaux de se faire entendre des pouvoirs publics. 2. Grouper ces acteurs pour en faire une instance partenaire des pouvoirs publics (ex. Création d'un forum par le BIE). 3. Les discriminations constituent un obstacle sérieux à l'intégration, dans ce contexte il s'agit de lancer une véritable réflexion sur les problèmes liés à une application des propositions du rapport Dien. 4. Sauvegarder les conventions de partenariat passées avec le BIE. 5. La convention de partenariat avec le BIE (prévoyant le cadre de la défense des victimes et les moyens pour la mettre en œuvre) doit être maintenue, de même que le niveau de la subvention, 100'000 CHF (sinon augmenté).

61. Service pour la Promotion de l'Egalité (SPPE)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de la Tannerie 2, 1227 Carouge	*Tél :*	022 301 37 00
E-mail :	egalite@etat.ge.ch	*Web :*	www.geneve.ch/egalite

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :

Le SPPE est un service rattaché au département des institutions. Il a pour mission de défendre et promouvoir l'égalité entre hommes et femmes à tous les niveaux.

Le SPPE s'occupe de cette problématique de manière générale. Toutefois une part importante de son activité cible les femmes étrangères : une personne a pour fonction la prévention de la violence et dans ce cadre l'intégration des femmes étrangères est très présente.

►Politique en matière d'intégration :

Toutes les activités touchent de facto les femmes migrantes comme les femmes suisses. Cependant dans chaque projet pour l'égalité, l'aspect des femmes migrantes est pris en compte. Le SPPE travaille de manière transversale.

Pour différentes raisons, le SPPE a mené et mène des actions spécifiques pour les femmes migrantes.

Violences conjugales et violences sexuelles

Le SPPE a mené une campagne de sensibilisation et de prévention des violences conjugales et sexuelles auprès de diverses communautés étrangères. Cette campagne a été menée en s'appuyant sur les communautés étrangères. Des *focus groups* ont été réalisés auprès des petits groupes des femmes et des hommes originaires des communautés ciblées par le projet afin d'identifier leurs expériences (personnelles, entourage) avec les problèmes de violence conjugale et sexuelle; de déterminer les messages à faire passer ainsi que de faire ressortir les meilleurs supports de préventions. Dans chaque communauté, la campagne a été lancée par un événement informatif, culturel et festif.

Le travail de proximité des médiatrices culturelles s'est avéré la grande force de ces campagnes. Le rôle principal des médiatrices culturelles était de faire le lien avec leur communauté, de servir de personnes de référence et de ressources auprès des femmes parlant la même langue qu'elles, plus vulnérables aux diverses formes de violence du fait de leur isolement, de leur manque d'intégration, d'autonomie et de ressources propres. Composition du groupe de pilotage de ce projet : SPPE, Unité de médecine des voyages et des migrations (HUG), Consultation interdisciplinaire de médecine et de prévention de la violence (CIMPV - HUG) Centre LAVI, association Camarada et du Bureau de l'intégration.

Les principaux objectifs de ces campagnes étaient d'informer dans leur langue les membres des communautés étrangères les plus importante en nombre, sur les violences à l'égard des femmes ainsi que d'encourager les victimes à sortir du silence et à chercher de l'aide.

Mutilations génitales féminines

Une recherche a été faite par l'UNICEF, des constats établis et sur cette base un groupe de pilotage interdépartemental a été constitué (comportant DGS, HUG, Service de la Jeunesse, la Police, plusieurs associations communautaires féminines – notamment érythréennes, éthiopiennes, somaliennes, etc.) Le SPPE proposera à l'AMG de mettre sur pied une formation pour les pédiatres et gynécologues à l'attitude à avoir dans des cas d'excision. Un colloque

à l'intention des professionnel-le-s de la santé est prévu le 9 octobre 2007. Il sera précédé le 8 octobre du lancement du film "Femmes mutilées plus jamais!" en collaboration avec Camarada et EFI.

Mariage forcé
Le SPPE collabore notamment avec l'association « Surgir » dans ce domaine. Avec ses partenaires, il s'est lancé dans la création d'un inventaire: qui fait quoi ? Quelle est l'ampleur du problème ? Quelles solutions ? Une campagne devrait être lancée en 2008.

Formation professionnelle (femmes migrantes jeunes)
Le SPPE pour permettre l'égalité des chances entre hommes et femmes a publié une brochure en différentes langues pour les jeunes femmes migrantes, destinée à favoriser leur accès à la formation professionnelle.

►Liens : Toutes les institutions de l'Etat concernées (citées plus haut) ainsi que le réseau d'associations féminines.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Dans le domaine des femmes migrantes, le tissu associatif est bien organisé et bien coordonné.
De manière générale, les acteurs de l'intégration à Genève souffrent d'un manque de coordination.
Les communautés étrangères ont peu de liens entre elles (déficit important d'échanges culturels).
Le SPPE collabore assez peu avec le BIE, sauf dans le domaine de la prévention des MGF. Concernant la prévention de la violence conjugale visant les femmes migrantes, le SPPE aurait souhaité que le BIE puisse continuer le travail avec les promotrices culturelles, ce qui n'a malheureusement pas été possible.

Lorsqu'une campagne en faveur des femmes migrantes est menée, on s'aperçoit que celles-ci se rendent ensuite plus volontiers auprès des services d'aide, mais se pose alors un problème de langue ; souvent, les associations ne bénéficient pas de traducteurs dans toutes les langues.

►Propositions/Priorités : 1. Faire un état des lieux et une évaluation de ce qui se fait. 2. Comprendre la migration en analysant ses causes particulières et propres à chaque groupe d'individus. 3. Favoriser une politique d'information vers le grand public et la presse sur les réalités migratoires 4. Instaurer une formation adaptée pour les agents de l'administration. 5. Pouvoir et savoir s'adapter aux changements migratoires, observer et prévenir.

62. Société des Régisseurs de Genève (SRG)

►Coordonnées :

Adresse :	12, Rue Chantepoulet, CP 1265, 1211 Genève 1	*Tél :*	022 715 02 20
E-mail :	info@sr-ge.ch	*Web :*	www.sr-ge.ch

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) de compétence :
Association de professionnels de l'immobilier dont les membres gèrent environ 80% du parc locatif genevois.

►Politique en matière d'intégration :
La SRG n'entretient pas de contact direct avec les locataires. Ce sont ses membres qui sont en relation directe avec les locataires.

Elle peut ponctuellement, servir de relais entre des associations représentant les intérêts des immigrés et les régisseurs.

Elle collabore avec le CAGI pour le soutenir dans la recherche d'appartements vacants en vue de loger les fonctionnaires internationaux et le personnel diplomatique

Elle a produit une plaquette en partenariat avec les fondations de droit public rappelant les responsabilités respectives des locataires et des concierges.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

De l'avis de la SRG il n'existe pas de discrimination entre Suisses et étrangers dans l'accès au logement. De nombreuses régies ont d'ailleurs fourni des efforts en vue d'engager des employés multilingues.

En termes de mixité ethnique dans les immeubles, il n'y a pas de règles fixes : l'attribution des logements est du ressort des propriétaires qui sont assistés dans ce contexte par les régies.

63. Fondation Suisse du Service Social International (SSI)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue Alfred Vincent 10, CP 1469, 1211 Genève 1	*Tél :*	022 731 67 00
E-mail :	ssi@ssiss-ch	*Web :*	www.ssiss.ch

Institution représentée par Rolf Widmer, directeur

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Accueil et Information, Social

La fondation suisse du SSI s'occupe de problèmes sociaux à dimension transnationale.

►Population
Statut : toutes catégories (y compris Suisses).

Origine : 55% de Suisses et 45% d'étrangers (dont 10% d'Italiens et 7% de Portugais, en tout plus de 70 nationalités)

Age : Enfants et familles. Une partie des activités du SSI se concentre sur les mineurs non accompagnés (domaine de l'asile)

Nombre de personnes touchées : à Genève entre 1000 et 1200 personnes par année, représentant plus de 400 dossiers.

► Accès aux activités
Les services sont payants. Les usagers participent aux frais en fonction de leurs capacités (sauf quand ils passent par les services de l'Etat).

► Ressources
Personnel: en tout 12 personnes en EPT, dont 8 actifs dans le domaine de l'intégration. Le personnel est composé de juristes, d'assistants sociaux et de médiateurs.

Bénévoles : essentiellement des traducteurs bénévoles (spécialisés dans la traduction juridique)

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 275'000 CHF sur un budget de 412'000 francs
(Subvention du canton : 350'000, Subventions Ville-GE : 25'000, Recettes propres : 35'000)

► Descriptif des actions
Le directeur du SSI définit volontiers son institution comme « les affaires étrangères des services sociaux ».
La fondation suisse fait partie d'un réseau présent dans 50 pays. Il s'occupe de toute affaire sociale à dimension transnationale. Ses activités incluent :

a) Conseil social et juridique :
   - Les migrants volontaires préparent leur arrivée en Suisse avec le SSI
   - Conseil, prévention et médiation pour les couples binationaux
   - Les avocats du SSI informent sur le droit des étrangers

b) Prise en charge des mineurs non accompagnés (asile) :
   - Le SSI a un mandat du canton pour assurer un suivi juridique des MNA
   - Il essaie d'aller plus loin en prenant des mesures visant l'intégration des jeunes, notamment par la création d'un fonds pour offrir des bourses aux potentiels les plus prometteurs.

c) Autres actions :
   - Aide au retour, financement et suivi avec des partenaires locaux de projets à but lucratif dans les pays d'origine
   - Service de médiation transnationale
   - Différentes actions dans le domaine de l'adoption, notamment :
     - Garantir les liens avec les pays d'origine
     - Aider des enfants adoptés à renouer avec leurs origines.

►Liens
Institutions partenaires : OJ, TG, Services sociaux, DIP, Tribunaux, Espace Adoption, Appartenances, CSP, Caritas, etc. De par sa nature, le SSI est amené à collaborer de manière ponctuelle avec un éventail très large de services de l'Etat et d'organisations.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : bonne avec quelques exceptions (différences d'approches).

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Dans le domaine de l'asile il y a une tendance à vouloir trop contrôler les requérants et un manque de confiance à leur égard, ce qui s'avère contre-productif en termes d'intégration.
Le SSI constate qu'il est difficile à un jeune de penser à bâtir son avenir quand tout est décidé à l'extérieur. De plus, si tout fonctionne bien au niveau de l'école il manque une structure spécifique pour les jeunes requérants.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration :
Le nombre d'acteurs est trop élevé et il y a un manque de Coordination. Les obstacles bureaucratiques à une bonne coordination sont trop importants. Au niveau de l'Etat, il s'agit notamment de regrouper les services.

La politique d'intégration doit s'attacher à clairement diviser les compétences entre pouvoirs publics et ONG et à développer des synergies. La politique devrait se baser sur un « mapping » préalable de tout ce qui se fait par tranches d'âge. En effet, à l'heure actuelle, les problèmes ne sont souvent pas pris en compte en fonction des besoins relatifs mais en fonction de la force des organisations qui les signalent.

►Propositions/Priorités : 1. Adopter un contrat de réciprocité visant à responsabiliser les requérants (plein accès aux services et au marché du travail). 2. Maintenir la tradition humanitaire de Genève dans les faits, notamment à l'aune de la suppression de l'assistance pour les NEM. 3. Ouvrir l'accès à la formation professionnelle pour tous.

64. Tierra Incognita

►Coordonnées :

Adresse :	Charles Humbert 6, 1205 Genève	*Tél :*	022 349 97 22
E-mail :	info@tierra-incognita.ch	*Web :*	www.tierra-incognita.ch

Institution représentée par Yasmina Tippenhauer, présidente

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Cours de langue d'origine, Cours de français, Cours d'intégration, Deuxième génération, Vie de quartier, Culture, Accueil et Information

►Population

Statut :	Tous, dont beaucoup de sans-papiers et quelques réfugiés statutaires. Suisses de retour de l'étranger	*Origine :*	Amérique latine : 65% Autres nationalités dont Suisses : 35%
Age:	Tous	*Sexe :*	Tous

Statut : Tous, dont beaucoup de sans-papiers et quelques réfugiés statutaires. Suisses de retour de l'étranger

Origine :

Age : Tous

Sexe : Tous

Nombre de personnes touchées : pas de statistiques globales (grande diversité d'activités, voir rubrique « descriptif des actions »).

► Accès aux activités
Certaines activités sont payantes (cours, ateliers), mais à des prix correspondant au caractère non-lucratif de l'association.

► Ressources
Nombre de postes à 100% dédiés à l'intégration : 9 postes (ETC). A cela s'ajoutent de nombreuses personnes qui travaillent quelques heures par semaine.

Bénévoles : 20

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : 40'000 CHF, soit 50% du budget, sans compter les postes ETC.
(Subventions de la Ville-GE, Loterie romande, CFE, Revenus propres et cotisations membres).

► Descriptif des actions
A. Activités d'intégration
- Ateliers d'intégration (150 personnes/an)
  - Vie citoyenne/civisme (en espagnol)
  - Intégration par le français.

- Dans le cadre d'activités culturelles pour enfants, explication du système scolaire aux parents par le GAPP (groupe des associations de parents du primaire).
- Accompagnement individuel
    - Coaching individuel de personnes dans leur effort d'intégration
    - Aide aux Suisses de retour de l'étranger.
- Accueil et Information (notamment permanence volante de l'EPER).
- Service de traduction officielle français-espagnol (20 CHF / Page.

B. Activités indirectement liées à l'intégration

- Activités culturelles : le centre culturel est le véritable but de l'existence de l'association. En 2006, plus de 150 événements ont été organisés, notamment :
    - Contes bilingues.
    - Projection de films, ainsi qu'organisation de débats et conférences sur les thèmes de la migration, du racisme, de l'intégration.
- Coordination de « La Ville est à vous » pour le quartier de la Jonction (en lien avec de nombreuses associations communautaires).
- Durant l'été organisation de grillades hebdomadaires au Parc Gourgas avec ateliers divers (danse, etc.) (150 personnes par session).

►Liens
CFE, DAC, UACs, UMSCO, CTSSL, Associations communautaires, GAP, MQ Jonction, Centre Protestant de Vacances.
Participation à la mise sur pied d'un réseau national d'associations culturelles latino-américaines.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Il existe des différences de sensibilité et d'engagement entre le milieu associatif et d'autres institutions ; cela se ressent dans les collaborations. Tierra Incognita est très sollicitée, aussi de la part des services de l'Etat, et peu soutenue en retour.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : De manière générale, il manque une position cohérente sur l'intégration, qui passe par un véritable travail de réflexion, de clarification des concepts et des termes.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : C'est à titre individuel et au niveau des petites associations proches du terrain que se font le plus de choses. La politique d'intégration du canton est trop réactive et n'a pas été précédée d'une réflexion approfondie.

►Propositions/Priorités : 1. Formation des membres de l'administration à l'inter-culturalité et à la question d'intégration. 2. Création de plus d'espaces d'expression pour les jeunes.

65. Le Trialogue

►Coordonnées :

Adresse :	Av. de la Forêt 11, 1202 Genève	*Tél :*	022 340 64 80
E-mail :	trialogue@infomaniak.ch	*Web :*	www.letrialogue.com

Institution représentée par : Doris Gorgé, présidente

►Domaine(s) d'activité :
Social

A. DESCRIPTIF

Le Trialogue gère des problèmes liés à l'exclusion et au chômage. Prise en charge du problème dans son ensemble.

►Population
Personnes en situation de chômage, fin de droits et/ou d'exclusion, qu'elles soient suisses ou étrangères. Proportion importante d'étrangers (de toutes nationalités)

Nombre de personnes touchées : plus de 3'000 personnes par année – (plus de 11'000 consultations)

► Accès aux activités
Gratuit

► Ressources
Personnel total : 2 (secrétaires)

Bénévoles : 32 bénévoles réguliers + un réseau de médecins, juristes, traducteurs etc. prêts à intervenir ponctuellement

Budget 2007 : Produits 414'000 CHF - Charges 431'700 CHF - Perte 17'400
(Subvention Ville-GE 80'000 CHF , subvention Canton 80'000 CHF, les cotisations, dons et subventions des communes assurent le fonctionnement)

► Descriptif des actions
La philosophie du Trialogue est d'accueillir, écouter et agir, de rendre service de manière gratuite et non obligatoire. Plus spécifiquement dans le domaine des étrangers, le Trialogue répond aux besoins de manière individualisée pour tous ceux qui en ont besoin sans distinction de nationalités ou de religion.

- Cours particuliers de langue par des bénévoles
  - Alphabétisation
  - Français
- Appui informatique
- Mise à disposition d'ordinateurs et de journaux; utilisation Internet
- Aide individuelle à la recherche d'emploi, dossiers de candidature, entretiens d'embauche fictifs
- Aide administrative (Comment payer ses factures, naturalisation, etc.)
- Accueil et permanence juridique dans tous les domaines (conflits de travail, social, endettement, assurance et invalidité, médical, impôts, conseils pour indépendants)

- Mise en place d'un espace convivial et possibilité de partager un repas journalier

Bref : prendre en charge et aider les personnes sans découper leurs problèmes.

►Liens
OCE, Hospice Général, HUG, Caritas, Solidarité Femmes, CSP.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Fonctionne bien mais de manière informelle.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration :
Manque de visibilité et de cohérence. Les initiatives sont le plus souvent privées. Elles pourraient recevoir plus de soutien (logistique et reconnaissance) des autorités.

►Propositions/Priorités : l'intégration ne signifie pas « assimilation » mais « échange ». Il serait souhaitable de mieux encourager la diversité culturelle et la participation à la vie du quartier. La visibilité de la politique d'intégration pourrait passer par l'établissement d'un contrat d'intégration dans lequel les deux parties s'engagent. Il serait pensable d'offrir en contrepartie des efforts demandés (contrat) une aide concrète dans la résolution des problèmes que les migrants rencontrent dans leur vie quotidienne, qui sont souvent dus à leur ignorance des us et coutumes, des lois du pays qui les accueille, ce que fait de manière informelle le Trialogue.
Des contrats de prestations entre les autorités et les structures associatives qui fonctionnent bien et qui sont à échelle humaine valent mieux qu'une centralisation et une trop grande rationalisation de la politique d'intégration. Les liens interpersonnels et des lieux d'accueil conviviaux favorisent les échanges et la résilience.

66. Unité Mobile de Soins Communautaires (HUG)

►Coordonnées :
Adresse : 4, Rue Hugo de Senger, 1205 Genève *Tél :* 022 382 53 11
E-mail : yves.jackson@hcuge.ch *Web :* http://umsco.hug-ge.ch/

Institution représentée par Dr. Yves Jackson

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Santé pour les migrants, sans-papiers, NEM ou population vulnérable.

►Population
Statut : NEM, sans-papiers (93%), UE, quelques Suisses.

Origine : Amérique latine 56% Afrique 18.5% (dont 80% Afrique du Nord) ; Europe 13.1%, Asie 7.5%, Suisse 3.6.

Age : Beaucoup de jeunes femmes entre 20 et 40 ans. Tendance au vieillissement moyen (vieillissement de la population sans-papiers et arrivée des parents des personnes déjà présentes). Parallèlement, augmentation du nombre d'enfants. Age moyen : 37.8 ans.

Sexe : 60% femmes.

Nombre de personnes touchées : 3'500 (10'000 consultations par année).

► Accès aux activités
La première consultation est prise en charge par l'hôpital. Si un traitement doit être suivi, une évaluation de la capacité du patient à participer est faite. Dans des cas rares, le patient participe à hauteur de ses moyens. Enfin, l'UMSCO arrive à faire assurer quelques personnes (3%).

► Ressources
Personnel total : 4 médecins, 3,5 infirmières, 2 x 0.5 assistants sociaux.

Tout le personnel est hispanophone (cours payés par l'employeur).

► Descriptif des actions
a) Soins
L'UMSCO a pour fonction principale d'offrir des services de soin aux personnes migrantes particulièrement fragilisées (sans assurance-maladie) et constitue une porte d'entrée dans le système de soins. L'activité de l'UMSCO s'organise autour de la coopération de trois professions :

- Les infirmières
    - Assurent une permanence avec/sans rendez-vous
    - Se rendent dans les lieux de la précarité (Club social, Le Carré, etc.)
    - Suivent les gens au centre de soins.

- Les médecins généralistes et, le cas échéant, les spécialistes à l'hôpital (essentiellement gynéco obstétrique).

- Les assistants sociaux
    - Travail de facilitation pour l'accès et la poursuite des soins nécessaires
    - Aide dans la tentative d'affiliation à une caisse maladie
    - Aide dans la recherche de financement de soins aux coûts importants
    - Conseillent et orientent sur d'autres sujets (permis, assurance maladie, etc).

b) Autres activités :
- Prévention (Gynécologie, mammographie, tabac, alcool, HIV).
- Recherche (Comprendre la situation de santé des migrants, déterminants de la santé).

►Liens
Institutions partenaires : L'UMSCO fait partie du réseau de la précarité à Genève (Croix Rouge, Caritas, CSP). CCSI, SIT. Services sociaux, HG.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Genève est un modèle (unique au niveau mondial) en matière de prise en compte de l'intégration dans le domaine de la santé. Tant au niveau des moyens mis à disposition qu'au niveau de l'effort de compréhension et de réflexion sur l'adéquation des soins.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Satisfaisante. Des efforts considérables sont faits et des moyens suffisants sont engagés.

►Propositions/Priorités : 1. Agir sur les déterminants de la santé (conditions de travail des personnes dans la clandestinité). 2. Agir dans les pays d'origine pour briser les mythes relatifs à la situation des migrants en Suisse. 3. Faciliter l'accès des sans-papiers à l'assurance maladie.

67. UNIA

►Coordonnées :

Adresse :	5, Ch. du Surinam, 1203 Genève	*Tél :*	022 949 12 00
E-mail :	jacques.robert@unia.ch	*Web :*	www.unia.ch

Institution représentée par Jacques Robert (secrétaire régional GE, membre du comité directeur)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Syndicat des travailleurs du secteur privé

UNIA, comme tous les syndicats, est un lieu d'intégration des travailleurs migrants. Il accueille, informe et organise les travailleurs pour défendre leurs droits et signe plusieurs conventions collectives.

►Population
Travailleuses et travailleurs, quel que soit leur statut

Nombre de personnes touchées : plus de 10'000 syndiqués étrangers

► Accès aux activités
Le premier accueil est gratuit. L'accès aux autres services est réservé aux membres (cotisation en fonction du salaire)

► Ressources
Personnel: 53 employés à Genève (50% d'immigrés)

Bénévoles : plusieurs centaines de militants

Ressources financières allouées aux activités d'intégration : Difficile à établir au vu de l'implication permanente du syndicat dans ce domaine.

► Descriptif des actions
UNIA part du principe de non-discrimination au travail et dans la vie quotidienne des travailleurs. Il lutte contre la discrimination de différentes manières. UNIA peut informer, former, aider les travailleurs migrants dans la plupart des langues d'origine. Ses documents de base sont disponibles en plusieurs langues.

Dans le cadre de ses activités, elle touche un grand nombre d'immigrés, notamment au moyen de :

Permanences
Des permanences avec expertise juridique qui visent à aider les travailleurs à surmonter les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans les domaines suivants :

- l'accès à l'emploi (bourses de l'emploi)
- respect des conditions de travail
- recherche de logement et droit du bail
- permis de séjour et de travail
- allocations familiales, etc.

Formation et information syndicale
UNIA a un département de formation propre, lequel porte une attention particulière à la formation des immigrés.

- Cours de français
- Perfectionnement professionnel
- Cours de civisme, fonctionnement des institutions, initiatives, référendums, etc.[19]
- Droit en matière d'assurances sociales, fiscalité, bail, LPP / 2ème pilier
- juridiction des prud'hommes.

Groupe de travail migration
Afin de permettre aux migrants de défendre leurs intérêts, UNIA a mis en place un groupe dit « groupe de travail migration » s'occupant des problématiques migratoires spécifiques à Genève. Ce groupe identifie les problèmes auxquels sont confrontés les immigrés et recherche des solutions adéquates en organisant des formations spécifiques.

Structure d'UNIA et immigration
Par ailleurs, dans la structure d'UNIA et celles dans lesquelles le syndicat est représenté, les travailleurs immigrés ont eu place très importante. Les immigrés sont en effet bien représentés dans les comités régionaux, les comités de branche, les groupes de travail, les commissions paritaires professionnelles et les commissions tripartites. De plus, la majorité des juges prud'hommes et des commissaires d'apprentissage de certaines professions sont des immigrés.

Enfin, UNIA participe, soit au niveau cantonal, soit au niveau national à plusieurs instances, officielles ou non, s'occupant des questions liées à la migration/intégration.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Bonne

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Même si Genève, pour des raisons historiques compte de très nombreuses associations de défense des migrants et syndicales, présente un bilan positif en comparaison intercantonale, la politique d'intégration du canton manque de visibilité.

►Propositions/Priorités : 1. Un véritable accueil doit être mis en place, permettant d'informer les immigrés sur leurs droits et devoirs. 2. Des brochures et dépliants en plusieurs langues doivent être produits. 3. Les communes devraient être mieux asociées à cet accueil, à l'instar de ce qui se fait dans le cadre des cérémonies pour les personnes atteignant la majorité.

[19] UNIA informe ses membres sur les droits politiques au niveau communal qui ont été acquis. Sa participation active à la vie politique (référendums, initiatives, prises de position, etc.) implique de diffuser des informations sur le système politique suisse à ses membres et de les faire participer.

68. Université Ouvrière de Genève (UOG)

►Coordonnées :

Adresse :	Place des Grottes 3, 1201 Genève	*Tél :*	022 733 50 60
E-mail :	info@uog.ch	*Web :*	www.uog.ch

Institution représentée par Jacques Robert (secrétaire régional GE, membre du comité directeur)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Accueil et Information, Cours de Français, Emploi & Formation professionnelle, Droits politiques, Intégration

►Population
Statut: donnée non prise en compte lors des inscriptions mais sur les 3804 élèves ayant suivi un cours à l'UOG en 2006, on peut estimer que la très grande majorité des 1288 élèves qui ont suivis les cours de français dispensés par des enseignant-e-s bénévoles n'avaient pas de statut légal.

Origine : Europe entière : 34.9 %, Amérique latine : 32.5 %, Afrique : 16.2 %, Asie : 15.8 %, Autres (Amérique du Nord + Océanie) : 0.6 %

Age : de 15 ans révolus à 65 ans (pyramide précise des âges non connue)

Sexe : 2165 femmes (57%) et 1639 hommes (43%)

Nombre de personnes touchées : 3'804

► Accès aux activités
Payant. Pour les chômeurs, les cours sont pris en charge par l'Office Cantonal de l'Emploi. Les cours des commissions paritaires professionnelles sont prises en charge par ces dernières par le biais du FFPP. Possibilité pour les élèves qui répondent aux critères de bénéficier du chèque annuel de formation selon les cours suivis. Les cours de français (différents niveaux) et d'alphabétisation tenus par des bénévoles coûtent 100 francs par année.

► Ressources
Nombre de postes à 100% dédiés à l'intégration : 2 EPT administratifs

Personnel total : 14.1 EPT administratif et 8.6 EPT enseignants CDI soit au total 22.7 EPT à cela il faut ajouter les contrats des enseignants CDD et les intervenants externes

Bénévoles : 109 actifs (1.5 heures d'enseignement hebdomadaire), 57 avec un statut de remplaçant et 23 en attente soit au total 189 personnes bénévoles.

Budget : 4'000'000 CHF
(Cotisations Ville & Canton : 29%, Cotisations membres : 0,5%, Dons privés : 0,5%. Le reste provient des écolages dont une bonne partie est prise en charge par la LACI et le FFPP)

► Descriptif des actions
- Accueil et Information
- Cours de langue française de différents niveaux

    - En entreprise
    - Pour les chômeurs
    - Pour les étrangers résidant à Genève
- Cours d'alphabétisation
- Cours de rédaction d'écrits professionnels
- Formation des concierges
- Formation des formateurs et des bénévoles
- Formation continue en mathématiques et en français
- Cours de civisme et d'intégration
- Cours de citoyenneté dans les communes genevoises
- Plateforme pour trocs de langues et échanges de savoir
- Délivrance du Certificat d'Intégration pour l'obtention du permis C

►Liens
CGAS, UAPG, FEGEMS, SSE, SIT, APCGI, ACG, Viol Secours, EPER, CCSI, DIP, OCE, Ville de Genève, Commune, OFPC.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Satisfaisant, l'UOG et ses partenaires s'étant regroupés.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Satisfaisant. Créer de nouvelles structures s'avérerait contre-productif. Il faut faire un état des lieux et mieux coordonner le financement des activités.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : insatisfaisant. Manque de coordination et de concertation entre les acteurs. Manque également une vue d'ensemble. Problèmes de visibilité des acteurs principaux. Pas de politique d'intégration clairement définie, malgré le réseau impressionnant dont est doté le canton de Genève.

►Propositions/Priorités *:* 1. Un accueil digne de ce nom au niveau cantonal. L'accueil est primordial, il faut tendre vers un « guichet universel ». 2. Une formation en langue maternelle sur le thème « École, Santé, Fonctionnement des Institutions, Droits & Devoirs » pour les néo-migrant-e-s. 3. Possibilité donnée à tous les arrivants de suivre un cours de français portfolio (norme UE). 4. Élargissement de l'offre de cours de civisme. 5. Poursuite de la mise sur pied des cours d'intégration dans différentes communes (plusieurs contacts en cours).

69. Université Populaire Albanaise (UPA)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de Lyon 112, CP 593, 1211 Genève	*Tél :*	022 340 25 77
E-mail :	upa-upsh@upa.ch	*Web :*	www.upa.ch

Institution représentée par M. Kursner, administrateur

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Accueil et Information, Cours de français, Cours de langue d'origine, Cours d'informatique et d'anglais, Droits politiques, Intégration, Culture,

►Population
Statut : permis F, B, C, sans-papiers, naturalisés.

Origine : Communauté albanaise au sens large, Suisses. Des ponts sont jetés vers d'autres communautés par des collaborations avec d'autres associations (Migraf, Regards Africains, Kultura, Tierra Incognita, etc.)

Age : Tous, sauf 3ème âge

Sexe : Tous, quelques activités spécifiquement destinées aux femmes

Nombre de personnes touchées : plus de 500 personnes par année (dont 300 personnes/an pour les cours à l'UPA, 50 à 60 personnes pour les cours dans les communes), sans compter les différentes fêtes culturelles.

► Accès aux activités
Les cours sont payants (prix modestes). Les cours de langue pour femmes sont gratuits. De manière générale, toute activité disposant d'un financement spécifique

► Ressources
Personnel total : 2,7 EPT contrats CDI (plus 2 pour l'association partenaire Rinia Contact). Une dizaine de personnes travaillent via les occupations temporaires et RMCAS. On pourrait mentionner un EPT d'environ 0,5 pers. en moyenne correspondant à toutes les personnes travaillant sur les projets spécifiques, avec des contrats à durée déterminée

Bénévoles : environ 30 par année (dont une quinzaine de professeurs)

Budget : 499'756 CHF
(Subvention de la Ville de Genève (13%), Subvention Encadrement Chômeurs (17.4%), Subvention DIAE (42%), Revenus propres (18%) Confédération (CFE - 7%)

► Descriptif des actions
a) L'UPA dispense des cours dans ses locaux
- de français, d'anglais et d'albanais
- d'informatique

Des cours sont également organisés dans les communes (cours de français pour femmes avec information sur le système de santé suisse et le système scolaire, et ateliers de couture)
Face à une demande trop faible, les cours de civisme « pur » ont été abandonnés.

b) Elle assure une permanence de soutien scolaire.

c) Elle cherche également à atteindre les familles, avec une campagne « Famille-Formation » visant à sensibiliser les parents sur l'importance de suivre leurs enfants dans leur formation.
- production de matériel spécifique (notamment un calendrier et un dépliant)
- en cours : adaptation de ce matériel pour d'autres communautés, en collaboration avec d'autres associations.

d) Elle a pour mission de promouvoir la culture albanaise au sein de la communauté albanaise et genevoise. A ce titre différentes actions sont menées, notamment des projections de films, un concours littéraire, des récitations de poèmes.

e) Elle tient un rôle d'information, notamment par :
- la parution bimestrielle du journal de l'UPA
- le maintien d'un centre de documentation sur la communauté albanaise de Suisse, la Kosove et les conflits des Balkans
- la mise à disposition de journaux albanais et suisses romands dans le restaurant.

f) Elle assure un service de conseil social
- mise à disposition d'écrivains publics
- orientation vers les services ou les partenaires compétents
- à la demande des services de l'Etat, quelques médiations simples peuvent être assurées (Service du tuteur général, du Service Social du DIP, etc).

g) Elle a une activité d'encadrement socioprofessionnel (de 8 à 14 personnes travaillent à l'UPA par l'intermédiaire des mesures temporaires).

h) Enfin, l'UPA mène ou a mené d'autres projets ponctuels (prévention du cancer du sein, prévention de la violence conjugale avec le SPPE).

►Liens : AOMAS, OSEO, UOG, La Roseraie, CSP, Pro-Juventute, Associations albanaises (Rinia, LEPA) et d'autres associations de migrants, Hospice Général, OCE.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration: la volonté existe mais la collaboration est mal coordonnée, faute de temps et de moyens. Les collaborations demeurent ponctuelles.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Elle est perfectible, du retard a été pris et un véritable cadre reste à mettre en place.
- Le BIE doit encore se stabiliser, fixer une véritable ligne. L'actuel délégué doit rester aux commandes plus longtemps que ses prédécesseurs (besoin de continuité).
- Plus doit être fait en termes de coordination. Plutôt que de recréer de nouvelles choses, il faut coordonner ce qui se fait déjà (tissu associatif très fort à Genève).
- Les Communes doivent jouer un rôle bien plus actif.

L'intégration ne doit pas être confondue avec l'assimilation. Elle doit aller plus loin que des cours de langues, et passe par un échange entre les migrants et la population genevoise pour déboucher sur une véritable compréhension mutuelle (c'est dans ce cadre que s'inscrit l'activité culturelle de l'UPA)

►Propositions/Priorités : 1. Plus doit être fait au niveau des communes. 2. Privilégier un effort de compréhension mutuel et non à sens unique. 3. Privilégier une intégration à plusieurs facettes plutôt qu'une assimilation (faire découvrir les communes genevoises aux étrangers, les sensibiliser sur des sujets comme le recyclage et l'écologie, etc.)

70. Université Populaire du Canton de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	Rue du Vuache 23, 1201 Genève	*Tél :*	022 340 25 77
E-mail :	info@upcge.ch	*Web :*	www.upa.ch

Institution représentée par Marianne Coppey Lanzer (secrétaire générale), Inge Hoffmann, (membre du comité, ex-présidente)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité :
Formation de base, Cours de français et langues étrangères, cours d'informatique et autres cours ; Intégration, Culture

►Population
Les cours de l'UPCG sont fréquentés à 80% par des étrangers.

Statut :	délibérément ignoré	*Origine :*	Europe 49% (dont Suisses 20%), Amérique Latine 32%, Asie 9%, Afrique 6%
Age:	Personnes majeures. Moyenne d'âge : 30-40 ans	*Sexe :*	2/3 Femmes

Nombre de personnes touchées : l'UPCG a compté 2'636 étudiant-e-s pour l'année scolaire 2005- 2006.

► Accès aux activités
L'accès aux cours est réservé aux membres (cotisation annuelle de 50CHF). Par la suite, un cours de 9 mois à raison de 4 périodes de 45 minutes (3 heures) par semaine coûte 50 CHF.

► Ressources
Personnel: 4,2 et un apprenti, se découpant comme suit : 1,4 pédagogue (formation des professeurs), 1,7 accueil, 1,1 gestion.

Bénévoles : 230 (parmi lesquels, 190 enseignants, des remplaçants ainsi que les membres du comité).

Budget : 1'122'000
(Subventions Ville-GE et Canton : 297'500 CHF, Recettes propres : 281'000 CHF, Valorisation de prestations gratuites: 543'500).

► Descriptif des actions
La philosophie de l'UPCGE est très inclusive. Les cours ne sont délibérément pas intensifs, les besoins de la personne sont pris en compte et l'étudiant travaille à son rythme.

a) Cours et Formation
   - L'UPG a donné 159 cours en 2005-2006 :
     - 66 cours de français (dont des cours de français écrit)
     - 22 cours d'anglais
     - 16 cours d'espagnol
     - 7 cours d'allemand

- 9 cours d'italien
- 20 cours d'autres langues
- 12 cours d'informatique
- 7 cours de culture générale.

– Des permanences de rattrapage de français sont tenues une fois par semaine.

– Formation des enseignants bénévoles: les responsables pédagogiques forment les 190 enseignants bénévoles de l'UPCGE, ainsi que des bénévoles d'autres associations à la pédagogie pour adultes et à l'interculturalité.

b) Autres activités

- La commission des loisirs organise diverses sorties culturelles et fêtes (20 sorties ont eu lieu en 2006-7 essentiellement des pièces de théâtre)
- En partenariat avec l'EPER, permanence d'écoute et d'orientation pour personnes sans papiers
- Ecrivains publics
- Des séances d'information diverses (santé, violence, etc.)

►Liens
EPER, Réseau AUPS, d'autres institutions de formation, type FSEA (Fédération suisse pour l'Education des Adultes) et la FDEP (Fondation pour le Développement, l'Education et le Perfectionnement). Par ailleurs, de nombreux contacts existent avec l'UOG, Camarada, l'UPA, Realise, OSEO, Lire et écrire, La Roseraie. Au niveau public, les principaux interlocuteurs sont l'OFPC, le BIE et le Service des Affaires Sociales de la Ville-GE, ainsi que certaines communes.

Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Contrairement à ce qui s'est dit récemment (rapport de la CEPP), il y a une coordination qui existe entre les différents prestataires de cours de français. Cette coordination est plutôt informelle mais efficace[20].

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Certaines conclusions de la CEPP sur l'offre de cours de français (argument d'une trop grande diversité de l'offre) font fausse route. La diversité des associations dispensant des cours de français répond aux besoins tel qu'exprimés dans la demande. La centralisation peut par ailleurs avoir des effets pervers : l'Etat doit veiller à prendre en compte le côté spécifique des associations (notamment leur place dans les réseaux informels).

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : Le BIE a joué un rôle dans la mise en réseau de différents acteurs et a permis de prendre un certain recul, ce pour quoi le temps manque. L'intégration doit être comprise au sens large et toucher toute la population, (y compris UE, confédérés). Elle doit aussi viser les internationaux (situation difficile de certains internationaux et des membres de leurs familles).

►Propositions/Priorités : 1. Prendre en compte la problématique des sans-papiers. 2. Accorder la primauté à la personne, à ses besoins, à ses stratégies d'adaptation et la soutenir dans ses stratégies visant à s'insérer dans le quotidien. 3. Sensibiliser la population du pays d'accueil « recevante » à la réalité des migrants. 4. Mettre en valeur le potentiel de la personne : la politique d'intégration ne doit pas considérer l'autre déficitaire.

[20] Par ex. les institutions qui closent leurs inscriptions à l'automne envoient les personnes désirant s'inscrire après ces délais vers l'UPCG, qui elle ouvre des classes toute l'année.

71. Commune de Vernier

►Coordonnées :

Adresse :	Rue du Village 9, CP 520, 1214 Vernier	*Tél :*	022 306 06 06
E-mail :	mairie@vernier.ch	*Web :*	www.vernier.ch

Institution représentée par Thierry Apothéloz (maire), M. Denis Volery (responsable du service de l'action sociale et des solidarités)

A. DESCRIPTIF

►Population

31'824 habitants (En 2005 : 28,5 % Genevois, confédérés 24,7 %, étrangers 46,8 %)

► Politique communale, actions

La mairie considère la problématique de l'intégration comme une priorité. L'accueil des Assises de l'Intégration en 2006 a marqué la volonté d'être plus actif dans ce domaine (réalisation concrète des réflexions qui se développaient depuis longtemps).

L'intégration est considérée comme une problématique transversale, ne pouvant se limiter à un seul service. Elle est par conséquent prise en compte à tous les niveaux de l'administration et de ses services : action sociale et solidarité, petite enfance, jeunesse et emploi, culture et information, etc.)

L'objectif est de garantir l'égalité de traitement, indépendamment du statut et de l'origine. Pour y parvenir, la Mairie de Vernier se base sur deux types d'action :

a) Des actions directes
   - Le groupe « Ensemble », rassemble des habitants de toutes origines et des travailleurs sociaux du service communal et a pour but de permettre le mieux-vivre ensemble. Il comporte deux groupes de travail :
     - Le premier, «au pied des immeubles», organise des fêtes participatives dans les quartiers.
     - Le second, «ConTAKT», participe à un projet pilote de refonte de sites Internet de communes visant à améliorer son accessibilité pour les migrants ainsi qu'à y faire figurer des informations spécifiques[21].
   - Plusieurs actions visant à intégrer tous les habitants à la vie publique de la commune
     - Une « soirée des nouveaux naturalisés » annuelle à la Mairie (aspects informatifs et de rencontre)
     - Une « soirée citoyenne », destinée initialement aux jeunes suisses atteignant la majorité est désormais ouverte à toutes et à tous, sans distinction de nationalité
     - Courrier de bienvenue à chaque nouveau résidant ainsi qu'invitation à participer à la célébration du 1er août
     - Organisation d'une séance d'information à l'occasion de l'octroi du droit de vote aux étrangers ayant rassemblé près de 1'000 personnes
   - 9 maisons de quartier, maisons des jeunes et jardins robinsons dans la commune qui tiennent compte de la problématique de l'intégration. Les travailleurs sociaux hors murs sont également concernés.

[21] Projet national lancé à l'initiative du Pourcent culturel Migros auquel la mairie a accepté de participer

– Des semaines thématiques spéciales dans les restaurants scolaires (« Semaine du goût sur le thème « Afrique », « Suisse », …», etc.)
– Coordination de professionnels dans les quartiers avec des représentants de l'ARA (TSHM, etc.)
– Information à la population du soutien aux projets de développement soutenus par Vernier en collaboration avec la Fédération genevoise de coopération.
– Participation des habitant-e-s des Tattes à la Fête annuelle du Village.

b) Des actions indirectes
- Subvention de 25'000 CHF à Camarada, mandatée pour donner des cours de français à des femmes
- Mise à disposition de locaux à diverses associations communautaires (LEPA, Portugais, Italiens, Espagnols) pour des cours de langue d'origine.
- Financement de projets ponctuels impliquant les habitants du Centre des Tattes (asile)
- Soutien au festival de musique du monde « Swiss World Music Festival ».

► Ressources
Ressources financières allouées aux activités d'intégration : subventions susmentionnées.

►Liens
HG (Foyer des Tattes), Camarada, LEPA et associations communautaires.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Propositions/Priorités : 1. Le BIE doit jouer un rôle plus actif et plus orienté vers la durée (par ex. il a été très présent lors de l'organisation des Assises mais n'a pas cherché à suivre ce qui a été mis en place à cette occasion et par la suite). 2. Il manque une vraie réflexion sur les relations entre le BIE et les communes : le premier devrait jouer un rôle plus important en termes de soutien aux communes selon le principe de la complémentarité. Cet espace de complémentarité devrait être structuré et coordonné par le BIE. 3. Plus doit être entrepris en ce qui concerne les cours de français. Le nombre de classes est insuffisant et les cours doivent être adaptés aux besoins (par ex. horaires spéciaux pour les femmes, etc).

72. Viol Secours

►Coordonnées :

Adresse : Place des Charmilles 3, 1201 Genève *Tél :* 022 345 20 20
E-mail : info@viol-secours.ch *Web :* www.viol-secours.ch

Institution représentée par Sandra Muri

A. DESCRIPTIF

►Population

Viol Secours prend en charge toutes les femmes victimes de violences sexuelles qu'elles soient Suissesses ou étrangères.

Statut : pas de statistiques, les entretiens se font de manière confidentielle et anonyme.

Origine : Toutes. Les femmes latino-américaines sont les plus représentées parmi les étrangères. Cela découle d'une visibilité particulière de l'organisation au sein de cette communauté.

Age : dès 16 ans *Sexe* : F

Nombre de personnes touchées : 150 nouvelles situations par an. Avec les personnes revenant consulter, l'association une moyenne de 400 entretiens par année.

► Accès aux activités

Gratuit

►► Ressources

Personnel: 2.5 postes à 100%, décomposés comme suit : 3 permanentes psychosociales (0.8, 0.8, 0.65) et une administratrice (0.25)

Bénévoles : 1 personne s'occupant de l'informatique

Ressources financières annuelles: 358'282 CHF
(Subventions de la Ville et du Canton : 80% - Contrat de Partenariat avec Ville-GE, Cotisations des membres et dons privés)

► Descriptif des actions

L'intervention de Viol Secours s'articule autour de deux axes principaux:

a) Aide et Soutien
   - Viol Secours offre des entretiens de soutien psychosocial aux femmes victimes de violences sexuelles
   - Elle accompagne les personnes dans leurs démarches juridiques, sociales et médicales
   - Elle fournit aux femmes migrantes victimes de violences sexuelles une aide générale à l'intégration
     - Orientation vers les cours de français
     - Sensibilisation au panorama social de Genève
     - Adaptation à la culture et au fonctionnement du pays

b) Prévention (Exemples d'activités en lien avec l'intégration)
   - Participation à des campagnes de sensibilisation aux violences sexuelles et conjugales en partenariat avec le SPPE

– Organisation à Genève de conférences-débat sur le harcèlement sexuel auprès des femmes migrantes dans le cadre de la journée internationale de lutte contre la violence faite aux femmes (nov. 2006)
– Atelier danse/théâtre pour femmes migrantes hispanophones sur la violence sexuelle et conjugale.
– D'autres actions ponctuelles avec d'autres associations (ex : sensibilisation à l'Armée du Salut, UOG, église fréquentée par des latino-américains, etc.)

c) Autres actions
- Cours d'autodéfense FemDoChi

►Liens
Institutions partenaires : UMSCO, LAVI, CCSI, EPER, UOG, Pluriels, Armée du Salut, CAS des Grottes, Syndicats (SIT), SPPE

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : Il faut pouvoir aller au-delà des grandes campagnes de sensibilisation, assurer un suivi. Les violences sexuelles sont un sujet tabou, particulièrement parmi certaines communautés. Les communautés étrangères ont besoin de plus que de l'information (suivi).
Viol Secours constate que les femmes migrantes sont particulièrement vulnérables vu leur statut précaire.

►Evaluation de la politique d'intégration et de l'action des acteurs de l'intégration : L'offre émanant du tissu associatif genevois est importante pour les communautés de migrants. Tout est question de coordination et de suivi.
L'action de l'Etat se voit surtout au travers des subventions, n'a que peu de visibilité sur le terrain.

►Propositions/Priorités : 1. L'état doit avoir une politique propre allant au-delà d'une simple délégation aux associations. 2. La question genre doit être prise en compte dans les réflexions et les actions effectuées dans le domaine migration/intégration. 3. Au niveau des violences sexuelles, les femmes migrantes apparaissent particulièrement vulnérables. Il faut porter une attention spéciale à ce qu'elles soient orientées vers leurs droits.

73. Voie - F

►Coordonnées :

Adresse :	Bd. St-Georges 72, 1205 Genève	*Tél :*	022 320 51 30
E-mail :	formation@voief.ch	*Web :*	www.voief.ch

Institution représentée par Mme Maria Roth-Bernasconi (présidente), Mme Corinne Leuridan (coordinatrice)

A. DESCRIPTIF

►Domaine(s) d'activité : Préformation et formation continue, Femmes

►Population
Statut : Tous

Age : 25-45 *Sexe* : F

Nombre de personnes touchées : plus de 100 par année

► Accès aux activités
Gratuit pour la préformation, payant pour la formation continue

► Ressources
Personnel: 3 (2.15 EPT)

Formatrices vacataires: une dizaine

Ressources financières allouées aux activités d'intégration en 2006 : 346'000 CHF
(Etat : 197'500, Ville-GE : 45'000, autres communes : 14'600, Loterie romande : 22'000, dons privés : 18'000, Recettes propres : 35'000)

► Descriptif des actions
Existe depuis 1998. Le but est de permettre l'accès à la formation des femmes, en tenant compte du rapport au savoir, de la maîtrise de la langue
a) Préformation
Elle vise deux publics de femmes peu qualifiées distincts :

- les femmes en « réinsertion » (cherchant à se réinsérer après une absence du marché du travail)
- les femmes migrantes n'ayant pour la plupart jamais travaillé en Suisse

Pour ces publics, Voie F propose :

- des bilans de compétence
- des ateliers d'initiation à Internet
- des ateliers d'initiation à l'e-mail
- des ateliers d'iniation à Word couplés avec des ateliers d'écriture ou, en collaboration avec Camarada, de perfectionnement du français
- des ateliers pour apprendre à apprendre
- un cours de gestion du budget
- mise à disposition d'une salle informatique d'entraînement et d'autoformation encadrée par une monitrice et ouverte 18h/semaine

Population : 48% CH, 52% étrangers (24% Afrique, 14% Amérique du Sud) dont 30% vivent de revenus du couple, 70% AI, chômage, etc.

b) Formation continue

- bilan/portfolio de compétence

Population en formation continue: 49% CH, 51% étrangers (dont 13% FR, 25% autre UE, 13% Amérique du Sud)

c) Réflexion sur les besoins en apprentissage et sur le rapport au savoir

Voie F travaille actuellement au développement de son dispositif d'accompagnement temporaire du projet de formation ou de reprise d'emploi des apprenantes à ses cours,.

d) Transfert de compétences

Les outils pédagogiques développés par l'ASLOS et adaptés par Voie F à son public cible favorisent l'apprentissage de la langue pour les migrants. Voie F s'efforce de diffuser l'usage de cette pédagogie auprès de ses partenaires.

e) Service d'accueil

Ce service accueille et prépare les femmes à entrer en formation. Il les oriente vers d'autres structures correspondant mieux à leurs besoins et attentes si nécessaire. (371 entretiens et 706 téléphones reçus en 2006)

►Liens

OCE, HG, Camarada, UOG, OFPC, UPCG, DIP, SPPE. Pour la recherche, les partenaires susmentionnés.

B. EVALUATIONS ET SUGGESTIONS

►Evaluation de la collaboration dans le domaine d'activité : Dans les réseaux féminins, la coopération fonctionne.

►Evaluation de la prise en compte des problématiques d'intégration dans le domaine d'activité : En ce qui concerne les cours de français, l'offre actuelle à Genève ne correspond pas à la demande (notamment en termes de « niveaux »).

►Propositions/Priorités : 1. Il faut tenir compte du paramètre « genre » dans la politique d'intégration. 2. Adapter l'offre de garde d'enfants aux horaires de travail et de formation des femmes (de plus en plus d'horaires flexibles, temps partiels, etc.). 3. Préserver des lieux non mixtes pour les femmes.

DEUXIEME PARTIE

Fiches descriptives des associations d'immigrés ayant répondu à notre questionnaire

1. Abarc *
2. Ado Racisme et Intégration*
3. Association Afrique-Action
4. Agrupacion de Lengua y Cultura Espanolas de Ginebra
5. Association Bana Mboka
6. Association Bolivienne de Genève
7. L'association Centeuro Slovaque pavillon
8. Association Culturelle des Bosniaques
9. Association des Femmes musulmanes de Genève
10. Association des Français en Suisse
11. Association des Survivants de la Drina-Srebrenica
12. Association islamique d'Ahl-el-Beit
13. Association Multiculturelle Somalienne
14. Association panafricaine pour l'art
15. Centre Powtch-Chine
16. Association Raizes pour la langue et la culture Brésiliennes
17. Association des Jeunes Erythréens de Suisse
18. Associazone Emiliano-Romagnoli
19. Associazone Regionale Pugliese
20. Associazone Regionale Sarda
21. Canada club de Genève
22. Centre Indépendant de Recherche et d'Initiatives pour le Dialogue (CIRID)
23. Centre International Reformé John Knox
24. CIPREGE- Centre d'intégration professionnelle des réfugiés
25. Comité Suisse Vietnam (cosunam)
26. ComitEs (comité des Italien de l'étranger)
27. Communauté Chinoise de Genève
28. Communauté hellénique de Genève
29. Compagnie des femmes d'Haiti
30. Comunidade Catolica de lingua Portuguesa
31. Institut de recherche et de documentation de l'Ile de Quisqueya (IRDIQ)- Ecole des Femmes
32. Ecole hongroise de Genève
33. dePapaya.org

34. Fondation Communauté Musulman de Genève
35. Groupe de réflexion sur l'Afrique et le Congo- RDC
36. Irhandade Galega Na Suiza
37. The Japon Club of Geneva
38. Los Andes- Ecole Latino – américano de langue et culture
39. Migraf
40. Missione Cattolica Italiana
41. Organisation Sportive Africa- Suisse OSAS
42. réseau de formation et de recherche sur les migrations africaines – REFORMAF
43. Union des Tunisiens de Suisse
44. Unione Regionale Piemontese di Ginevra
45. Village Suisse Ong

* Ces deux associations ont répondu à notre questionnaire, bien qu'elles se distinguent des autres par le fait qu'elles émanent d'initiatives ne relevant pas de la logique de l'association d'immigrés.

1. ABARC

►Coordonnées

Adresse :	Rte de Vernier 151, 1214 Vernier	*Tél :*	022 796 21 01
E-mail :	as.abare@fase.ch	*Web :*	

►Nationalités concernées : toutes

►Domaine(s) d'activité : intégration, culture, éducation, santé et social, sport, accueil et information, vie de quartier, deuxième génération

► Ressources
Membres: 70, dont 4 permanents et 5 bénévoles

Budget : 60'300 CHF
(Dons privés et subventions de la commune de Vernier).

► Liens :
Toutes les organisations parapubliques de la commune de Vernier.

► Évaluations et Suggestions
Points forts des politiques d'intégration du canton :
Les gens qui travaillent sur le terrain.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :
Les gens qui donnent les subventions.

2. Ado Racisme et Intégration

►Coordonnées

Adresse :	CP 196, 1225 Chêne Bourg	*Tél :*	022 348 04 56
E-mail :	marlystjo@netcourrier.com	*Web :*	n/a

Personne de référence : Gladys André Merveille

►Nationalités concernées : s'adresse aux adolescents suisses et étrangers

►Domaine(s) d'activité : intégration, culture, droits politiques, vie de quartier

► Ressources
Membres: 30 membres, dont une 10 de bénévoles

Budget : aucun.

3. Association Afrique-Action

►Coordonnées

Adresse :	CP 1442, 1227 Carouge	*Tél :*	079 677 29 46
E-mail :	contact@afrique-action.ch	*Web :*	n/a

►Nationalités concernées : Diverses nationalités (Africains)

►Domaine(s) d'activité : Culture

► Ressources
Bénévoles : 8 (membres)

Budget : 12'000 CHF
(Revenus propres)

► Descriptif des actions
Afrique-Action organise des activités culturelles et festives en Suisse. Les bénéfices de ces activités servent à financer des projets de soutien en Afrique. Les évènements organisés incluent : un Marathon humanitaire de Salsa, La nuit de la femme africaine, L'élection de Miss Black Swiss, et un festival de films « Tambour Battant » sur trois jours.

4. Agrupacion de Lengua y Cultura Españolas de Ginebra

►Coordonnées

Adresse :	91, rue de la Servette, 1202 Genève	*Tél :*	022 734 37 37
E-mail :	alcege@bluewin.ch	*Web :*	www.mec.es/sgci/ch

Personne de référence : José Maria Ade Buil, responsable des cours d'espagnol à Genève

►Nationalités concernées : Suisses d'origine espagnole âgés de 7 à 17 ans (2ème et 3ème génération)

►Domaine(s) d'activité : Cours de langue d'origine

► Ressources
15 professeurs fonctionnaires de l'Etat Espagnol (dépendant de l'ambassade d'Espagne à Berne).

Budget : 50'000 CHF

► Liens :
DIP, Service des locaux de la ville de Genève et des communes des alentours.

► Descriptif des actions
- Donne des cours d'espagnols à 1'300 élèves à Genève. Cursus d'apprentissage de la langue et de la culture espagnole se déroulant sur 10 ans sur la base d'une structure de 4 niveaux de progression (2 à 3h par semaine selon les niveaux).
- Délivre un certificat officiel de l'Etat espagnol.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : Suffisante.

Points forts des politiques d'intégration du canton : l'action du DIP, des écoles, des maîtres et maîtresses genevois qui assistent aux cours données aux élèves de leur classe.

5. Association Bana Mboka

►Coordonnées

Adresse :	23, Avenue du Curé-Baud, 1212 Grand-Lancy	*Tél :*	079 701 00 35
E-mail :	abm2005@bluewin.ch	*Web :*	n/a

►Nationalités concernées : Congolais

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Education, Intégration, Deuxième génération, Cours de langue d'origine, Culture, Sport, Vie de quartier

► Ressources

Membres : 15 *Bénévoles :* 0

Budget : 500 CHF
(Cotisations des membres)

► Descriptif des actions

-

► Évaluations et suggestions :

Les associations d'étrangers jouent un rôle important d'intégration.

Évaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante. La politique de l'intégration n'est pas tout à fait claire.

Propositions/Priorités : 1. Langue. 2. Respect et connaissance des droits. 3. Développer et faciliter les relations entre les étrangers et les suisses. 4. Promouvoir le domaine de l'intégration.

6. Association Bolivienne de Genève

►Coordonnées

Adresse :	13, rue de Versonnex, 1207 Genève	*Tél :*	022 786 47 17 (078 881 84 89)
E-mail :	abg@llajta.ch	*Web :*	www.llajta.ch/abg

Personne de référence : Sonia Molteni (secrétaire générale)

►Nationalités concernées : Boliviens et autres latino-américains, quelques Africains

►Domaine(s) d'activité : Accueil & Information, Intégration, Santé & Social

► Ressources

Membres: 11 actifs, tous bénévoles. L'association évite de rassembler trop de membres passifs et privilégie le maintien d'une cellule active de 11 membres pour répondre aux demandes de manière plus efficace.

Budget : -

► Liens :

HUG, Police, Consulat de Bolivie à Lausanne

► Descriptif des actions

Un des objectifs de l'ABG est de favoriser l'intégration des ressortissants boliviens et de venir en aide à des personnes dans le besoin. A ces fins, elle mène, notamment, les actions suivantes :

- Elle tient une permanence juridique
- Elle tient une permanence Social & Santé
- Elle tient une permanence psychologique
- Elle produit des brochures d'informations sur des sujets divers (SIDA, procédures juridiques, etc.)
- Œuvre pour que les Boliviens de Suisse puissent voter lors des élections en Bolivie.

► Évaluations et Suggestions

Evaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante

Points forts des politiques d'intégration du canton : accès à l'éducation et aux soins pour tous, BIE, droit de vote au niveau communal.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : difficulté d'accès à la justice pour les sans-papiers.

Propositions/Priorités : 1. Apprentissage de la langue. 2. Accès au logement.

7. L'association Centeuro Slovaque pavillon

►Coordonnées :

Adresse :	15, Rue des Savoises, 1205 Genève	*Tél :*	n/a
E-mail :	centeuro@slovaquia.ch	*Web :*	www.slovaquie.ch

Personne de référence : M. Tibor Strähle

►Nationalités concernées : Slovaques

►Domaine(s) d'activité : intégration, cours de langue d'origine et de français, accueil et information

► Ressources

Membres: - *Bénévoles : 3*

Budget : 15 000 (cotisations, dons et revenus propres).

► Descriptif des actions

- Organisation de stands lors de manifestations culturelles (fête de la musique, la rue est à vous, etc.)
- Exposition d'œuvres d'artistes slovaques
- Mise en contacts de ressortissants slovaques résidant à Genève.

► Évaluations et Suggestions

Propositions/Priorités: 1. Apprentissage de la langue. 2. Contact avec la population locale.

8. Association Culturelle des Bosniaques

►Coordonnées :

Adresse :	14-16, Rue Jean-Simonet, Genève	*Tél :*	022 797 02 07
E-mail :	n/a	*Web :*	n/a

Personne de référence : Hrnjica Redzo (membre du comité)

►Nationalités concernées : Bosniaques

►Domaine(s) d'activité : Accueil et information, Culture, Education, Religion

► Ressources

Membres : 250 *Bénévoles :* un nombre plus ou moins grand de membres selon les besoins

Budget : env. 35'000 CHF
(Cotisations membres)

► Descriptif des actions

Activités continues :

- Sport (FC Rapid-Bosna, 4ème ligue genevoise)
- Organisation de manifestations culturelles
- Activités religieuses (mosquée)
- Organisation de sorties et de voyages
- Organisation de rencontres
- La Cuisine bosniaque.

► Évaluations et suggestions :

Évaluation de l'action de l'Etat : Elle est trop basée sur les œuvres d'entraide et les églises, pas assez sur le travail.

Propositions/Priorités : 1. L'intégration passe avant tout par le travail, il faut dès lors accorder des statuts permettant un accès illimité au marché de l'emploi plutôt que par les associations caritatives et l'aide sociale. 2. Langue française. 3. Sport.

9. Association des Femmes Musulmanes de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	Route des Acacias 12, 1227 Les Acacias	*Tél :*	022 343 05 19
E-mail :	info@afmg.ch	*Web :*	www.afmg.ch

Personne de référence : Eva Martins (présidente)

►Nationalités concernées : Toutes

►Domaine(s) d'activité : Cours de langue d'origine, Femmes, Culture, Religion

► Ressources
Membres : env. 100 *Bénévoles :* une quinzaine

Budget : env. 12'000
(Cotisations membres 80%, revenus propres 20%).

► Descriptif des actions
Œuvrer à l'intégration des femmes musulmanes en Suisse tout en leur permettant de conserver leur identité culturelle et leur croyance religieuse.

► Liens : BIE

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante. Il faut travailler à changer les mentalités.

Forces des politiques d'intégration: Adoption de la LIE.

Faiblesses des politiques d'intégration: Manque d'actions sur le terrain.

Propositions/Priorités : 1. Créer une journée des associations sous forme de forum pour leur permettre de se faire connaître.

10. Association des Français en Suisse

►Coordonnées :

Adresse :	CP 316, 1211 Genève 19	*Tél :*	022 788 05 59
E-mail :	cbeaurain@checkpoint.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Christian Beaurain

►Nationalités concernées : Français

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Education, Intégration, Deuxième génération, Cours de langue d'origine, Culture, Sport, Vie de quartier.

► Ressources
Membres : - *Bénévoles :* 3

Budget : 1'500 CHF
(Cotisations membres)

► Descriptif des actions
- Information et assistance dans le domaine de la protection sociale : Assurances, retraite, retour en France.
- Réunions mensuelles d'information et de rencontres.
- Sorties.
- Contact permanent avec le Consulat général de France à Genève.

► Évaluations et suggestions :
Points forts des politiques d'intégration : Absence de discrimination selon l'origine. Droits politiques aux élections communales.

Points faibles des politiques d'intégration : Limitation des droits politiques.

Évaluation de l'action de l'Etat : Suffisante.

Propositions/Priorités : 1. Education. 2. Lutte contre la discrimination. 3. Santé-Social. 4. Emploi.

11. Association des Survivants de la Drina-Srebrenica

►Coordonnées :

Adresse :	15, Rue des Savoises, 1205 Genève	*Tél :*	022 328 03 49 ou 022 349 36 06
E-mail :	srebrenica@romandie.com	*Web :*	www.srebrenica-asds.com

Personne de référence : Ivar Petterson (ccordinateur)

►Nationalités concernées : Bosniaques de la région de Srebrenica

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Education, Intégration, Prises de position contre le négationnisme, solidarité dans la lutte menée par les retournants.

► Ressources
Membres : 150 *Bénévoles :* 4 à Genève *Permanents :* 1 (ECT)

Budget : 19'400 CHF
(Cotisations 33%, Subventions 24%, Dons privés 36%, Revenus propres : 7%)

► Descriptif des actions
L'ASDS est une association présente dans plusieurs cantons de Suisse romande. Elle a été crée en 2000 et a passé les premières années de son existence à défendre une prolongation collective des permis des réfugiés de la région de Srebrenica.
Ses activités incluent :

- le rassemblement de tous les survivants résidant actuellement en Suisse, qui ont survécu au génocide de 1992-1995 et à la chute de Srebenica et de Zepa en 1995
- la promotion d'activités allant dans le sens de l'éducation et de la culture avec les Bosniaques de Suisse
- la publication du journal « Srebrenica ».

En 2006, un article sur l'intégration a été rajouté aux statuts de l'association (« Encouragement à l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des membres »), qui prévoit la participation de délégués des sections aux organes d'intégration mis en place par les communes et les cantons. La mise en œuvre de ces dispositions n'a pas encore eu véritablement lieu car suite à une crise interne le comité de l'association a éclaté. Un nouveau comité a été nommé le 9 septembre.

► Liens : associations en France et en Bosnie-Herzégovine. Coordination asile (VD), Société des peuples menacés. Contacts avec la Ville de Genève et le canton de Vaud.

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante.

Les forces des politiques d'intégration du Canton : L'école est sans doute le lieu le plus important. Beaucoup d'enseignants se donnent de la peine mais ne disposent pas d'assez de temps pour le travail d'intégration. L'existence de nombreuses associations et la qualité de certains services publics (ex. soins communautaires).

Les faiblesses des politiques d'intégration du Canton : Elles ne sont pas suffisamment incisives et manquent de clarté (confusion avec assimilation).

L'ASDS constate que 85% des Srebreniciens restent entre eux, sans projet de retour ni projet d'intégration, ils s'enferment dans un ghetto régressif. Des phénomènes internes (manque de

leaders formés dans la communauté bosniaque, détachement par rapport à la communauté de ceux qui réussissent, etc.) et externes (manque de réceptivité et de soutien du côté suisse, puissance du lobby négationniste en Suisse) plombent l'intégration de la communauté bosniaque.

Propositions/Priorités : 1. Evaluation de la situation et des besoins de chaque famille concernée (questionnaire en différentes langues). En profiter pour informer sur les cours de français. 2. Favoriser l'auto-organisation des communautés afin de leur donner confiance en leurs capacités propres de développement 3. Encourager les jeunes à poursuivre leur formation après la scolarité obligatoire. 4. Encourager dans les communautés manquant de cadres formés et compétents au moins un membre à la gestion associative et à l'explication des modalités d'intégration. 5. Créer une profession d'animateur inter-communautaire avec financement de la confédération et du canton. 6. Donner aux réfugiés et immigrés des consignes claires, par exemple, des contrats d'intégration basés sur des droits et des devoirs.

12. Association Islamique d'Ahl-el-Beit

►Coordonnées :

Adresse :	Rte des Acacias 6	*Tél :*	022 300 09 53
E-mail :	n/a	*Web :*	n/a

Personne de référence : Vahid Khoshideh, président

►Nationalités concernées : Irakiens, Iraniens, Libanais, Indiens, Pakistanais

►Domaine(s) d'activité : Religion & Spiritualité, Accueil et Information, Deuxième Génération, Education, Cours de langue d'origine, Culture, Femmes.

► Ressources
Membres : env. 50 *Bénévoles :* 10

Budget : env. 25'000 CHF
(Cotisations membres 50%, dons privés 50%)

► Descriptif des actions
- Cours pour les enfants de 5 à 16 ans
  - Histoire et jurisprudence islamique
  - Lecture du Coran
  - Cours d'arabe
- Jeudi soir : prière et discours islamique
- Célébration de différentes cérémonies religieuses au cours de l'année en différentes langues (français, anglais, urdu, persan, arabe)
- Réunions pour les femmes et les jeunes
- Sorties (pique-niques, etc).

► Liens : membre de l'union des organisations des musulmans de Genève (10 associations islamiques).

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Elle est telle que les musulmans n'ont pas actuellement une situation facile, de sorte qu'ils préfèrent, malheureusement, ne pas avoir de contact avec les acteurs publics.

Propositions/Priorités : 1. Respecter la langue, la culture et la religion des étrangers. 2. Ne pas faire peur et aux étrangers et ne pas avoir peur des étrangers. 3. Reconnaître la différence 4. Faire comprendre aux étrangers et aux Suisses que l'intégration se distingue de l'assimilation. 5. Augmenter les contacts entre les politiciens et les étrangers.

13. Association Multiculturelle Somalienne

►Coordonnées :

Adresse :	Route des Acacias 74, 1227 Les Acacias	*Tél :*	022 342 26 92
E-mail :	guleddaud@hotmail.fr	*Web :*	n/a

►Nationalités concernées : Somaliens, Péruviens, Irakiens

►Domaine(s) d'activité : Culture

► Ressources
Membres : 5 *Bénévoles :* 3

Budget : 5'600 CHF

► Descriptif des actions
Participation à diverses fêtes

► Liens : comités d'organisation de la fête de la musique, fêtes de quartier, fête des écoles

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : trop de barrières pour accéder à l'emploi

Propositions/Priorités : 1. Langue. 2. Travail. 3. Logement. 4. Santé. 5. Hospitalité.

14. Association panafricaine pour l'art

►Coordonnées :

Adresse :	CP 114, 1211 Genève 7	*Tél :*	022 734 98 47
E-mail :	drsigam@gmail.com	*Web :*	Panafrican.art

Personne de référence : Martin Sigam, président

►Nationalités concernées : Toutes nationalités (Afrique)

►Domaine(s) d'activité : Culture

► Ressources

Membres : 50 actifs et 250 sympathisants *Bénévoles :* selon les circonstances, 10 à 20

Budget : varie entre 10'000 et 15'000 CHF
(Cotisations membres 30%, revenus propres 10%, subventions fédérales 10%, dons privés et autres subventions : 50%).

► Descriptif des actions

Organisation de conférences visant à faire connaître la culture africaine et son apport à la culture universelle à la fois aux Africains et aux Suisses afin de permettre aux premiers de mieux s'intégrer en Suisse.

► Évaluations et suggestions :

Évaluation de la coordination entre acteurs de l'intégration : En dehors des journées de l'intégration, peu d'occasions permettent aux partenaires de l'intégration d'entrer en contact. On peut concevoir une participation des acteurs de l'intégration à des manifestations organisées par diverses communautés.

Évaluation de l'action de l'Etat : Peu perceptible pour les communautés étrangères.

Propositions/Priorités : 1. Actions communes des acteurs de l'intégration. 2. Lieux de rencontre. 3. Augmenter le budget de l'intégration. 4. Créer un journal de l'intégration pour populariser cette cause.

15. Centre POWTCH - Chine

►Coordonnées :

Adresse :	10 ch. de la Mairie, 1223 Cologny	*Tél :*	022 786 04 07
E-mail :	info@powtch-chine.ch	*Web :*	www.powtch-chine.ch

Personne de référence : C. Formica

►Nationalités concernées : Chinois

►Domaine(s) d'activité : accueil et information, intégration, éducation, culture, cours de langue française

► Ressources

Membres: 200 membres *Bénévoles* : selon les besoins, jusqu'à une vingtaine

Budget : 10 000 CHF, dons privés (10%), revenus propres (40%), cotisations (50%)

► Liens :

Sinoptic, le cœur des grottes, ambassade de Suisse en Chine

► Descriptif des actions

- organisation d'échanges (cours chinois/français)
- correction de travaux universitaires (aide aux français écrit)
- conférences
- rencontres avec les habitants locaux, repas
- visites de sites suisses

► Évaluations et Suggestions

Evaluation de l'action de l'Etat :

Points forts des politiques d'intégration du canton : Pas de ghettos pour étrangers, mixité sociale.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Difficulté d'obtention des visas de travail.

Propositions/Priorités : 1. Favoriser la mixité sociale (attention aux quartiers habités par une seule « ethnie »). 2. Intégrer les étrangers dans les associations suisses déjà existantes, pas de subventions pour des associations « ghettos ». 3. Faciliter le travail, facteur d'intégration. 4. Traduire les informations dans différentes langues, en particulier à l'école pour que tous les parents comprennent.

16. Association Raizes pour la langue et la culture brésiliennes

►Coordonnées :

Adresse :	15, Rue des Savoises, 1205 Genève	*Tél :*	022 321 00 40
E-mail :	contato@raizes.ch	*Web :*	www.raizes.ch

Personne de référence : Patricia Palagi (secrétaire générale)

►Nationalités concernées : Lusophones

►Domaine(s) d'activité : Accueil & Information, Intégration, Education, Deuxième génération, Cours de langue d'origine, Culture

► Ressources

Membres: 150 *Bénévoles* : selon les activités entre 10 et 100

Les enseignants de Raizes sont rémunérés

Budget : 70'000 CHF
(Revenus propres 53%, Subventions fédérales 28%, Subventions cantonales 12%).

► Liens :
DIP, CFE qui finance l'organisation de certaines conférences pour les migrants.

► Descriptif des actions
a) Cours de langue :
L'école pour enfants Raizes donne des cours de langue portugaise du Brésil à 60 élèves répartis entre le cycle du Sécheron, le cycle de l'Aubépine et à l'École Internationale. Outre les cours, les élèves sont impliqués dans différentes activités parascolaires. L'école pour adultes donne des cours à 10 personnes. Les cours sont payants pour les non-membres.

b) Culture :
Un groupe « Culture » mène différentes activités culturelles. En 2006, il a organisé un concert de musique classique réunissant des musiciens de renom, brésiliens et étrangers.

c) Intégration :
Le groupe « Culture » a mis sur pied avec l'appui de la CFE un cycle de conférences sur des thèmes liés à l'intégration (les enfants et l'école, la citoyenneté, le marché du travail, l'assistance publique, la diversité culturelle à l'école).
Par ailleurs, Raizes a pleinement participé à la création du Conseil représentatif des Brésiliens en Suisse. Dans ce contexte, l'association mène différentes actions visant à garantir les droits des Brésiliens de l'étranger (accès à la nationalité brésilienne).

d) Fêtes :
Le groupe « Fêtes » a organisé différents évènements permettant de lever des fonds pour assurer le fonctionnement de l'association (salaires des enseignants, etc.).

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante

Points forts des politiques d'intégration du canton : Les associations spécifiques.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Manque de coordination et de moyens.

Propositions/Priorités : 1. Apprentissage de la langue. 2. Accès aux us et coutumes du pays. 3. Formation. 4. Accès à l'emploi. 5. Promotion d'évènements multiculturels.

17. Associations des Jeunes Erythréens de Suisse

►Coordonnées :

Adresse :	15, Rue des Savoises, 1205 Genève	*Tél :*	022 321 93 20 078 743 78 32
E-mail :	info@eritrea-swiss.com	*Web :*	www.eritrea-swiss.com

Personne de référence : M. Simon Yohannes

►Nationalités concernées : s'adresse en priorité aux Erythréens, mais s'efforce d'intégrer d'autres nationalités lors des activités sportives ou culturelles

►Domaine(s) d'activité : intégration, cours de langue d'origine, accueil et information, sport, cours de français

► Ressources
Membres: 50 membres, 20 actifs et 30 passifs, tous bénévoles

Budget : pas de budget annuel, bénévolat mais s'efforcent de trouver de quoi payer le local

► Liens :
Kultura

► Descriptif des actions
- Sport (tournoi de foot, basketball)
- Culture (soirée traditionnelle, danse et chant)
- Dîner de bienfaisance
- Cours de français.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : L'Etat devrait être plus présent dans le domaine de l'intégration.

Points forts des politiques d'intégration du canton :

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Manque de soutien financier.

Propositions/Priorités : 1. éducation. 2. sport. 3. culture. 4. vie sociale. 5. vie associative.

18. Associazone Emiliano-Romagnoli

►Coordonnées :

Adresse :	CP 520, 1212 Grd-Lancy, 1	*Tél :*	n/a
E-mail :	n/a	*Web :*	n/a

Personne de référence : M. Delveecho

►Nationalités concernées : originaires d'Emilie-Romagne et sympathisants

►Domaine(s) d'activité : sport & musique

► Ressources
Membres: 55, dont 15 bénévoles

Budget : frais couverts par le prix d'entrée et les boissons

► Liens :
Avec les autres associations italiennes du canton

► Descriptif des actions
Organisations de soirées musicales et dansantes. Organisation d'un voyage par an, une Assemblée générale et un grand dîner dansant, un pique-nique, participation à des manifestations culturelles (1er août, 50ème anniversaire de l'Europe au parc des Bastions).

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat :

Points forts des politiques d'intégration du canton :

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :

Propositions/Priorités :

19. Associazone Regionale Pugliese

►Coordonnées :

Adresse :	20, av. de Luserna, 1203 Genève	*Tél :*	n/a
E-mail :	n/a	*Web :*	n/a

Personne de référence : n/a

►Nationalités concernées : italienne, suisse, portugaise

►Domaine(s) d'activité : intégration, culture, sport, accueil et information, deuxième génération

► Ressources
Membres: 450, dont 5 permanents

Budget : 85 000 (cotisations et revenus de l'arcade)

► Liens :
Avec le consulat d'Italie et les autres associations culturelles du canton

► Descriptif des actions
Manifestations culturelles (3x/an), lieu de rencontre, information directe aux membres sur les procédures consulaires, informations culturelles du pays.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat :

Points forts des politiques d'intégration du canton :
Les mélanges socioculturels.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :
Le manque de soutien pour les petites structures.

Propositions/Priorités :
Information, soutien moral, collaboration avec les autorités.

20. Associazione Regionale Sarda

►Coordonnées :

Adresse :	7, rue Pictet-de-Bock, 1205 Genève	*Tél :*	022 800 16 44
E-mail :	associazione@ass-ginevra.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : n/a

►Nationalités concernées : tous, mais priorité aux Sardes

►Domaine(s) d'activité : intégration, cours de langue d'origine, accueil et information, santé et social, femmes, troisième âge, sport

► Ressources
Membres: 280 membres, dont 15 forment le comité de direction (bénévoles).

Budget : 25 000
(Les cotisations couvrent les frais de fonctionnement, et la Region Autonome Sarde finance le loyer).

► Liens : DIP, CAE, AGSI

► Descriptif des actions
- Conférences
- Fêtes.

21. Canada club de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	CP 39, 1211 Genève 12	*Tél :*	n/a
E-mail :	judet-travel@bluewin.ch	*Web :*	n/a

Personnes de référence : Jacques Judet, Francine, Bergmann

►Nationalités concernées : Canadiens, Suisses, Français

►Domaine(s) d'activité : Amicale des candiens

► Ressources

Membres : 100 *Bénévoles :* plusieurs

Budget : 1'000 CHF (cotisations membres).

► Descriptif des actions

Organisation de rencontre les premiers mercredis du mois.

22. Centre Indépendant de Recherche et d'Initiatives pour le dialogue (CIRID)

►Coordonnées :

Adresse :	CP 479 – 1214 Vernier	*Tél :*	079 534 37 11
E-mail :	d.hakizimana@cirid.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Déo Hakizimana

►Nationalités concernées : essentiellement Africains

►Domaine(s) d'activité : accueil et information, droits politiques, intégration, vie de quartier, relations diplomatiques des communautés avec les pays d'accueil et les pays d'origine.

► Ressources

Membres: 50 membres à Genève. Antennes à l'étranger avec plus de 1000 adhérents.

Bénévoles : 5 à Genève

6 permanents au Burundi.

Budget : -

(Dons privés 30%, revenus propres 40%, cotisations 10%, subventions 20%)

► Liens :

DFAE, DDC, DFJP, Chancellerie d'Etat (GE), OCE, CAGI, nombreuses ONG.

► Descriptif des actions

- Organisation chaque année des « journées de dialogue Suisse-Afrique »
- Dissémination d'informations sur la vie des Africains en Suisse
- Rédaction de notes stratégiques à l'intention des autorités sur la situation en Afrique

► Évaluations et Suggestions

Evaluation de l'action de l'Etat :

- les communautés africaines sont trop marginalisées

Points forts des politiques d'intégration du canton :

- discours politique partisan d'une bonne stratégie d'intégration.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :

Manque de prise en compte de la nature politique et diplomatique de l'intégration

Propositions/Priorités :

1. Encouragement des initiatives novatrices. 2. Adoption d'un concept définitif. 3. Reconnaître la dimension politique de l'asile et de l'intégration 4. Organiser le dialogue en conséquence.

23. Centre International Reformé John Knox

►Coordonnées :

Adresse :	27 ch. Des Crêts de Pregny, 1208 Grand Saconnex	*Tél :*	022 747 00 00 022 735 29 79
E-mail :	welcome@johnknox.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Lukas Vischer

►Nationalités concernées : toutes

►Domaine(s) d'activité : religion

► Ressources
Membres: 30 membres actifs

Budget : 25 000.

► Liens :
- Églises protestantes de Genève.

► Descriptif des actions
- Cultes inter-communautaires
- Marche de toutes les communautés vers la cathédrale (3000 pers.)
- Chœurs, chant, danse
- Collecte pour des projets de développement dans le Sud.

► Évaluations et Suggestions
Faiblesses des politiques d'intégration du canton :
Manque de prise en compte de la dimension religieuse/spirituelle, alors qu'elle contribue beaucoup à l'intégration des étrangers.

24. CIPREGE – Centre d'intégration professionnelle des réfugiés

►Coordonnées :

Adresse :	CP 46, 1219 Châtelaine	*Tél :*	022 786 47 17 078 881 84 89
E-mail :	jbm@infomaniak.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Jean Baptiste Mbonabucya

►Nationalités concernées : Sans distinction de nationalité

►Domaine(s) d'activité : Intégration

► Ressources
Membres: 36, tous actifs-

Budget : 3'000 CHF
Dons privés

► Liens :
Caritas, CRG, CSP, ODM, OSAR, Etat-GE, OCP

► Descriptif des actions

a) Emploi
   - Formation linguistique, français
   - Formation informatique de base
   - Rédactions de CV, lettres de motivation.
   - Appui dans la recherche de stage
   - Visites d'entreprise.

b) Asile
   - Conseils sur la procédure
   - Réfugiés reconnus : aide dans des démarches.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat :

Points forts des politiques d'intégration du canton : avoir accordé le droit de vote aux étrangers.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : ne pas accorder assez d'écoute aux nouvelles idées venant des étrangers.

Propositions/Priorités : 1. Consulter les étrangers sur les politiques publiques. 2. Ecouter et examiner les nouvelles idées des étrangers, même si elles sont contraires aux lois et procédures en cours. 3. Accepter que les associations des étrangers aient un droit politique de faire circuler une initiative.

25. Comité Suisse Vietnam (Cosunam)

►Coordonnées :

Adresse : c/o Luy Nguyen Tang *Tél :* 022 798 09 45
E-mail : luy.nguyentang@freesurf.ch *Web :* n/a

Personne de référence : Luy Nguyen Tang

►Nationalités concernées : Suisses d'origine vietnamienne

►Domaine(s) d'activité : Droits politiques, Intégration, Deuxième génération

► Ressources

Membres : 100 (actifs) *Bénévoles :* 15 *Permanents :* 0

Budget : 15'000 CHF
(Dons privés 15%, Revenus propres 85%).

► Descriptif des actions

- Organisation de la fête du Têt
- Promotion du pluralisme politique au Vietnam.

► Liens : Huong Viet (association de jeunes), aide à l'enfance du Vietnam.

► Évaluations et suggestions :

Évaluation de l'action de l'Etat : Suffisante.

Les forces des politiques d'intégration du Canton : La ville de Genève est très ouverte envers les étrangers.

Propositions/Priorités : 1. Subventions et aide logistique. 2. Appel pour participer lors de grandes manifestations publiques (fêtes de Genève, etc.)

26. ComItEs (Comité des Italiens de l'étranger)

►Coordonnées :

Adresse :	Rue de l'Athénée 26 – CP 108	*Tél :*	022 346 99 13
E-mail :	segreteria@comites-ginevra.ch	*Web :*	www. comites-ginevra.ch

Personne de référence : Francesco Celia

►Nationalités concernées : Italiens

►Domaine(s) d'activité : comItEs est un organe électif qui représente les exigences des citoyens italiens résidant à l'étranger dans leurs rapports avec les Autorités Consulaires

► Ressources
Membres: personnes concernées : tous les Italiens de la circonscription consulaire de Genève (environ 43 000 personnes).

Budget : -

► Liens :
Consulat italien à Genève, autorités locales.

► Descriptif des actions
Le ComItEs n'est pas une association comme les autres, mais plutôt un organisme faîtier composé de 12 membres élus par la collectivité italienne de la circonscription consulaire de Genève à travers des listes électorales par suffrage direct.

- Définir les nécessités sociales, culturelles et civiles de la communauté italienne de Genève.
- Collaborer avec les autorités locales et italiennes à travers les initiatives dans les domaines sociaux, culturels, scolaires, formation professionnelle, loisirs.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat :

Points forts des politiques d'intégration du canton :

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :

Propositions/Priorités :

27. Communauté Chinoise de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	CP 5512, 1211 Genève 11	*Tél :*	n/a
E-mail :	n/a	*Web :*	www.ccge.ch

Personne de référence : Pa Chu

►Nationalités concernées : Chinois

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Intégration, 2ème génération, Culture, Femmes, 3ème âge, Vie de quartier

► Ressources
Membres : 300 *Bénévoles :* variable

Budget : 5'000 CHF
(Cotisations membres 80%, revenus propres 20%).

► Descriptif des actions
- Organisation de rencontres, de fêtes traditionnelles chinoises et culturelles
- Consultations administratives, sociales et juridiques
- Divers services d'assistance.

► Liens : Communauté hellénique de Genève, MQ de Plainpalais, Passeport pour jeunes, DIP

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : insuffisante.

28. Communauté hellénique de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	43, Av. Petit-Senn, 1225 Chêne-Bourg	*Tél :*	n/a
E-mail :	info@communaute_hellenique-geneve.ch	*Web :*	www.communaute_hellenique-geneve.ch

Personne de référence : Olga Tuscher-Karageorgaki

►Nationalités concernées : Grecs, Chypriotes

►Domaine(s) d'activité : Deuxième génération, Cours de langue d'origine, Culture

► Ressources

Membres : 500 *Bénévoles :* 9 permanents (comité) + aide ponctuelle d'autres membres

Budget : cotisations membres (montant inconnu).

► Descriptif des actions

Cours de langue grecque, Organisation de la Pâque grecque pour la communauté grecque de Genève.

29. Compagnie des femmes d'Haïti

►Coordonnées :

Adresse :	CP 196, 1225 Chêne-Bourg	*Tél :*	022 348 04 56
E-mail :	marlystjo@netcourrier.com	*Web :*	www.ccge.ch

Personne de référence : Gladys André Merveille

►Nationalités concernées : Haïtiens

►Domaine(s) d'activité : Intégration, Culture, Femmes, Vie de quartier

► Ressources

Membres: 50 *Bénévoles : 6 réguliers*

Budget : 0.-

30. Comunidade Católica de Lingua Portuguesa

►Coordonnées :

Adresse :	14 bis, Av. Ste-Clotilde, 1205 Genève	*Tél :*	022 708 01 90
E-mail :	communaute=lusophone@cath-ge.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Dora Azevedo Almeida (secrétaire de la communauté)

►Nationalités concernées : De tous les pays lusophones

►Domaine(s) d'activité : Religion, Social, Cours de langue française, Education, Intégration, Culture

► Ressources
Membres : - *Bénévoles :* plus de 400

Budget : 200'000 CHF
(Quête 100%).

► Descriptif des actions
La communauté catholique de langue portugaise est au service de plus de 30'000 habitants dans la région genevoise.

Elle mène notamment les actions suivantes :
- cours de français
- informations sur la loi suisse (2ème pilier, éducation, etc.)
- service social (en collaboration avec l'Armée du Salut et Caritas)

► Liens : Armée du Salut, Caritas, Consulat du Portugal.

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante. Avec les durcissements de la loi sur les étrangers, la peur a pris le pas sur l'intégration.

Les forces des politiques d'intégration du Canton : aucune malheureusement, ou alors la communauté catholique de langue portugaise n'en a pas connaissance.

Les faiblesses des politiques d'intégration du Canton : Manque de structures d'accueil. Manque d'information sur droits et devoirs.

Propositions/Priorités : 1. L'information. Un étranger qui arrive doit connaître la loi du territoire dans lequel il vit désormais. 2. La langue : enseigner le français à un non-francophone est la garantie de son intégration. Quid de ceux qui n'ont pas les moyens de suivre des cours ?. 3. L fraternité : privilégier la création de contacts permet à quelqu'un de seul de s'intégrer davantage. 4. Faciliter l'emploi, bien qu'il y ait du chômage dans le canton. Pourquoi ne pas donner une chance à ces gens ? 5. Faciliter la formation professionnelle : certains métiers manquent de main-d'œuvre : pourquoi ne pas former des étrangers ?

31. Institut de recherche et de documentaion de l'Ile de Quisqueya (IRDIQ) – École des femmes

►Coordonnées :

Adresse :	CP 6172, 1211 Genève 6	*Tél :*	022 346 93 63
E-mail :	n/a	*Web :*	n/a

Personne de référence : Eustacia Cortorreal

►Nationalités concernées : Amérique Latine (Femmes)

►Domaine(s) d'activité : Accueil & Information, Cours de langue française, Intégration, Femmes

► Ressources

Membres: 31

Bénévoles : 5 enseignants bénévoles
Sur certains projets, les enseignants sont rémunérés

Budget : 22'260 CHF

► Liens :

-

► Descriptif des actions

Sur la base du constat que les femmes latino-américaines étaient souvent mal intégrées, L'Ecole des femmes a été crée afin d'ouvrir un espace de communication et des cycles d'information.

Les objectifs de ces cycles de formation sont la compréhension et le fonctionnement des institutions suisses, de l'organisation des pratiques d'entraides et d'information.

Le programme s'étend sur trois cycles d'information, soit 2 séances par semaine pendant 9 mois. Le premier cycle porte sur le système politique suisse, le deuxime sur le système de santé et d'assurance, le troisième sur les modes de vie et les mœurs suisses, notamment à Genève.

Lors de sa première année, le programme a été suivi par 16 femmes.

► Évaluations et Suggestions

Points forts des politiques d'intégration du canton : L'intégration des étrangers est reconnue comme un objectif, ce qui constitue un premier pas.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Il manque une analyse approfondie des besoins en termes d'intégration.

Propositions/Priorités : 1. Mandater des experts pour conduire une analyse approfondie des besoins en termes d'intégration. 2. Appliquer les politiques préconisées par cette analyse. 3. Se donner les moyens financiers nécessaires.

32. Ecole hongroise de Genève

►Coordonnées :

Adresse :	20, av. E. Vaucher 1203 Genève	*Tél :*	022 796 52 20 078 811 59 89
E-mail :	varadierika@freemail.hu	*Web :*	www.genfimagyariskola.blogspot.com

Personne de référence : Mme Varadi Fasel

►Nationalités concernées : Hongrois (ados et enfants)

►Domaine(s) d'activité : cours de langue d'origine

► Ressources
Membres: 50-60 personnes, 100 lors d'activités spécifiques, 6 bénévoles

Budget : 5 000 frs.
(Cotisations des membres).

► Liens :
Association des hongrois de Genève, Association Pannomia de danses hongroises.

► Descriptif des actions
- Éducation en hongrois pour enfants de 3 à 14 ans.
- Spectacles et sorties.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : difficile d'accès pour les petites communautés.

Points forts des politiques d'intégration du canton : Les cours de français accessibles à tous et le droit de vote des étrangers au niveau communal.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : -

Propositions/Priorités : 1. Cours de français. 2. Education. 3. Emploi. 4. Vie de quartier.

33. dePapaya.org

►Coordonnées :

Adresse :	Rte de Malagnou 154, 1224 Chêne-Bougeries	*Tél :*	022 731 57 56
E-mail :	guillermo@depapaya.org	*Web :*	www.depapaya.org

Personne de référence : Guillermo Arbláez-Palacio, responsable du projet

►Nationalités concernées : Latino-américains (essentiellement Equatoriens, Boliviens, Péruviens, Colombiens et Dominicains)

►Domaine(s) d'activité : Droits politiques, Education, Intégration, Culture, Santé et Social

► Ressources
Membres : - *Collaborateurs bénévoles :* 6

Budget : env. 21'000 CHF
(Cotisations membres, dons privés, revenus propres, subvention de la fondation Gloriia Mundi 30%, Récupération salaires des collaborateurs 45%).

► Descriptif des actions
Le but de l'association est la création d'une communauté latino-américaine en Suisse romande qui dépasse les clivages nationaux.

- Entretien d'un site internet servant de plateforme d'information pour les communautés latino-américains de Suisse romande (plus de 3'000 visites/jour)
- Traductions et publications de quelques informations utiles
- Offre de cours d'informatique à la maison Kultura
- Projet de santé communautaire
- Projet de participation politique (démocratie électronique : www.edc.unige.ch).

► Liens : Différentes entreprises cherchant à toucher un public latino-américain, Institutions académiques dans le cadre de publications, HUG pour des traductions, Consulats latino-américains qui utilisent le site depapaya.org pour inviter leurs citoyens à voter ou à s'inscrire aux activités qu'ils organisent.

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : La base légale existe mais que se passe-t-il en pratique ? Il faut des actions concrètes.

Points forts des politiques d'intégration : L'intégration à l'école est une action bien apprécie pour les enfants qui arrivent à Genève.

Points faibles des politiques d'intégration : Le rôle du BIE n'est pas très clair pour les associations et il manque de programmes de formation pour les responsables de ces associations.

Propositions/Priorités : 1. Participation politique et éducation civique pour que les émigrés puissent se sentir responsable de leurs propres décisions. 2. Travailler avec les jeunes immigrés pour les inviter à participer à la vie culturelle, sociale et politique de Genève. 3. Etablissement de groupes d'accueil pour les nouveaux arrivants pour expliquer la façon de vivre en Suisse. 4. Développer une stratégie pour l'insertions professionnelle : permettre aux étrangers de travailler dans leur domaine de prédilection et non les restreindre à des tâches pour lesquelles ils sont trop qualifiés. 5. Faciliter le contact avec les citoyens suisses pour que les immigrés se sentent vraiment les bienvenus.

34. Fondation Communauté Musulmane - Genève

►Coordonnées :

Adresse :	120, Rte de St-Julien, CP 5618, 1211 Genève 11	*Tél :*	079 204 48 50
E-mail :	fcm-geneve@bluewin.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : n/a

►Nationalités concernées : Turcs et personnes turcophones

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Cours de français, Droits politiques, Education, Intégration, Culture, Sport

► Ressources
Membres : plus de 150 familles *Bénévoles :* 25

Budget : 100'000 CHF
(Cotisations membres & dons privés 81%, revenus propres 15%, subvention fédérale 4%).

► Descriptif des actions
- Membre de la commission « Recherche et Intégration » qui travaille sur le plan cantonal dans les différentes communautés musulmanes.
- Organisation de fêtes, journées sportives et autres manifestations
- Cours de français.

► Liens : GRIS, UOMG (Union des organisations musulmanes de Genève), Universités de FR et ZH. En cours de discussion avec l'Etat de GE pour monter un projet d'intégration.

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Manque de planification, de communication et d'organisation. L'Etat n'est pas assez présent.

Propositions/Priorités : 1. Combattre la xénophobie. 2. Sensibiliser les Suisses à la gestion de l'intégration des étrangers. 3. Faciliter et aider les jeunes étrangers dans leur scolarité. 4. Organiser des manifestations culturelles diverses. 5. Développer la communication entre les différents acteurs de l'intégration.

35. Groupe de réflexion sur l'Afrique et le Congo-RDC

►Coordonnées :

Adresse :	c/o M. Bagalwa Mapatano, 56, av. de Crozet, 1219 Châtelaine	*Tél :*	022 797 09 11 078 635 82 26
E-mail :	grafrique_congo@yahoo.com	*Web :*	www.grafrique-congo.skyrock.com

Personne de référence : Bagalwa Mapatano

►Nationalités concernées : Africains et Suisses

►Domaine(s) d'activité : éducation, intégration, culture, droits politiques, discrimination et xénophobie, accueil et information

► Ressources
Membres: 3 bénévoles

Budget : 12 000 CHF

► Liens : diverses associations à Genève, BIE

► Descriptif des actions
Rencontres et échanges entre Africains et Suisses
Travail avec le BI
Production écrite sur les migrations et l'intégration à Genève.

► Évaluations et Suggestions
Points forts des politiques d'intégration du canton : cette politique n'existe pas. Le BIE joue un rôle d'alibi

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :

- Les associations de personnes d'origine étrangère ne sont pas représentées dans les instances publiques et parapubliques.
- Manque de soutien matériel
- Pas de vraie politique d'intégration.

Propositions/Priorités :
1. élaboration d'une politique d'intégration claire, fruit d'une réflexion entre 3 acteurs : l'Etat, la société civile genevoise et les associations d'étrangers. 2. lutte contre les discriminations et les exclusions. 3. renforcement du BI, avec une mission claire et les moyens de l'accomplir. 4. subvention des associations d'étrangers.

36. Irhandade Galega Na Suiza

►Coordonnées :

Adresse :	6, rue Chantepoulet, 1201 Genève	*Tél :*	022 731 27 06
E-mail :	irmandadegalega@bluewin.ch	*Web :*	www.irmandadegalega.ch

Personne de référence : Ana Maria Figuerola

►Nationalités concernées : Galiciens 1ère et 2ème génération

►Domaine(s) d'activité : cours de langue d'origine, sport, culture

► Ressources
Membres: 306, dont 12 bénévoles (membres du Comité)

Budget : cotisations (15 -20 frs/mois), subventions gouvernement espagnol, loto annuel, xunta de Galicia.

► Liens : autres associations galiciennes en suisse.

► Descriptif des actions
- Equipes de football
- Troupe folklorique
- Cours de langue d'origine.

► Évaluations et Suggestions
Propositions/Priorités : 1. Logement 2. Travail 3. Éducation 4.Rencontres avec des personnes en situation similaire. 5. droit de vote & d'éligibilité.

37. The Japan Club of Geneva

►Coordonnées :

Adresse :	3bis, Cours des Bastions, 1205 Genève	*Tél :*	022 731 62 77
E-mail :	mail@japanclubge.ch	*Web :*	http://www.japanclubge.ch/

Personne de référence : Izumi Yamamoto Favre

►Nationalités concernées : Japonais

►Domaine(s) d'activité : Accueil et Information, Culture, Sport

► Ressources

Membres : 400 familles *Bénévoles :* 32 personnes (comité) + interventions ponctuelles

Personnel : 0.4 postes (secrétariat permanent)

Budget : 50'000 CHF (85% cotisations membres, 15% publicité dans le journal du club)

► Descriptif des actions

Promotion des intérêts de la communauté genevoise à Genève et environs.

Encourager la compréhension mutuelle ainsi que les échanges économiques, sociaux et culturels entre le Japon, la Suisse et les organisations internationales établies en Suisse romande.

38. Los Andes - École latino-américaine de langue et culture

►Coordonnées :

Adresse :	CP 361, 1225 Chêne-Bourg	*Tél :*	076 379 14 49 022 348 53 33
E-mail :	escuelalosandes@hotmail.com	*Web :*	n/a

Personne de référence : Adriana Mastromatteo

►Nationalités concernées : latino-américains

►Domaine(s) d'activité : intégration, culture, éducation, femmes, santé et social, deuxième génération, accueil et information, cours de langue d'origine, cours de français

► Ressources
Membres: 3 membres bénévoles permanents

Budget : 5 000 (dons privés)

► Liens :
Kultura, AMSIS, CCSI, Education et développement, DIP

► Descriptif des actions
- information sur le système scolaire genevois
- cours de langue et culture latino-américaine
- cours de français pour enfants primo-arrivants
- interaction entre l'école genevoise et l'école de langue
- organisation d'évènements sur les droits de l'enfant
- sorties éducatives.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : manque de coordination entre les différentes actions.

Points forts des politiques d'intégration du canton : acceptation des étrangers comme un fait établi.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Il manque une structure ouverte aux étrangers, un service auprès de l'Etat ou la ville pour l'intégration. L'intégration est considérée uniquement sous l'angle de la langue.

Propositions/Priorités :
1. Formation/éducation. 2. Centre d'accueil/permanence. 3. Santé. 4. Droits, vie civique. 5. Retour au pays (AVS, etc).

39. MIGRAF

►Coordonnées :

Adresse :	c/o M. Thiam, rue de la Puis	*Tél :*	076 387 58 57
E-mail :	mthiam@bluewin.ch	*Web :*	www.migraf.com

Personne de référence : Magueye Thiam, président

►Nationalités concernées : Diverses nationalités (Africains)

►Domaine(s) d'activité : Education, Cours de langue d'origine, Culture

► Ressources
Membres : - *Bénévoles :* -

Budget : variable
(cotisations membres, subventions ponctuelles de la CFE).

► Descriptif des actions
- Organisation de soirées thématiques visant à sensibiliser les familles africaines à la au système et à la culture scolaire suisse, et réciproquement, sensibiliser les enseignants genevois à l'école africaine.
- Projet en cours dans le domaine de l'enseignement des langues et des civilisations africaines.

► Liens : GAPP, DIP, début de collaboration avec l'UPA.

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Elle pourrait être améliorée si les contrats de prestations entre l'Etat et les associations étaient plus transparents et démocratiques. Une plus grande proximité et ouverture vers les communautés migrantes sont souhaitables.

Propositions/Priorités : 1. Passer d'une politique d'information à une politique de communication. 2. Donner voix au chapitre aux migrants. 3. Reconnaître les valeurs des migrants. 4. Interculturaliser les institutions. 5. Lutter contre la désinformation à l'encontre des migrants dans les médias.

40. Missione Cattolica Italiana

►Coordonnées :

Adresse :	15, Rue de la Mairie, 1207 Genève	*Tél :*	022 736 83 82
E-mail :	mci-geneve@bluewin.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Maria Alice Cantale (secrétaire)

►Nationalités concernées : Italophones (Étudiants, 2ème et 3ème générations, fonctionnaires internationaux

►Domaine(s) d'activité : Accueil & Information, Education, Deuxième génération, Religion & Spiritualité

► Ressources

Membres: 6'000 familles *Bénévoles :* 50

La mission peut s'appuyer sur un secrétariat permanent

Budget : -

► Liens :

Associations du quartier, associations de bénévoles pour personnes en difficultés et personnes âgées, garderies, EMS.

► Descriptif des actions

- Publication du journal « Presenza Italiana »
- Collaboration avec le journal du Secteur « Paroisses Vivantes »
- Organisation de la fête des peuples
- Activités avec les adolescents et les jeunes de la communauté
- Participation à des conférences œcuméniques avec les paroisses protestantes et catholiques locales.

► Évaluations et Suggestions

Points forts des politiques d'intégration du canton : les cours de langue et de culture générale et locale.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : -

Propositions/Priorités : 1. Participation. 2. Responsabilisation. 3. Education. 4. Cours de langue et culture locale. 5. Ecoute des besoins des étrangers et des Genevois et sens des réalités locales.

41. Organisation sportive Africa-Suisse OSAS

►Coordonnées :

Adresse :	75, Rue de la Servette, 1201 Genève	*Tél :*	079 342 32 09
E-mail :	manzambi@bluewin.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : -

►Nationalités concernées : Africains

►Domaine(s) d'activité : Sport

► Ressources
Membres: 100

Budget : 6'000 CHF

► Liens : FARE (Football Against Racism Europe – partenaire de l'UEFA), LICRA

► Descriptif des actions
Intégration par le sport : basket, athlétisme, football
Organisation de tournois contre le racisme et de matchs contre l'équipe de football de l'UEFA et de la police cantonale

42. Réseau de formation et de recherche sur les migrations africaines - REFORMAF

►Coordonnées :

Adresse :	82, rue de Carouge, 1205 Genève	*Tél :*	079 322 91 30
E-mail :	gakuba@reformaf.org	*Web :*	www.reformaf.org

Personne de référence : Théogène Gakuba

►Nationalités concernées : Africains

►Domaine(s) d'activité : accueil et information, intégration, emploi et formation professionnelle, culture, 2ème génération, recherche

► Ressources

Membres: 10 (tous actifs)

Budget : 1000.-,
(Cotisations)

► Liens :

Autres associations africaines, entreprises privées (librairie Zenod, Osmoses Finances), DDC, Fondetec. Compte solliciter le BIE.

► Descriptif des actions

- projet à l'étude : « migration africaine et entreprenariat », visant à aider les immigrés africains à monter leur propre entreprise
- organisation de rencontres entre entrepreneurs genevois d'origine africaine et jeunes immigrés.

► Évaluations et Suggestions

Evaluation de l'action de l'Etat : Action globalement positive mais il y a toujours des choses à faire.

Points forts des politiques d'intégration du canton : L'existence du BIE et le droit de vote des étrangers.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : Pour les non européens, difficultés à obtenir un titre de séjour et par conséquent du travail.

Propositions/Priorités : 1. Statut légal pour les non européens. 2. Statut viable pour les demandeurs d'asile. 3. Faciliter l'accès à l'emploi travail pour les étrangers.

43. Union des Tunisiens de Suisse

►Coordonnées :

Adresse :	3, Rue de Fribourg, 1201 Genève	*Tél :*	079 203 88 41 076 302 07 85
E-mail :	matri@bluewin.ch et riadhben@yahoo.fr	*Web :*	n/a

Personne de référence : Riadh Ben Attia

►Nationalités concernées : essentiellement d'origine arabe

►Domaine(s) d'activité : Accueil & Information, Intégration, Droits politiques, Culture, Sport, Vie de quartier

► Ressources
Membres: actuellement 40, mais l'association est en pleine expansion.

Bénévoles : 6

Budget : 10'000 CHF
(Cotisations membres : 8%, dons privés : 22%, revenus propres : 70%.

► Liens :
HUG, Police, Consulat de Bolivie à Lausanne.

► Descriptif des actions
- Organisation de rencontres entre des personnalités politiques et la communauté dans la perspective des votations
- Organisation d'ateliers de planification stratégique sur l'intégration (mai, juin, juillet 07)
- Permanence durant la période électorale pour le vote des étrangers
- Appui pour des consultations juridiques et orientation pour l'emploi.

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat : Insuffisante. Les institutions compétentes jouent un rôle faible. Les associations sont confinées à un rôle consultatif et il manque des projets participatifs.

Points forts des politiques d'intégration du canton : le droit de vote pour les étrangers.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton : absence de stratégie, de politique d'accueil, d'information, et de sensibilisation. Discriminations à l'emploi et au logement, attitude agressive de certains agents d'administration. Mauvaise presse faite aux étrangers dans certains médias.

Propositions/Priorités : L'UTS est en train de préparer une stratégie d'intégration participative.

44. Unione Regionale Piemontese di Ginevra

►Coordonnées :

Adresse :	CP 133, 1211 Genève 8	*Tél :*	079 460 04 37
E-mail :	pbauletta@capp.ch	*Web :*	n/a

Personne de référence : Riadh Ben Attia

►Nationalités concernées : Italiens (Piémontais)

►Domaine(s) d'activité : Activités récréativo-culturelles

► Ressources
Membres : 70 *Bénévoles :* 0

Budget : -
(Cotisations membre, dons privés, revenus propres, subventions publiques)

► Descriptif des actions
Activités récréativo-culturelles

► Évaluations et suggestions :
Évaluation de l'action de l'Etat : Suffisante.

45. Village Suisse ONG

►Coordonnées :

Adresse :	CP 820, 1212 Genève - Lancy	*Tél :*	079 680 96 24
E-mail :	ongeip@worldcom.ch	*Web :*	www.villagesuisseong.org

Personne de référence : M. Adalbert Nouga, Administrateur Fondateur

►Nationalités concernées : toutes nationalités sans distinction, majorité de migrants d'Afrique, des Caraïbes et d'Europe

►Domaine(s) d'activité : intégration, culture, éducation, femmes, santé et social, sport, accueil et information, cours de français, droits politiques, vie de quartier, emploi et formation professionnelle

► Ressources
Membres: 103

Bénévoles : les membres sont sollicités quand cela est nécessaire.

Budget : 40 000 à 80 000 CHF(dons privés 10%, revenus propres 30%, cotisations membres 15%, subventions de la ville ou canton 14%).

► Liens :
Entreprises privées (don de matériel informatique), ONG nationales et internationales, organisations internationales, communes, Etat et ville de Genève, mission permanente du Cameroun.

► Descriptif des actions
- Accueil et information des nouveaux migrants en Suisse
- Recyclage des femmes fragilisées en collaboration avec l'OCE
- Apprentissage des règles et usages suisses aux migrants
- Information sur le droit des étrangers
- Participation aux rencontres et manifestations culturelles,
- Participation aux rencontres du FIMM Suisse à Berne, et du BIE à Genève
- Conférence à l'ONU sur les problèmes de migrations
- Création d'un espace d'échanges culturels Suisses-Africains à Genève
- Activités sociales (kermesse, sport, etc).

► Évaluations et Suggestions
Evaluation de l'action de l'Etat :
- manque de coordination entre les différentes actions, doublons de certains services
- certaines communautés minoritaires (Afrique, Caraïbes) ne reçoivent pas de subventions.

Points forts des politiques d'intégration du canton :
- dialogue interculturel
- école obligatoire pour tous les enfants, quel que soit leur statut
- égalité des sexes.

Faiblesses des politiques d'intégration du canton :
- pas de voix pour les acteurs sociaux, spécialement ceux représentants des communautés marginalisées (Afrique, Balkans).
- pas assez de subventions.

Propositions/Priorités :

1. Enseignement des langues nationales. 2. Formation professionnelle et accès au marché du travail. 3. Subventions aux associations. 4. Transparence des associations (doivent rendre compte de leurs actions aux autorités locales).